

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude DCB / janvier 2009

La poésie contemporaine en bibliothèque universitaire

Alexia VANHEE

Sous la direction de Jean-Claude ANNEZER

Directeur du SCD de Toulouse-II Le Mirail

Remerciements

Mes plus vifs remerciements à mon directeur de mémoire, **Jean-Claude Annezer**, directeur du SCD de Toulouse-II Le Mirail,

Ainsi qu'à

Arlette Albert-Birot, présidente de l'association CIRCÉ, Marché de la poésie ;
Brigitte Auby, conservatrice au SCD de Paris-III Sorbonne nouvelle ;
Cécile de Bary, professeure à l'université de Nice ;
Au **Centre d'études poétiques** de l'ENS-LSH ;
France Chabod, bibliothécaire responsable des fonds littéraires de la BU d'Angers ;
Audrey Coulomp, responsable de la bibliothèque d'UMR « Écritures de la modernité » de Paris-III Sorbonne nouvelle ;
Daniel Delbreil, professeur à l'université Paris-III Sorbonne nouvelle ;
Thierry Ermakoff, responsable du diplôme de conservateur, ENSSIB ;
Nicole Granger, professeure à l'université Nancy-II ;
Stéphanie Groudiev, adjointe au chef de bureau de la coordination documentaire, Direction générale de l'enseignement supérieur ;
Jacques Jouet, poète ;
Anne-Sophie Métais, du CNL ;
Denis Nothias, responsable du fonds Culture générale de la BU Sciences d'Orsay ;
Yves Peyré, poète, directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ;
Nadine Pontal, responsable du fonds du Centre d'études poétiques de la bibliothèque ENS-LSH ;
Jean-Pierre Siméon, poète, directeur du Printemps des poètes ;
Robert Vigneau, poète

À mes collègues DCB-17

David-Jonathan Benrubi

Anaïs Dupuy-Olivier

Pascal Fruchon

Guillaume Lebailly

Anthony Moalic

Et tout particulièrement **Bertrand Tassou** ;

Et à **Tom Brauner** ; **François** et **Claudine Bouvier** ; ma famille.

Résumé :

Les questions suscitées par la poésie contemporaine sont des enjeux de bibliothéconomie pure. Constitution des collections, valorisation, outils numériques : défendre la poésie contemporaine, domaine souvent mal connu, en bibliothèque universitaire permet de s'interroger sur les objectifs et les perspectives de la documentation pour l'enseignement supérieur.

Descripteurs :

Poésie -- France -- 20e siècle

Bibliothèques -- Activités culturelles

Bibliothèques universitaires -- Développement des collections

Bibliothèques de recherche -- Acquisitions

Abstract :

Contemporary poetry raises fundamental issues in biblio-economics. Constitution of the collections, promotion, digital tools : defending a little-known field such as contemporary poetry allows to wonder about the objectives and the prospects of material for higher education.

Keywords :

Poetry -- France -- 20th century

Libraries -- Cultural programs

Academic libraries -- Collection development

Research libraries -- Acquisitions

Droits d'auteurs



Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second
Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	9
LA POÉSIE CONTEMPORAINE AUJOURD'HUI : ENTRE VITALITÉ ET INQUIÉTUDE	11
I / UN OBJET DIFFICILE À DÉFINIR	11
1. <i>Introuvable champ poétique</i>	11
2. <i>Insaisissable poésie contemporaine</i>	13
II / UNE SITUATION ÉDITORIALE COMPLEXE	14
1. <i>La place de la poésie contemporaine chez les éditeurs</i>	15
2. <i>Un constat économique pessimiste ?</i>	16
3. <i>Un manque de visibilité au sein des médias</i>	17
III / PUBLICATION PAR DES VOIES DÉTOURNÉES	18
1. <i>L'édition à compte d'auteur</i>	18
2. <i>Les anthologies</i>	19
3. <i>Les revues</i>	19
4. <i>Les ressources numériques</i>	20
POÉSIE CONTEMPORAINE DANS L'UNIVERSITÉ.....	23
I / L'ENSEIGNEMENT, UN ACTEUR MAJEUR	23
1. <i>École primaire</i>	23
2. <i>Collège et lycée</i>	25
II / LE CAS UNIVERSITAIRE.....	26
1. <i>Frilosité de l'université</i>	26
2. <i>Les limites de l'enseignement universitaire</i>	26
3. <i>Le public étudiant</i>	28
III / LES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	29
1. <i>Les bibliothèques dans l'université</i>	29
2. <i>La place de la culture générale</i>	30
3. <i>L'animation en bibliothèque universitaire ?</i>	31
4. <i>Formation du personnel de bibliothèque</i>	32
ETAT DES LIEUX EN BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	35
I / LE PREMIER APERÇU DE PIERRE MAUBÉ	35
II / LES REVUES DE POÉSIE DANS LE SUDOC	36
1. <i>Premiers chiffres</i>	36
2. <i>Les établissements</i>	37
3. <i>Les revues</i>	38
III / LES AUTEURS ET ÉDITEURS DE POÉSIE DANS LE SUDOC.....	39
IV / QUELQUES CAS PARTICULIERS.....	41
1. <i>Le Centre d'études poétiques de l'ENS-LSH</i>	41
2. <i>Les bibliothèques de Censier Paris-III</i>	42
La bibliothèque de l'UMR « Écritures de la modernité »	42
La bibliothèque centrale	43
3. <i>La bibliothèque Sciences du SCD de Paris-11 Orsay</i>	43
4. <i>La bibliothèque universitaire de Lettres d'Angers</i>	45
BÂTIR UN AVENIR POUR LA POÉSIE CONTEMPORAINE	47
I / ACQUÉRIR.....	47

1. <i>Quelles bibliothèques universitaires ?</i>	47
2. <i>Importance de l'échelle régionale</i>	48
II / CONSTITUTION DES FONDS : S'INFORMER, ORGANISER	50
1. <i>Consultation d'outils spécifiques</i>	50
2. <i>Mise à profit des ressources numériques</i>	51
3. <i>Intégration au fonds</i>	53
4. <i>Désherbage</i>	54
III / MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE	55
1. <i>Le soutien du Centre national du livre (CNL)</i>	56
2. <i>Les Maisons de la Poésie</i>	56
3. <i>Les prix littéraires et manifestations</i>	57
Prix littéraires	57
Manifestations	57
IV / FAIRE VIVRE LA POÉSIE	59
1. <i>Préparer l'événement</i>	59
2. <i>Organiser des actions au sein de la bibliothèque universitaire</i>	60
Conférences	61
Lectures	62
Expositions	62
CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE	67
TABLE DES ANNEXES	71

INTRODUCTION

« La poésie n'est pas souvent à l'honneur. C'est que la dissociation semble s'accroître entre l'œuvre poétique et l'activité d'une société soumise aux servitudes matérielles. Écart accepté, non recherché par le poète, et qui serait le même pour le savant sans les applications pratiques de la science. Mais du savant comme du poète, c'est la pensée désintéressée que l'on entend honorer ici. Qu'ici du moins ils ne soient plus considérés comme des frères ennemis. Car l'interrogation est la même qu'ils tiennent sur un même abîme, et seuls leurs modes d'investigation diffèrent. » Par ces mots prononcés en 1960 lors de son allocution au Banquet Nobel¹, le poète Saint-John Perse pointait déjà la situation paradoxale de la poésie, à la fois porteuse d'interrogations essentielles et marginalisée au quotidien du fait de son manque d'utilité immédiate. Or cette tension se trouve être également au cœur des questionnements que l'on peut porter sur le monde des bibliothèques, perpétuellement à la recherche d'un fragile équilibre entre offre et demande, exigence intellectuelle et rôle social, ambition et pragmatisme.

Ces dernières années, les bibliothèques universitaires (BU) ont eu à faire front aux profondes mutations qui ont bouleversé l'univers de l'information et de la communication et, parallèlement, aux transformations du paysage de l'enseignement supérieur. Elles ont dû, et doivent toujours, redéfinir le cœur de leurs missions et repenser leur réponse aux attentes de leurs usagers. Il se trouve que la poésie, notamment la poésie contemporaine, pose un certain nombre de problèmes qui renvoient directement aux interrogations cruciales suscitées par ces mutations.

Comment se tenir informé sur un domaine en évolution permanente ? Quelle part laisser à des fonds qui peinent à trouver leur public, quand la demande en direction d'ouvrages plus immédiatement utiles se veut parfois pressante ? Quel rôle la BU veut-elle jouer sur le campus qu'elle occupe ? Doit-elle se conformer étroitement aux enseignements proposés par l'enseignement universitaire, ou lui est-il possible de proposer des collections et des services qui, tout en accompagnant cet enseignement, l'excèdent et viennent l'enrichir ? Quel dialogue peut-elle nouer avec les technologies numériques pour élargir le champ des ressources proposées à ses publics ? Autant de questions soulevées par la poésie contemporaine en bibliothèque.

Le propos du présent mémoire est donc double. En premier lieu, il propose une réflexion d'ensemble sur la situation de la poésie contemporaine aujourd'hui, rapportée à l'univers bibliothéconomique, réflexion dont l'intérêt est de venir éclairer un domaine où la littérature professionnelle reste encore laconique et lacunaire. Mais la problématique qui sous-tend cette réflexion serait plutôt la suivante : en quoi les personnels de BU peuvent-ils s'appuyer sur les questionnements soulevés par la poésie contemporaine pour définir, à plus large échelle, leurs politiques en matière d'acquisitions, de développement des collections, de services offerts aux usagers ? Quelles réponses la poésie contemporaine suggère-t-elle pour redéfinir les enjeux des BU ?

¹Voir le texte intégral du discours de Stockholm en annexe 8.

Pour le savoir, nous commencerons par brosser un tableau d'ensemble de la situation actuelle de la poésie contemporaine en France : ses orientations esthétiques, ses rapports avec le public et, surtout, sa situation éditoriale. Une telle mise au point, si elle peut paraître éloignée du monde bibliothéconomique proprement dit, est nécessaire pour percevoir les enjeux de la poésie contemporaine en bibliothèque. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à la place occupée par la poésie contemporaine à l'université et, en conséquence, sur la part d'attention que peuvent lui consacrer les BU en particulier. Dès lors, nous tenterons dans une troisième partie de dresser un état des lieux des collections de poésie contemporaine en BU. Enfin, le dernier temps de notre réflexion portera sur les actions concrètes à mener en bibliothèque pour donner davantage de visibilité à la poésie contemporaine.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques précisions de vocabulaire s'imposent. Définir la poésie contemporaine, nous y reviendrons abondamment, n'est pas chose aisée ; il convient pourtant de proposer certaines délimitations pour ne pas vider cette notion de sa substance. Par « poésie contemporaine », nous entendons donc « poésie écrite par des auteurs encore en vie » ; cette définition pourra s'étendre à l'ensemble des poètes postérieurs à Francis Ponge et Henri Michaux, ces derniers étant aujourd'hui largement présents dans l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas toujours le cas des poètes contemporains tels que nous les envisageons.

Notre investigation portera principalement sur les bibliothèques universitaires au sens strict ; toutefois, à de nombreux endroits, il faudra entendre « bibliothèque universitaire » de manière plus large, en tant que « bibliothèque d'étude et de recherche ». Cet élargissement inclut un contexte institutionnel différent, mais les problématiques professionnelles sont souvent identiques.

Enfin, nous emploierons le terme générique de « bibliothécaire » pour désigner les professionnels des bibliothèques dans leur ensemble, sans considération de catégories administratives. Chaque membre du personnel pourra donc se sentir concerné par les pistes de réflexion suggérées ici.

LA POÉSIE CONTEMPORAINE AUJOURD'HUI : ENTRE VITALITÉ ET INQUIÉTUDE

Pour comprendre quels rapports les bibliothèques entretiennent avec la poésie, interrogeons-nous d'abord sur la place qu'occupe de nos jours la poésie contemporaine sur la scène littéraire, le marché éditorial et, plus généralement, dans la société française. De tous côtés, le constat semble unanime : il y aurait une crise identitaire de la poésie tout entière, qui ne parviendrait plus à faire entendre sa voix. Mais de quelle voix s'agit-il ?

I / Un objet difficile à définir

1. Introuvable champ poétique

Si la poésie déconcerte, c'est que la perpétuelle remise en question à laquelle elle se livre encourage les disputes autour de la définition de son champ. Quoique la grande majorité des poètes d'aujourd'hui soit en même temps des critiques et des chercheurs, tous s'accordent sur l'impossibilité à donner à la poésie une délimitation fixe et clairement identifiable. « Avoir recours à la parole et aux mots pour créer un alliage de sens et de sons qui excède les limites du langage ordinaire, et par là les interdits et les normes » : jolie définition pour décrire une « pratique commune sans rien jamais de commun »². À plus d'un titre, la poésie n'est pas qu'un genre littéraire. Dans le langage commun, qualifier un texte de « poétique » n'a pas la même signification que de le qualifier de « romanesque » : dans le premier cas, on lui attribue une valeur, on crée une attente. Comme s'il ne pouvait y avoir de mauvaise poésie : un texte poétique serait bon, ou ne serait pas poétique. C'est dire la haute estime en laquelle est tenue la poésie.

Mais à ce prestige encore vivace se juxtapose une forte dépréciation de l'activité poétique. Que lui reproche-t-on ? De ne se préoccuper que de l'ornement et de n'être utile à rien. L'accusation est ancienne : on se souvient que Théophile Gautier déjà y répondait en soutenant que, quoique les fleurs ne soient elles non plus d'aucune utilité, personne ne souhaiterait qu'il n'y eût plus de fleurs. Mais on peut aussi penser avec Jean-Claude Pinson que ce n'est pas parce que la poésie s'est « soustraite à la logique de l'utilité » qu'elle n'a aucune « place assignée dans l'univers de l'échange utilitaire »³. Et d'énumérer, dans le désordre, le rôle que l'on peut accorder encore aujourd'hui à la poésie : pouvoir thérapeutique, appel à une compréhension affective, entreprise à la fois privée et destinée aux contemporains... Quels que soient les courants et les écoles, tous les poètes se rejoignent sur le constat du caractère fondamentalement dérangeant, voire subversif de la poésie. Celle-ci ne cesse de saper le socle de nos habitudes, à commencer par nos habitudes de langage. « Poète est celui-là qui rompt pour nous l'accoutumance », assurait Saint-John Perse. Pour Christian Prigent, la poésie « ne saurait se plier à l'impératif de nombre de livres d'aujourd'hui, qui serait de nous

²Para, Jean-Baptiste, « L'ardeur du poète. Réflexions de poètes sur la poésie », *Europe*, n°875, mars 2002, p.3.

³Pinson, Jean-Claude, *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, p.9.

rassurer sur le monde, de le remplir de « significations immédiatement consommables »⁴. Le sentiment de son caractère essentiel va donc de pair avec une violente déploration de sa marginalisation, exprimée par Yves Bonnefoy dans ses *Entretiens sur la poésie*. « Voici que le besoin de totalité cohérente et de plénitude a été sacrifié [...] au développement de sciences et de techniques de plus en plus autonomes : de cela résulte que la recherche [poétique] n'est plus désormais qu'une activité parmi beaucoup d'autres »⁵.

On pourra se demander si cette situation difficile est une constante de la création poétique, ou s'il faut y voir ce qu'il est commun d'appeler une « spécificité française ». Dans bien des pays étrangers, la poésie apparaît en meilleure santé : au Portugal, « où l'on compterait autant sinon plus de lecteurs qu'en France pour une population six fois moindre » et où la poésie bénéficie d'une couverture médiatique importante⁶ ; dans les pays arabes, où la création poétique renvoie à une forte tradition littéraire autant qu'à des enjeux politiques⁷ ; ou encore dans les pays scandinaves, chez qui la frontière avec le roman est beaucoup moins puissante. En France, la poésie relèverait davantage d'une culture « légitime », marquée socialement, qui l'a conduite à perdre contact avec le grand public. Reste que, si la poésie est particulièrement mal lotie en France, elle demeure aussi marginale dans la plupart des autres pays européens, occupant entre 3% (Belgique) et 1,8% (Pays-Bas) de la production totale de livres⁸.

Sans doute la poésie n'est-elle pas la seule discipline à ne plus occuper la place qui devrait lui revenir : la philosophie, par exemple, n'est pas sans connaître aussi quelques difficultés auprès du grand public. Mais à la différence de la poésie, la philosophie peut se prévaloir de s'adapter facilement aux problèmes d'actualité, en un langage qui, même avec pertes, peut supporter résumés et vulgarisation. La poésie, en revanche, se donnant pour objet le langage lui-même⁹, abordé dans son opacité et son mystère, ne peut bénéficier d'un semblable appui. Elle n'est pas « un supplément d'âme conféré au discours à travers des ornements rhétoriques, mais une réévaluation complète du discours en toutes ses composantes »¹⁰. Jean-Claude Pinson plaide pour un dépassement de la *mimésis* aristotélicienne : la poésie n'a pas pour vocation de « raconter le monde », terrain sur lequel le roman a un net avantage¹¹. Si la poésie est bien en prise avec le monde, elle ne l'est pas directement, mais en tant qu'art du sens, dans les interrogations sans cesse renouvelées qu'elle formule sur la parole et la nomination des choses, sur les « horizons » - pour reprendre un terme de Michel Collot¹² - vers lesquels elle tend. Comme l'a souligné Christian Prigent¹³, les grands poètes n'ont pas cherché à rendre le monde lisible : leur œuvre construit, en face de son obscurité, une homologue obscurité – la recherche de la vérité est à ce prix.

⁴Prigent, Christian, *À quoi bon encore des poètes ?*, Valence, Éditions Erba, 1994, p.19.

⁵Bonnefoy, Yves, *Entretiens sur la poésie (1972-1990)*, Paris, Le Mercure de France, 1992, p.171.

⁶Voir article en annexe 7.

⁷C'est une constante en poésie : les graves crises politiques sont toujours des périodes de création poétique très fécondes. Il n'y a qu'à considérer la période de la Résistance, en France, pour s'en convaincre.

⁸Voir Eugène Van Itterbeek. Cité par Sébastien Dubois, « La poésie en Europe : quelques comparaisons internationales », *Le paysage de la poésie contemporaine*, <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoesie/>>, rubrique « Documents et travaux ».

⁹Voir la belle parole de Jacques Roubaud : « La poésie est dans la langue, dans le langage. Il n'y a pas de poésie extérieure au langage, dans les "couchers de soleil" par exemple ». Cité par Johanna Taupin, *Favoriser l'appropriation de la poésie contemporaine en cycle 3. Quelles pratiques pour quels apprentissages ?* Mémoire pour l'IUFM de Melun, 2007, p.6.

¹⁰Horn, Peter, « L'ardeur du poète. Réflexions de poètes sur la poésie. », *Europe*, n°875, mars 2002, p. 25.

¹¹Voir l'article de Caroline Andriot-Saillant, « Résistance de la poéthique », *Acta fabula*, mars 2008 (volume 9, numéro 3), <<http://www.fabula.org/revue/document3949.php>>

¹²« L'horizon est foncièrement ambigu : il donne à voir un paysage, mais il dérobie à nos regards ce qui se tient au-delà, reculant à mesure qu'on avance vers lui ». Collot, Michel, « Le paysage est un lieu privilégié du lyrisme moderne... ». Entretien avec Ridha Bourkhis et Laurence Bourgault. *Acta fabula*. <<http://www.fabula.org/revue/document4257.php>>

¹³Prigent, Christian, *À quoi bon encore des poètes ?*, Valence, Éditions Erba, 1994, p.19.

2. Insaisissable poésie contemporaine

Obscurité : sans doute touche-t-on à un reproche majeur adressé à la poésie qui nous intéresse ici, la poésie contemporaine. Mais qu'entendre au juste par « poésie contemporaine » ? Donner des bornes fixes est chose malaisée, voire impossible. Cette difficulté tient principalement à ce que nous manquons de recul pour apprécier cette littérature qui s'écrit presque sous nos yeux. Contrairement aux idées reçues, la poésie contemporaine ne se caractérise pas par son appartenance à une époque donnée ou à une école particulière : « le contemporain, c'est ce qui nous regarde, que l'on regarde »¹⁴. Henri Meschonnic avoue d'ailleurs préférer la notion de modernité, plus polémique sans doute, à celle de « contemporain » qu'il perçoit comme une synthèse sans concept, dont l'inconvénient est de rassembler les pratiques et esthétiques les plus hétérogènes¹⁵. En tant que création inscrite dans le présent le plus immédiat, la poésie contemporaine, bien vivante, est en même temps multiple, parfois même conflictuelle : d'où un paysage en mouvement perpétuel, difficile à appréhender dans sa globalité. Dans un très instructif article¹⁶, Pierre Ceysson parvient toutefois à distinguer un double postulat de la poésie telle qu'elle se pratique depuis les années 1970 : d'une part, un travail sur le signifiant, dont les principaux hérauts seraient Francis Ponge, Jean-Marie Gleize ou encore la revue *Tel Quel* en son temps ; d'autre part, une poésie de « l'habiter poète », avec pour représentants, entre autres, Yves Bonnefoy et Jean-Michel Maulpoix, où la poésie se veut forme de vie. Mais la singularité des diverses personnalités créatrices et l'absence de recul sur ces productions immédiates empêchent de constituer des repères catégoriels durables et rassurants.

Si la poésie contemporaine semble si peu présente, c'est peut-être aussi parce que la plupart des anthologies et articles consacrés à la création poétique actuelle se concentrent sur des poètes nés dans les années 1920 ; Jean-Claude Mathieu, professeur à Paris-VIII, va jusqu'à affirmer qu'« aucun grand poète ne semble avoir surgi ces dernières années ; le monde poétique continue à vivre en ghetto »¹⁷. L'innovation ne manque sans doute pas, mais les nouvelles figures destinées à cristalliser cette innovation sur le plan médiatique tardent à s'affirmer. Yves Bonnefoy, lui, formule une hypothèse légèrement différente : c'est l'affaiblissement non pas de sa vigueur créatrice, mais plutôt de sa relation au groupe social qui caractérise la crise de la poésie d'aujourd'hui¹⁸. Il est vrai que les recherches poétiques modernes savent se faire exigeantes : d'une part le bref, le fragmentaire, le brut ; d'autre part, une écriture extrêmement ciselée, parfois jusqu'à l'excès volontaire¹⁹. Au risque de perdre tout contact avec l'émotion originelle qui l'animait autrefois, quand tout un chant poétique, *L'Iliade*, commençait par la Colère ? Dans *L'impair*²⁰, Michel Deguy s'interroge à juste titre : « La poésie faisait mal ; fit mal ; savait faire mal. Pourrait le faire encore ? » Nombre de poètes actuels se demandent si les lecteurs ont encore envie d'entendre ce qu'ils ont à leur dire. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Jean-Michel Maulpoix voit dans le poète l'adversaire de l'écrivain, qui se tient « plus près du principe de réalité », faisant face à « une langue moins amoureuse de ses reflets, ses facilités, ses

¹⁴Vous avez dit contemporain ? Enseigner les écritures aujourd'hui, Textes réunis par J-L. Bayard et A-M. Mercier-Faivre, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007, p. 12.

¹⁵Cité par Pierre Ceysson dans « La littérature contemporaine. L'institution scolaire et les règles de l'art. » *Lidil, Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°33, 2006, p.33.

¹⁶Ceysson, Pierre, *op.cit.*, p.38.

¹⁷« De la poésie aujourd'hui. Chantiers, sentiers », *Littérature*, n°110, 1998, p.5.

¹⁸Bonnefoy, Yves, *Entretiens sur la poésie*, Paris, Le Mercure de France, 1992, p.204.

¹⁹Voir *Aimer / enseigner la poésie*, Textes réunis par Daniel Delas, Paris, Syros, 1990, p.45-53.

²⁰Deguy, Michel, « La poésie avec ou Place de la poésie ». *L'Impair*. Tours, éditions Farrago, 2000. p.109-119.
<<http://www.remue.net/cont/deguy>>

travers »²¹. Avec le développement de la poésie sonore s'est ajouté un nouveau diagnostic : c'est en tant qu'écriture que la poésie serait coupée de son public potentiel. La lecture publique, à voix haute, permettrait de lui faire retrouver les lecteurs disparus, assurant ainsi une fonction communautaire dont Yves Bonnefoy avait déjà déploré la perte. Réponse partielle, certes, mais qui a le mérite de vouloir « sauver la poésie » et la rapprocher de ceux qui s'en étaient détournés.

Plus que tout autre genre, la poésie, par ses constantes remises en question, dérouté le lecteur qui, en matière d'écriture contemporaine, se trouve aussi confronté à la relativité du jugement d'époque. Parce qu'elle montre un réel souci et amour de son temps, la poésie, contrairement à l'histoire, affronte un présent, quitte à créer le malentendu. Alors que le théâtre, grâce aux récompenses reçues et à la reconnaissance médiatique, parvient à se jouer de ces difficultés, comme le montre la présence de certaines pièces très récentes dans les manuels scolaires, la poésie peine à se laisser investir de la sorte. Pour la majeure partie des esprits, « poésie contemporaine », tout comme « musique contemporaine » est synonyme d'illisibilité, voire d'inintelligibilité. « Comme si, note Jean-Marie Gleize, la poésie avait renoncé à elle-même, entraînant du coup le renoncement de son éventuel public. Or les poètes d'aujourd'hui écrivent toujours, sans que cela relève de la perversion hermétique »²². Incompris, parfois introuvable, ce monde n'en demeure donc pas moins vivant, interrogeant sans cesse ses propres limites. Ainsi que l'énonce Jean-Claude Pinson : « la question de la poésie n'est pas un objet indifférent, malgré son peu de visibilité »²³. La poésie contemporaine n'a donc pas renoncé à faire entendre sa voix, malgré un contexte éditorial et commercial peu favorable.

II / Une situation éditoriale complexe

Le rapport causal entre la délicate acceptation de la poésie contemporaine et ses difficultés sur le marché ressemble à l'infini casse-tête de la poule et de l'œuf. Certes, pour toutes les raisons exposées plus haut, la poésie contemporaine fait peur au grand public et constitue un authentique risque financier. Mais à l'inverse, n'est-ce pas la frilosité générale de toute l'industrie du livre qui conduit, *in fine*, à cette incompréhension et coupe la poésie de ses lecteurs potentiels ? Les pratiques éditoriales tendent en effet à entretenir une image misérabiliste de la poésie, où la confidentialité, voire la marginalité, devient une sorte de fatalité pour le poète. Car s'il est une vérité cruelle à rappeler, c'est bien celle-là : aucun poète ne vit de sa poésie. L'ouvrage collectif *Le racket de l'édition*²⁴ met en avant une réalité économique à deux vitesses : l'édition classe ses auteurs en deux catégories, ceux qui sont rentables et ceux qui ne le sont pas. Les premiers ont droit à des conditions avantageuses : contrats à compte d'éditeur, rééditions, gros tirages et promotions publicitaires. À l'inverse, les auteurs appartenant à la seconde catégorie n'ont que des contrats à compte d'auteur. Or, un poète est d'emblée rangé dans le groupe des auteurs non rentables. Il va dès lors devoir accepter des conditions d'édition parfois très peu avantageuses, qu'il se tourne vers une grande ou une petite maison d'édition. Comment la poésie contemporaine peut-elle trouver un nouveau souffle, si les acteurs chargés de la diffuser n'y croient pas eux-mêmes ?

²¹Maulpoix, Jean-Michel, *Neuf questions à propos de la poésie d'aujourd'hui...* <www.maulpoix.net/poesie.html>

²²Gleize, Jean-Marie, *À noir. Poésie et littéralité*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 91.

²³Pinson, Jean-Claude, *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, p.50.

²⁴*Le racket de l'édition. Le compte d'auteur en poésie*, (ouvrage collectif), Crayon noir, Castor astral, 1978.

1. La place de la poésie contemporaine chez les éditeurs

En consultant les catalogues des grandes maisons d'édition, on constate le peu de place que tient la poésie dans les publications contemporaines. Certes, les grands éditeurs conservent parfois une collection de poésie pour le prestige - voire la bonne conscience - mais rares sont les élus. Néanmoins, avoir sa place dans ces collections équivaut à une reconnaissance littéraire sans appel : c'est mériter officiellement son titre de « poète ». Jean-Marie Gleize n'a d'ailleurs pas manqué de dénoncer l'impasse de cette poésie soutenue par quelques noms autorisés, quelques grandes maisons d'édition et quelques journaux sérieux. La plus prestigieuse des collections, « Poésie Gallimard », ne comporte que 15% de poètes vivants ; ses best-sellers ne sont pas exactement de la dernière contemporanéité : *Alcools* d'Apollinaire (un million d'exemplaires vendus), *Les fleurs du mal* de Baudelaire et *Capitale de la douleur* d'Eluard (500 000 exemplaires chacun). D'après le Syndicat national de l'édition, le tirage moyen pour la catégorie poésie/théâtre était en 2003 de 2815 exemplaires (4884 pour les éditions en poche). Outre Gallimard, nous trouvons parmi les grands éditeurs de poésie contemporaine : Belin ; Flammarion ; Seghers ; Le Cherche-midi. Le Seuil a fait un temps partie de cette liste, mais a arrêté depuis plusieurs années ses publications de poésie. Avec « Poésie », Gallimard offre la collection la plus riche. Ses filiales, le Mercure de France et P.O.L., disposent également d'un fonds important. Belin abrite la collection « L'extrême contemporain » ; P.O.L. n'a pas créé de collection spécifique, mais publie les poèmes de ses auteurs. Enfin, le Cherche-midi propose de nombreuses anthologies dans sa collection « Espaces ». En général, les éditeurs les plus puissants remplissent tout de même leur rôle : la plupart des œuvres importantes trouvent publication chez eux. Mais ils publient peu.

Il est vrai que le recueil de poèmes n'est pas un ouvrage comme les autres : très proche du livre spontané et du fanzine de la bande dessinée, tiré à quelques exemplaires et mal diffusé, il entre difficilement dans le système économique éditorial tel qu'il se pratique le plus communément. À l'exception de Gallimard, Seghers et Flammarion, les grandes maisons d'édition n'ont donc jamais publié beaucoup de poésie. Une fois sur dix seulement²⁵, la poésie nouvelle est distribuée par un grand éditeur ; le reste du temps, elle se présente sous la forme d'opuscules, de tracts, de parutions dans les revues... Ou bien c'est aux « petits » éditeurs, souvent de province, de prendre le relais. Ils n'encouragent pas nécessairement la visibilité de la production, tant ils sont nombreux : en 2009, le site d'actualité littéraire zazieweb en recensait 228²⁶. « Cette multiplication des éditeurs participe à un émiettement du paysage »²⁷. On retrouve dans ce tableau ce que Sébastien Dubois appelle le modèle de « l'oligopole à franges »²⁸ : un marché principal dominé par un petit nombre de groupes puissants, sur lequel viennent se greffer des marchés étroits et risqués, domaine couvert par des entreprises de moindre taille. Ce schéma se retrouve peu ou prou dans tous les autres pays d'Europe, mais avec une concentration en général moins importante. Un modèle économique efficace mais fragile, qui absorbe comme il peut l'importante masse d'auteurs qui se tournent vers lui.

²⁵L'estimation est de Serge Brindeau, *La poésie contemporaine de langue française depuis 1945*, Bordas, Éditions Saint-Germain-des-prés., 1973, p.8.

²⁶ « Zazieweb.fr - Éditeurs », < <http://www.zazieweb.fr/site/editeur/pageediteur.php> > Consulté le 04 mars 2009.

²⁷Conort, Benoît, « La poésie contemporaine, 1967-2000 », *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2001, p.50.

²⁸Dubois, Sébastien, « L'économie de la poésie. » *Le paysage de la poésie contemporaine*, <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoésie/>>, rubrique « Documents et travaux ».

Car on écrit encore de la poésie ; Jean-Marie Gleize note avec humour que « jamais il ne s'est publié autant de poésie depuis que la poésie ne se publie plus »²⁹. Dans un texte mordant³⁰, l'éditeur Louis Dubost, directeur des éditions Le Dé bleu, ne manque pas de fustiger ces poètes qui, contrairement à une idée reçue, ne lisent pas les autres poètes. Et de rappeler un slogan qu'il fait remonter à mai 68 : « 50 000 poètes, 500 lecteurs, 5 éditeurs ». Recevant tout de même près de cinq cents manuscrits par an, il déplore le fait que trop peu d'auteurs connaissent les titres de son catalogue et son mode de fonctionnement éditorial : il recommande vivement aux auteurs de commencer par publier dans les revues, que lui-même reçoit en abondance et lit attentivement. À sa suite, Pierre Maubé lance un appel à tous les poètes amateurs pour lire et acheter plus souvent les revues et les recueils de poésie contemporaine : « aujourd'hui, quelques 200000 personnes en France écrivent des poèmes. Si chacune de ces personnes achetait une fois par an un recueil de poésie contemporaine, les éditeurs hésiteraient un peu moins avant de publier quelques-uns des innombrables manuscrits qu'ils reçoivent »³¹. On voit donc que le monde de l'édition est particulièrement complexe dans le secteur de la poésie, y compris du côté des petits éditeurs. Parmi les autres petites structures, citons Al Dante, Fata Morgana, La Délirante, La Différence, Obsidiane, Champ Vallon, Cheyne... Dans son article « La géographie de la poésie contemporaine »³², Sébastien Dubois relève que la caractéristique majeure de l'édition de poésie est sa « distribution [...] sur l'ensemble du territoire ». Seul un tiers des éditeurs de poésie est installé dans la capitale : nombre d'entre eux échappent donc au centralisme parisien et ont fait le choix des grandes et moyennes villes de province, surtout dans le Sud - régions PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées. Cette localisation atypique n'est pas à négliger pour qui cherche à comprendre les mécanismes de diffusion de la poésie aujourd'hui.

2. Un constat économique pessimiste ?

En poésie contemporaine plus qu'ailleurs, le travail de médiation et l'audace du libraire sont des éléments indispensables pour donner sens aux efforts des poètes et des éditeurs. Or la librairie reste un secteur fragile, soumis à de réelles contraintes économiques sur un marché qui peut se révéler impitoyable. Comme l'indique un rapport du Syndicat national de l'édition, « l'immense majorité [des] investissements [en librairie] n'aurait été concevable si n'avaient existé des mesures d'accompagnement spécifiques à la profession, la loi sur le prix unique du livre, le plafonnement des remises aux collectivités et les fréquentes interventions de l'ADELC. »³³

Sur un plan purement commercial, force est de constater que la poésie pèse bien peu : en lui ajoutant le théâtre, autre genre littéraire en difficulté, on atteint tout juste 0,3% des ventes.³⁴ En moyenne, un livre de poésie se vend entre 300 et 700 exemplaires.³⁵ Les poètes reconnus peuvent atteindre 2000 exemplaires, les anthologies se vendent jusqu'à 5000 à 20 000 exemplaires. Encore ces ventes s'étalent-elles souvent sur des années,

²⁹Gleize, Jean-Marie, *À noir. Poésie et littéralité*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 139.

³⁰Dubost, Louis, *Lettre d'un éditeur de poésie à un poète en quête d'éditeur*, Boulogne, Ginkgo éditeur, 2006, p.20-24.

³¹Maubé, Pierre, « Comment publier ses poèmes ? », *Poezibao : Carte blanche à Pierre Maubé : comment publier ses poèmes ?* <http://poezibao.typepad.com/poezibao/2005/12/carte_blanche_p.html> Voir annexe 3.

³²Dubois, Sébastien, « La géographie de la poésie contemporaine », *Le paysage de la poésie contemporaine*. <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoésie/>>, rubrique « Documents et travaux ».

³³Syndicat national de l'édition, *Étude sur la situation économique de la librairie indépendante. Synthèse de l'enquête qualitative*. Février 2007, p7 <http://www.sne.fr/pdf/Nouveaux%20PDF/PDF%20Communiqu%C3%A9s/Enquete_quali_version_definitive0207.pdf>

³⁴Le chiffre est avancé par Jean-Claude Pinson dans *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, p.11.

³⁵cf « La nouvelle poésie française », *Le magazine littéraire*, n°396, mars 2001, p.57.

contrainte supplémentaire pour le libraire. D'où le caractère déterminant de l'aide du CNL, qui peut subventionner jusqu'à 50% du livre. En 2001, elle représentait la somme de six millions de francs par an, répartis comme suit : un quart aux poètes, un quart aux éditeurs de poésie, un quart aux promoteurs de la vie littéraire (festivals, centres, etc.), un dernier quart enfin aux librairies et bibliothèques pour l'acquisition de fonds de poésie. Il faut aussi tenir compte du nombre important de rééditions et éditions en poche, qui relativise la vitalité des œuvres de création. Si l'on regarde du côté des chiffres du dépôt légal, on s'aperçoit cependant que la part de la poésie y est plus élevée que pour le chiffre d'affaires de l'édition : entre 3,3 et 3,7%.³⁶ Ce constat ne fait que confirmer la marginalité économique de la poésie et sa faible emprise sur les évolutions du marché du livre.

Cette situation difficile est-elle l'apanage de la poésie contemporaine ? Il est permis d'en douter. Symboliquement, Jacques Dupin rappelle que Platon avait banni la poésie de sa *République*³⁷. Ainsi que le souligne Jean-Claude Pinson³⁸, les tirages au temps de Mallarmé, toute proportion gardée, n'étaient guère plus éclatants. Baudelaire et Rimbaud ont assurément bien plus de lecteurs aujourd'hui que de leur vivant, notamment grâce au livre de poche ; René Char reste un succès de la Pléiade. En outre, il n'est pas certain que la poésie se vende beaucoup moins bien que les romans de nouveaux auteurs : Louis Dubost rappelle qu'une fois retirés les best-sellers vendus à plus de dix mille exemplaires, la moyenne des ventes par titre pour la rentrée littéraire d'automne tourne à 184 exemplaires.³⁹ Lorsqu'ils osent en proposer, les libraires ne vendent donc pas moins bien les livres de poésie que le reste.

3. Un manque de visibilité au sein des médias

Pourtant, l'heure est au pessimisme. Pour François Boddaert, d'Obsidiane, « il n'y a jamais eu plus de quelques milliers de lecteurs de poésie en France. Le Français n'a pas la tête poétique ». ⁴⁰ La radicalité d'une telle affirmation peut être discutée ; elle suscite toutefois d'intéressants questionnements, notamment celui de la formation intellectuelle, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Ce qui a pu se détériorer en revanche, c'est la place qu'on lui assigne désormais. Dans les grandes radios nationales, seule France Culture lui consacre une pleine émission, *Ça rime à quoi*, le dimanche soir de 23h30 à minuit ; on connaît des horaires plus attractifs... Les journaux ne lui laissent guère plus d'espace, même si *Le Monde* propose parfois un article dans son supplément du vendredi. La revue *Le matricule des anges*, consacrée à la littérature contemporaine, lui accorde davantage de pages, mais il s'agit déjà là d'une forme de presse plus spécialisée. Bien insuffisant... Jean-Marie Gleize, relevant que la plupart des présentations de poètes sont faites par d'autres poètes, s'interroge : « il se pourrait qu'il y ait en France quelque chose comme une crise du journalisme littéraire. »⁴¹ Les poètes eux-mêmes semblent hésiter à se présenter comme tels. « De la révérence, [la poésie contemporaine] est passée à l'indifférence ou à une condescendance teintée d'ironie ». ⁴² Le malaise est d'autant plus palpable que la poésie d'aujourd'hui est trop méconnue - à la différence de l'art contemporain - pour pouvoir combattre cette image négative. Au

³⁶Chiffres fournis par la Bibliographie nationale française. Voir Dubois, Sébastien, *op. cit.*

³⁷dans « Absence de la poésie ? », *Le Débat*, n°54, mars-avril 1989, p.178.

³⁸Pinson, Jean-Claude, *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, p.11.

³⁹Dubost, Louis, *Lettre d'un éditeur de poésie à un poète en quête d'éditeur*, Boulogne, Ginkgo éditeur, 2006, p.120.

⁴⁰Cité par Bruno Grégoire, *Poésies aujourd'hui*, Paris, Seghers, 1990, p.60.

⁴¹Gleize, Jean-Marie, *À noir. Poésie et littéralité*, Paris, Le Seuil, 1992, p.137.

⁴²Gleize, Jean-Marie, *op. cit.*, p.12.

fond la poésie n'est peut-être pas maltraitée par les médias : ceux-ci lui accordent simplement la place qu'elle occupe dans le paysage éditorial...

Toutefois, on peut aussi rejoindre Bernard Noël lorsqu'il affirme avec force que le malaise de la poésie vaudra toujours mieux que son acquiescement béat, ou encore Pierre Dubrunquez qui estime que la poésie « est en crise par nature ». ⁴³ Il est heureux, en effet, qu'elle s'accorde mal avec la communication telle que les médias la pratiquent ; ceux-ci s'adressent à un public tout fait quand la poésie se crée et crée ses lecteurs à chaque instant. Dès lors la rupture était nécessaire. Cette crise perpétuelle ne la réduit pas pour autant au néant complet : comme l'écrit Jacques Dupin ⁴⁴, « il n'y a jamais eu en France à ce jour autant de poètes écrivant, publiant, lisant en public, autant d'éditeurs et de revues de poésie, autant de subsides de l'État pour les soutenir. »

III / Publication par des voies détournées

Le tableau complexe de la poésie contemporaine que nous venons de présenter ne serait pas complet s'il s'en tenait aux seuls circuits traditionnels de l'édition et des médias. Il y a bien longtemps que les poètes ont appris à tirer parti de leur marginalité et à faire vivre la poésie - la leur comme celle des autres - en empruntant des chemins détournés.

1. L'édition à compte d'auteur

Le procédé, très répandu dans le domaine de la poésie, de l'édition à compte d'auteur, a ceci de paradoxal que l'on fait payer l'impression à son auteur, tout en se permettant de se proclamer éditeur sur la couverture du recueil. Il existe une variante de ce type de contrat, appelée « contrat de compte de demi », où le risque éditorial est assumé par l'éditeur au départ alors que l'auteur conserve l'intégralité de ses droits, bénéfices et pertes étant partagés au bout d'un certain temps. Ce dernier contrat, particulièrement source de conflit, est souvent considéré par les syndicats d'auteurs comme un compte d'auteur déguisé. La pratique, régulièrement décriée, a l'avantage de donner une forme identifiable - le livre - à ce qui n'était qu'écrits informels. Mais même ainsi édités à compte d'auteur, les poètes ne sont pas au bout de leurs peines : il faut alors trouver des libraires qui acceptent de vendre et de mettre en valeur le recueil en question. Bien souvent, la santé économique de ces commerces ne leur laisse, hélas, qu'une marge de manœuvre limitée. « Pour relayer ce risque pris par un éditeur, il n'y a pas plus de vingt libraires en France capables d'accueillir ce fonds » ⁴⁵. Souligner cette fragilité du libraire, c'est reconnaître l'importance du rôle qu'il peut avoir à jouer : sa participation devient aussi indispensable que celle de l'éditeur lui-même. Comme le libraire, le bibliothécaire peut lui aussi utiliser cette voie pour mettre en valeur les productions récentes et se départir des incontournables des grandes maisons d'édition. Certes, les bibliothèques municipales (BM) sont davantage les partenaires vers lesquels se tourneront les auteurs en quête de diffusion ; rien toutefois n'interdit à la BU de nouer des liens avec eux, et de mettre en place des réseaux d'échange et de prêt temporaire avec les bibliothèques publiques des environs.

⁴³ Gleize, Jean-Marie, *À noir. Poésie et littéralité*, Paris, Le Seuil, 1992, p.112.

⁴⁴ « Absence de la poésie ? » *Le Débat*, n°54, mars-avril 1989, p.178.

⁴⁵ « De la poésie aujourd'hui. Chantiers, sentiers », *Littérature*, n°110, 1998, p.14.

2. Les anthologies

Par sa forme souvent ramassée, le texte poétique se prête particulièrement bien au jeu des anthologies, qui font parfois figure de solution-miracle. Nombreux sont d'ailleurs les auteurs à défendre ce procédé, à commencer par Jacques Charpentreau. Dans l'ouvrage collectif *Enseigner la poésie ?*⁴⁶, ce poète rappelle en effet qu'une anthologie bien faite donne une certaine unité, qu'elle propose le meilleur d'un auteur et qu'elle permet de faire connaître, aux côtés de poètes déjà célèbres, de jeunes poètes encore inconnus. « Peut-être pas le salut de l'édition poétique [...], écrit-il, mais l'un des meilleurs moyens de diffusion de la poésie. » D'autres ont pu pointer les risques d'un recours trop systématique à l'anthologie poétique, arguant qu'elle isole le poème de son contexte, l'ensemble du recueil ; Michel Deguy parle d'un « danger de diminution ». Tout en la soutenant *in fine*, il note : « L'anthologie érode, simplifie, menace la poésie - elle la thématise, la réduit. Or le mode (la mode) de l'anthologie tend à devenir le mode d'existence ordinaire de la poésie »⁴⁷. Il s'agit donc d'une pratique qui, si elle ne manque pas de qualités, vaut surtout pour le rôle pédagogique qu'elle tient dans la diffusion de la poésie, et non pour son adéquation totale avec le texte poétique. Elle constitue un médium particulièrement adapté à la bibliothèque d'étude, qui peut ainsi se prévaloir de sa mission didactique, surtout auprès des étudiants de premier cycle.

3. Les revues

Pour Jean-Marie Gleize, « faire une revue consiste à composer un texte ou un livre avec d'autres textes, avec les textes des autres ; l'acte d'écrire est alors dans le montage »⁴⁸. Les revues constituent d'indispensables relais intellectuels, permettant de faire débat et lien autour d'écritures singulières⁴⁹. Sans livrer la poésie à « la frivolité mondaine, à l'académisme nécrophile et à la mercantilisation journalistique »⁵⁰, elles peuvent combler les manquements de la presse et témoigner de l'importance de la pratique poétique d'aujourd'hui. Grâce à elles, les poètes - notamment parmi les jeunes écrivains - ont encore des interlocuteurs à qui s'adresser. En plus de publier des textes inédits, elles jouent aussi un rôle de sauvegarde par rapport à certains textes. « Il est essentiel de ne pas négliger les revues. Elles sont des lieux d'action collective, des lieux de regroupement autour de projets esthétiques, des lieux d'échange : les revues jouent un rôle crucial tant pour la diffusion des œuvres que pour la carrière littéraire des auteurs »⁵¹. Certaines permettent en outre aux poètes retenus d'être publiés par la maison d'édition qui les soutient. Nombre de revues, comme *L'Acanthe*, sont d'ailleurs davantage des bulletins internes à usage promotionnel, visant à faire connaître les écrivains de la maison. Enfin, il existe des revues dirigées et entièrement rédigées par un seul et unique poète, qui trouve en elles un vecteur de diffusion de ses propres poèmes : Andréa Genovese pour *Belvédère*, Pierre Béarn pour les *Cahiers de Pierre Béarn*, Daniel Schmitt pour *Besace à poèmes*.

Pourtant, comme l'édition, les revues de littérature et de poésie souffrent d'une grande précarité qui se traduit par les mêmes symptômes que décrits précédemment :

⁴⁶Debreuille, Jean-Yves (dir.), *Enseigner la poésie ?*, Lyon, PUL, 1995, p.91.

⁴⁷Deguy, Michel, « La poésie avec ou Place de la poésie ». *L'Impair*. Tours, éditions Farrago, 2000. p.109-119. *Michel Deguy sur remue.net*. <<http://www.remue.net/cont/deguy>>

⁴⁸Cité par Cohen-Halimi, Michèle, Cohen, Francis, « Les intensifs », *Critique*, n°735-736, 2008, p.580.

⁴⁹Prigent, Christian, *A quoi bon encore des poètes ?*, Valence, Éditions Erba, 1994, p.27.

⁵⁰*Ibid.*

⁵¹Dubois, Sébastien, « Projet de recherche ». *Le paysage de la poésie contemporaine*. <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoésie/>>, rubrique « Documents et travaux ».

multiplication des titres, durée de vie limitée. Si on laisse de côté la question des subventions, une revue de poésie « normale » tire ses numéros à 400 exemplaires environ, dont 200 à 300 pour les abonnés. Éditeurs et revuistes sont très souvent des bénévoles qui exercent une autre profession à côté. On perçoit sans difficulté le caractère éminemment fragile de ce type de publication. Comme l'écrit Pierre Maubé⁵², « la liste des revues et éditeurs de poésie disparus depuis dix ans remplirait plusieurs pages. »

Les revues de poésie ont un rôle bien plus important que les revues publiées dans d'autres domaines littéraires ; souvent, elles sont le lieu de lancement des poètes qui font leurs premiers pas. Aussi Pierre Maubé conseille-t-il vivement de commencer par publier dans les revues : « la plupart des éditeurs de poésie les lisent très attentivement. Si vos textes leur plaisent, ils retiendront votre nom et accueilleront votre premier manuscrit avec intérêt »⁵³. On dépasse largement le cadre de la documentation périphérique : le vrai cœur de la création poétique contemporaine est ici.

4. Les ressources numériques

Comme le cinéma et la musique, les voix isolées de la poésie ont, depuis quelques années, pleinement utilisé les nouveaux modes de diffusion offerts par l'Internet, au point que, comme a pu l'écrire un commentateur anonyme sur le blog de Pierre Assouline, « La poésie vivante française n'est pas en bibliothèque, ni dans les revues. Elle est sur le Web. En cherchant "revue de poésie" sur [Google], [on obtient] plus de 25000 entrées »⁵⁴. Rien de plus simple, en effet, que de créer sa propre page web et d'y déposer ses poèmes. Par rapport aux trois modes de diffusion présentés ci-dessus, Internet se présente comme un outil transversal, capable d'accueillir revues, anthologies et productions personnelles. D'après Jean Clément : « pour tous ceux qui écrivent ou s'essaient à écrire, Internet offre un espace illimité d'écriture, d'édition et de publication. [...] Par comparaison avec l'édition à compte d'auteur ou avec la publication dans des revues confidentielles, le changement est considérable »⁵⁵. La littérature numérique peut alors revêtir deux aspects principaux : la programmation de création littéraire, avec par exemple la cyberpoésie, ou plus traditionnellement la communication en réseaux au sein de la sphère littéraire.

La littérature numérique se distingue de la littérature numérisée en ce qu'elle excède largement le simple changement de support : le texte n'est plus séparable de son environnement technique, et perdrait même tout son sens s'il était transféré sur papier. C'est la rencontre de courants littéraires souvent marginaux et du multimédia. La poésie se prête particulièrement bien à cette nouvelle forme de créativité : poèmes animés, renvois hypertextuels, créations collectives en ligne, etc. Toutefois, c'est se heurter au même problème que celui de la dissémination des revues : comment acquérir une réelle visibilité au cœur de la bien nommée Toile ? Et du point de vue de l'internaute, comment dénicher ces espaces de liberté ? Les techniques changent, mais les questionnements demeurent...

⁵²Maubé, Pierre, « Comment publier ses poèmes ? », *Poezibao : Carte blanche à Pierre Maubé : comment publier ses poèmes ?* <http://poezibao.typepad.com/poezibao/2005/12/carte_blanche_p.html> Voir annexe 3.

⁵³Maubé, Pierre, « Comment publier ses poèmes ? », *Poezibao : Carte blanche à Pierre Maubé : comment publier ses poèmes ?* <http://poezibao.typepad.com/poezibao/2005/12/carte_blanche_p.html> Voir annexe 3.

⁵⁴Assouline, Pierre, « Cherchez la poésie vivante en bibliothèque », *La république des livres*. <<http://passouline.blog.lemonde.fr/2007/11/02/cherchez-la-poesie-vivante-en-bibliotheque>>

⁵⁵Dans Bouchardon, Serge, *Un laboratoire de littératures. Littérature numérique et Internet*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, 2005, p.13.

En écho aux préceptes d'un Thoreau, qui toute sa vie chercha à conjuguer existence et création littéraire, la poésie ne renvoie pas qu'à des considérations d'ordre esthétique. Elle peut se faire « résistance à l'emprise de la logique marchande sur l'existence dans sa globalité »⁵⁶. Plus que tout autre, la poésie contemporaine peut être perçue comme le symbole d'une certaine vision de la littérature, de l'art et, plus généralement, de la culture et du savoir : à ce titre, les bibliothèques, y compris universitaires, ont le devoir quasi éthique de se pencher sur elle et, sans tomber dans le militantisme acharné, de s'interroger au moins sur la place - ou la non-place - qu'elles souhaitent lui accorder en leurs murs. Mais, avant les bibliothèques elles-mêmes, c'est l'enseignement, à l'université comme ailleurs, qu'il convient à présent d'aborder.

⁵⁶Andriot-Saillant, Caroline, « Résistance de la poétique », *Acta fabula*, mars 2008 (volume 9, numéro 3), <<http://www.fabula.org/revue/document3949.php>>

POÉSIE CONTEMPORAINE DANS L'UNIVERSITÉ

Nous l'avons dit, les poètes écrivent et réfléchissent beaucoup sur eux-mêmes. Dans leur abondante littérature, ils désignent clairement l'école et ses enseignants comme acteurs majeurs de la création et de la diffusion de la poésie contemporaine. Cette attention particulière portée à l'enseignement de la poésie s'explique par un fait très simple : une grande partie des poètes d'aujourd'hui, ne pouvant vivre de leur plume pour les évidentes raisons déjà exposées, exercent en parallèle le métier d'enseignant. École primaire, collège, lycée ou université : chaque niveau et lieu d'apprentissage apporte ses interrogations propres. Aussi, avant de nous attacher au système universitaire en particulier allons-nous brosser un tableau plus général des rapports de la poésie vivante avec l'enseignement.

I / L'enseignement, un acteur majeur

L'enseignement de la poésie est aussi nécessaire que complexe, impliquant le recours à « des savoirs sociaux, techniques et historiques »⁵⁷. Pourtant, nous avons montré en première partie que la poésie, surtout contemporaine, ne se laissait pas si facilement approcher. Comment penser, saisir la poésie ? Toute la difficulté tient à ce que le professeur doit rendre intelligible une forme de discours à laquelle les élèves ne sont pas habitués, et qu'ils ont tôt fait de juger illisible. Pourtant, on prendra la mesure de l'importance du rôle que l'enseignement peut avoir à jouer, quand on aura rappelé que « la plupart des adultes interrogés dans les divers sondages reconnaissent que l'école est leur unique lieu d'expérience poétique »⁵⁸.

1. École primaire

L'école primaire est sans doute le lieu qui entretient avec la poésie les rapports les plus étroits. Ceux-ci aboutissent à un double constat paradoxal : la poésie y est très présente, mais « rares sont les personnes qui ont découvert et aimé la poésie dès l'école primaire »⁵⁹. Le déclic se produit en général plus tard : au collège, et surtout au lycée. S'ajoute une réticence plus profonde : la poésie se veut faite d'écarts de langage quand « les enseignants se sentent investis d'une fonction inverse : inscrire la norme linguistique, en préserver la régularité et la valeur de référence commune »⁶⁰. Pourtant, encouragés par les programmes de cycle 3 de 2002 et par les formations dispensées dans les IUFM, les professeurs des écoles perçoivent désormais les enjeux d'un tel apprentissage. Dans l'interrogation que le poème pose sur ses propres mots, dans ces textes qui peuvent signifier autre chose que ce qu'ils semblent vouloir dire, l'enfant est invité à réfléchir sur le langage ; ce sont là les premiers jalons pour comprendre des

⁵⁷Ceysson, Pierre, « La poésie contemporaine. L'institution scolaire et les règles de l'art », *Lidil, revue de linguistique et de didactique des langues*, n°33, 2006, p.43.

⁵⁸Debreuille, Jean-Yves (dir.), *Enseigner la poésie ?*, Lyon, PUL, 1995, p.5.

⁵⁹Taupin, Johanna, *Favoriser l'appropriation de la poésie contemporaine en cycle 3. Quelles pratiques pour quels apprentissages ?*, Mémoire pour l'IUFM de Melun, 2007, p.4.

⁶⁰Siméon, Jean-Pierre, *Les cahiers pédagogiques*, n°417, octobre 2003, p.9. Cité par Johanna Taupin, *op.cit.* p.8.

situations plus complexes, comme les manipulations opérées par les slogans publicitaires ou politiques.

Il en est des jeunes enfants comme des autres élèves : le premier pas consiste à les défaire des préjugés qu'ils nourrissent envers la poésie. Dans son étude, Johanna Taupin a demandé aux élèves de décrire par écrit la vision qu'ils ont du poème : « ils m'ont alors beaucoup parlé des rimes, de l'expression édulcorée des sentiments, du fait qu'un poème leur paraissait souvent difficile à comprendre »⁶¹. Celle-ci en a déduit que son objectif d'enseignante était en premier lieu de favoriser son appropriation.

Cette appropriation peut passer par plusieurs voies. La première, la plus évidente, est l'apprentissage par cœur d'un poème. Souvent décriée, la récitation a pourtant été défendue par nombre de poètes contemporains, dont Yves Bonnefoy, qui juge qu'elle place l'enfant devant les mêmes hésitations que le poète au moment de l'écriture⁶². On peut aussi proposer aux élèves une lecture plus réflexive : quels procédés ont été utilisés par l'auteur, quel est l'effet produit, comment aurait-on pu s'y prendre autrement, etc. Le troisième axe d'intervention majeur est l'écriture - ou la ré-écriture - poétique elle-même. Une grande partie des enseignants choisit de travailler sur le haïku, qui offre l'avantage de se présenter sous une forme brève et pousse les élèves à la concision (ce qui suppose de limiter les répétitions, les présentatifs, les subordonnées, etc.).

Quoique occultée par le marché du livre, la poésie contemporaine possède d'importants atouts pour faire découvrir l'écriture poétique aux enfants. Ce n'est pas qu'elle soit plus accessible qu'un poème de Verlaine ou de La Fontaine. Mais « parce qu'elle est neuve, elle échappe à la notion de modèle et de chef d'œuvre »⁶³. Se sentant moins écrasés par des modèles littéraires sacralisés, les jeunes élèves sont plus à l'aise pour laisser libre cours à leur créativité. Enfin, dernier mérite de taille : la poésie contemporaine permet aux enfants de rencontrer directement des poètes.

Autant dire que l'école primaire peut être un acteur fondamental dans le problème de la place occupée par la poésie contemporaine dans la société d'aujourd'hui. À un âge où les élèves ont encore l'esprit relativement ouvert, elle peut leur offrir des premiers contacts enthousiasmants et peut-être décisifs. Les poètes actuels le comprennent d'ailleurs de plus en plus et multiplient les interventions dans les classes. Ces initiatives sont facilitées par le fait qu'actuellement, la littérature jeunesse est sans doute celle qui assume le mieux sa dimension contemporaine. Lors d'une enquête menée auprès des professeurs des écoles, il est apparu que sur les 160 auteurs les plus étudiés en primaire, 80% sont des auteurs modernes et contemporains du XX^e siècle⁶⁴. Claude Roy a salué le travail de certains instituteurs et les résultats qu'ils parviennent à obtenir, y compris avec les enfants des petites classes. Il se montre plus critique envers l'enseignement de la poésie dans le secondaire et à l'université, où il voit l'illustration de la fameuse et cruelle phrase de Borges : « Beaucoup de professeurs détestent la poésie. En général ils se consacrent à l'enseigner »⁶⁵...

⁶¹Taupin, Johanna, *Favoriser l'appropriation de la poésie contemporaine en cycle 3. Quelles pratiques pour quels apprentissages ?*, Mémoire pour l'IUFM de Melun, 2007, p.4.

⁶²Bonnefoy, Yves, « Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée », *Articuler les savoirs. L'enseignement de la poésie*. Paris, CNDP, 1998, p.57-80.

⁶³Taupin, Johanna, *op.cit.*, p.12.

⁶⁴Chiffres cités dans l'ouvrage collectif *Enseigner la poésie ?*, Lyon, PUL, 1995, p.61.

⁶⁵Claude Roy, « Absence de la poésie ? », *Le débat*, n°54, mars-avril 1989, p.192.

2. Collège et lycée

À partir du collège s'amorce un phénomène qui ne fera que s'accroître au fur et à mesure que l'on avance dans le cursus scolaire : l'amenuisement du contemporain dans l'étude de la littérature en général, et de la poésie en particulier. Pour Yves Bonnefoy, il y a « trop de matières dans les programmes pour laisser une place suffisante aux œuvres »⁶⁶. Les contraintes horaires forcent à aller au plus court : le sonnet, le haïku, le jeu poétique en une phrase. Dans la revue *Lidil*, Pierre Ceysson a d'ailleurs relevé que le seul poète contemporain étudié dans sa modernité au niveau du collège était Francis Ponge.⁶⁷ Il déplore aussi le fait que la place des poètes contemporains soit « lacunaire » et « non problématisée » dans les programmes et manuels : dans le XX^e siècle, on préfère favoriser les poètes antérieurs à 1960, en privilégiant presque toujours les mêmes thématiques : la Résistance et le surréalisme. Or, il n'y aurait rien de tel pour une œuvre contemporaine que d'être inscrite sur les listes du baccalauréat... Certes, lorsque la poésie contemporaine en tant que telle fait l'objet d'un manuel à destination des lycées⁶⁸, Pierre Ceysson relève qu'une fois encore, les lois du marché faussent la donne. Sur un total de vingt-cinq poètes retenus, vingt sont publiés chez Gallimard, dans une reproduction sans surprise de cette légitimation éditoriale déjà constatée plus haut. Pourtant, ce pourrait être une des missions du collège et du lycée, que de susciter un regard créatif et problématisant sur les expressions contemporaines...

En outre, les techniques d'approche, se voulant moins instinctives qu'en primaire, reproduisent la méthodologie utilisée pour les autres types de textes : analyse du lexique, des figures de style, etc. Dans la plupart des cas, la forme l'emporte sur le fond, comme si la littérature - à l'inverse de la philosophie par exemple - était incapable de penser, de faire sens. Certains, à juste titre, ont pu mettre en doute de telles approches, voire contester l'étude de la poésie dans cette discipline que l'on appelle le français. Peut-être, en effet, les méthodes employées dans des matières telles que la musique ou les arts plastiques conviendraient-elles davantage à cette forme d'expression toute particulière qu'est la poésie... Contrairement au texte en prose « classique », un poème admet une lecture en boucle et, pourquoi pas, dans le désordre, comme un tableau : ce qu'il faut donner à entendre, c'est la mise en dialogue des mots et des sons, leur spatialisation, leur rythme... À l'opposé, on se heurte encore au vieux préjugé « la poésie, ça ne s'explique pas ». Entre ces deux extrêmes, difficile de trouver le juste milieu qui permettra aux élèves de goûter le poème dans toute sa vitalité.

Une telle approche n'est donc pas toujours confortable pour le professeur. Le texte poétique appelle en plus une lecture à haute voix qui peut mettre en danger le fragile équilibre de discipline qu'il parvient à instaurer dans sa classe. Pourtant, si l'on examine de plus près les choix personnels des enseignants de collège, on voit que la poésie contemporaine occupe une place très importante, largement motivée par le souci de faire rencontrer des poètes aux élèves. Ces rencontres, qui ne prennent sens qu'intégrées dans une stratégie d'approche globale de la poésie contemporaine, peuvent être déterminantes. Comme l'écrit Jean-Vincent Verdonnet sur sa collaboration avec le poète Jean-Yves Debreuille, « l'appropriation d'un poème n'est pas qu'un acte intellectuel »,

⁶⁶Bonnefoy, Yves, « Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée », *Articuler les savoirs. L'enseignement de la poésie*. Paris, CNDP, 1998, p.66.

⁶⁷Ceysson, Pierre, « La poésie contemporaine. L'institution scolaire et les règles de l'art », *Lidil, revue de linguistique et de didactique des langues*, n°33, 2006, p.41.

⁶⁸Massol, Jean-François (dir.), *Poésie contemporaine. 25 lectures et commentaires pour les lycées*, Grenoble, CRDP Rhône-Alpes, 1995.

elle passe aussi par le corps⁶⁹. La rencontre avec le poète « vivant », programmée comme l'aboutissement d'un travail de longue haleine étendu sur plusieurs séances, peut motiver l'ensemble de la classe.

II / Le cas universitaire

Le cas de l'université, qui nous rapproche de notre sujet, est plus complexe. Le milieu universitaire, lieu de transmission et de constitution du savoir, a souvent de lui-même une haute image de prestige et d'exigence, qui le pousse à légitimer certains domaines de la connaissance plutôt que d'autres. Ce jeu d'acceptation convient mal à l'écriture contemporaine, qui suppose une part de risque.

1. Frilosité de l'université

Nous avons déjà montré que le manque de recul, la relativité du jugement, le caractère immédiat de toute création contemporaine peuvent dérouter les lecteurs. Imaginons ce qu'il en est des professeurs d'université, qui, dès lors qu'ils inscrivent des auteurs contemporains au programme de leurs séminaires et de leurs cours, craignent de légitimer - voire de consacrer - une littérature qui peut-être ne sera qu'un feu de paille ! Car le contemporain d'aujourd'hui n'est pas nécessairement le classique de demain... Sans doute un minimum d'audace est-il nécessaire ; or, bien souvent, cette audace fait défaut aux équipes universitaires, y compris dans la recherche. Dans un entretien⁷⁰, Jean-Michel Maulpoix confirme : « Poids de la tradition, des concours et des dissertations : même en matière de "recherche", on s'aventure assez rarement au-delà des années 1960... ». Pour lui, l'université ne semble pas assez armée pour poser des questions de fond sur le poétique, notamment contemporain : ce fut manifestement le cas l'année où *Fureur et mystère* de René Char a été mis au programme de l'agrégation et où les jurys ont parfois eu du mal à évaluer les explications orales. La tendance conservatrice de l'université la freine donc dans sa légitimation des écritures les plus récentes.

Les poètes contemporains font toutefois l'objet de convocations ponctuelles, notamment de colloques. Encore ne sont-ce là que les très grands noms de la poésie d'aujourd'hui : Jacques Dupin, Philippe Jaccottet, Michel Deguy, Jacques Réda... On notera que ces poètes contemporains, bien vivants, sont tous nés dans les années 1920 ou 1930 : même pour eux, la reconnaissance est bien lente... Reste que la nomination d'une personnalité telle qu'Yves Bonnefoy, non agrégé, au Collège de France est d'une forte portée symbolique.

2. Les limites de l'enseignement universitaire

Plus encore que pour les niveaux précédents, la poésie convient mal aux formes de cours que prodigue l'université. Hormis quelques heures de travaux en groupe, cette dernière dispense surtout cours magistraux et séminaires en amphithéâtre, où un professeur doit s'adresser depuis sa tribune à des étudiants souvent extrêmement nombreux. Or « la poésie n'aime guère les conférences, où l'on peut aussi bien trouver de l'érudition, de

⁶⁹Verdonnet, Jean-Vincent, *Un poète dans la classe*, Lyon, PUL, 1998, p.8. L'expérience a eu lieu avec une classe de Seconde du lycée Jean-Moulin de Lyon.

⁷⁰Maulpoix, Jean-Michel, « Université & Poésie », *Autrement*, avril 2001, <<http://www.maulpoix.net/universite.html>>

l'autorité et de l'art, que du pédantisme et de la bouillie, mais pas de la poésie »⁷¹. La critique est désormais le fait de groupes et centres d'études pour qui l'université est le meilleur point de convergence. Dès lors, les étudiants se voient proposer une lecture qui ne confronte plus le poème à leur propre vécu, mais se concentre tout entière sur l'emploi de la langue et le discours analytique qu'elle permet de reconstituer. Ainsi, une œuvre qui recèlera un grand nombre d'images sera plus étudiée que les autres, mais courra le risque d'être noyée sous les études de sa propre richesse. « La critique [...] met entre parenthèses le poétique quand elle croit parler du poème »⁷². Le malentendu est tenace des deux côtés, les poètes « mettant tous les malheurs de la poésie sur le dos de pédants insensibles », les enseignants « véhiculant les poncifs sociaux sur le poète échevelé »⁷³. Enfin, au-delà de la question même du contenu des cours, la poésie contemporaine pose un autre problème, celui de l'évaluation de fin de semestre. Car on imagine difficilement sanctionner pareille discipline par la sacro-sainte dissertation... Néanmoins, nombreux sont ceux qui s'accordent à penser que les étudiants seraient disposés à « sauter le pas » : beaucoup d'entre eux écrivent eux-mêmes et sont prêts à témoigner envers le poème une exigence toute particulière.

On pourrait dire, à la suite de Jean-Michel Maulpoix, que l'on est « bien loin de ce qui se passe aux États-Unis où des cours sont assurés par des poètes, et où s'instaure une relation plus étroite entre la création et l'enseignement »⁷⁴. La perspective universitaire française cherche moins à favoriser la singularité de chacun, qu'à préparer les étudiants aux horizons des concours, principalement... les concours de l'enseignement. Dès lors, les venues d'écrivains, les ateliers d'écriture et autres interventions de ce genre ne sauraient être que ponctuels et marginaux. « Les invitations restent pour l'essentiel du ressort des initiatives individuelles »⁷⁵. Rappelons que « c'est en réalité tout un environnement qui vient favoriser de telles entreprises : quand plusieurs enseignants travaillent de concert, ou bien lorsque l'université se trouve à proximité d'une institution dynamique »⁷⁶.

Dès lors, *penser* la poésie serait-il opposé à *faire* de la poésie ? Le premier ne serait-il que la rationalisation et la normalisation institutionnelle du second ? Heureusement, les clivages ne sont pas si nets. Nombreux sont les poètes, qu'ils soient également professeurs à l'université ou non, à tenter, avec une ferveur quasi religieuse, de réconcilier université et poésie contemporaine. Yves Bonnefoy lui-même, invité à l'université de Fribourg en 1984, a dit : « à travers moi c'est à la poésie en tant que telle que vous avez voulu faire signe, pour en rappeler l'existence et l'éventuelle efficacité, au moment où vous reprenez votre tâche de formation des esprits »⁷⁷. Plus loin, il établira une étroite parenté entre le poète et le professeur, à travers des exemples tels que Hölderlin ou la Pléiade. Pour lui, l'incompatibilité entre l'un et l'autre est un mythe bien français, où le poète serait un transgresseur des règles que le professeur défend. En réalité, l'antagonisme n'est pas si marqué : les mouvements d'avant-garde associent généralement leur désir de bouleverser la littérature à un respect quasi exacerbé pour la

⁷¹Henri Michaux. Cité par Pinson, Jean-Claude, *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, p.9.

⁷²Bonnefoy, Yves, « Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée », *Articuler les savoirs. L'enseignement de la poésie*, Paris, CNDP, 1998, p.69.

⁷³Voir Delas, Daniel (dir.), *Aimer/enseigner la poésie à l'école*. Paris, Syros/Alternatives, 1990, Association française des enseignants de français, p.9.

⁷⁴Maulpoix, Jean-Michel, « Université & Poésie », *Autrement*, avril 2001, <<http://www.maulpoix.net/universite.html>>

⁷⁵*Ibid.*

⁷⁶*Ibid.*

⁷⁷Bonnefoy, Yves, « La poésie et l'université », *Entretiens sur la poésie (1972-1990)*, Paris, Mercure de France, 1992, p.203.

langue⁷⁸. Et si Jean-Michel Maulpoix reconnaît que l'institution impose à l'enseignant et poète qu'il est un dédoublement, nombreux sont ceux qui, comme lui, portent cette double casquette et déploient une belle énergie à établir des passerelles entre université et poésie contemporaine. Les BU pourraient constituer une de ces passerelles.

3. Le public étudiant

Les bibliothécaires ont cessé de considérer les étudiants comme un public dit « captif » vers qui il n'est pas nécessaire d'entamer des actions culturelles puisque de toute façon il fréquentera les BU. Ce n'est que depuis les dernières décennies que l'on s'est réellement attaché à cet étrange groupe social que constituent les étudiants ; mais toutes les enquêtes qui leur ont été consacrées depuis ont confirmé un point : l'extrême hétérogénéité de cet ensemble et la grande diversité de ses pratiques. Certes, il faut lire pour survivre dans la jungle de l'enseignement supérieur, mais au-delà de cette évidence, une réalité plus complexe se découvre.

Les études reprises dans le livre *Les étudiants et la lecture* montrent que le rapport des étudiants aux livres est placé sous le signe d'une dualité : la lecture peut être fonctionnelle ou gratuite, « instrument étroitement finalisé, [...] expression d'un désir de conformité aux attentes académiques » ou « libre exploration »⁷⁹. En effet, seule une partie de ces étudiants se destine à l'enseignement ou à la recherche : beaucoup « attendent une qualification et une insertion dans la vie professionnelle »⁸⁰. D'où cet aspect plus utilitaire qui vient se greffer sur la conception traditionnelle du savoir désintéressé.

Parallèlement à cette ambivalence se dessine une autre constatation : les étudiants sont une catégorie de population aux revenus modestes ; ils n'ont pas les moyens d'acheter de grandes quantités de livres et de manuels. En outre, « non seulement les étudiants sont peu enclins à acheter des livres, mais les enseignants, dans ces conditions, ont des scrupules à leur en faire une obligation »⁸¹. D'où ce constat étonnant : l'enseignant lit toujours bien plus que ses élèves, à qui il va proposer des synthèses. Les pratiques diffèrent d'une formation à l'autre : globalement, les littéraires achètent plus de livres que les scientifiques. Les professionnels des BU ne peuvent donc plus ignorer qu'un grand nombre d'étudiants de premier cycle, forts de méthodes de travail diverses, ne considèrent plus la bibliothèque comme un passage obligé, et peuvent passer une année entière sans y mettre les pieds⁸².

Nul doute que la poésie contemporaine ne fasse les frais d'une pareille situation, alors même que, de l'avis d'Yves Peyré, directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève et lui-même universitaire et poète, qui a parfois assuré des séminaires à l'université, le public étudiant a l'intérêt de poser des questions inédites et pertinentes, avec un vrai sens du commentaire. Toutefois on rappellera qu'à côté d'une conception utilitaire de la lecture persiste une vision plus désintéressée du livre et du savoir. Si les représentations communes tendent à dénigrer la première, les bibliothécaires d'université sous-estiment peut-être tout autant la seconde, qui peut pourtant faire légitimement partie de leurs attributions.

⁷⁸Bonnefoy, Yves, « Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée », *Articuler les savoirs. L'enseignement de la poésie*, Paris, CNDP, 1998, p.76-77.

⁷⁹Fraisse, Emmanuel (dir.), *Les étudiants et la lecture*. Paris, PUF, 1993. p.7.

⁸⁰Fraisse, Emmanuel, *op. cit.*, p.203.

⁸¹Fraisse, Emmanuel, *op. cit.*, p.127.

⁸² D'après une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante datant de 2003, 29% des étudiants ne fréquentent jamais, ou moins d'une fois par mois, la BU. Ce chiffre s'élève à 32,4% chez les premiers cycles.

Voir http://www.ove-national.education.fr/index.php?lang=fr&page=enqcond_rst.php&enq_id=5&cat=6&sous_cat=12

III / Les missions des bibliothèques universitaires

Les bibliothèques, municipales comme universitaires, semblent un partenaire évident pour les poètes et éditeurs désireux d'un soutien. De surcroît, les BU s'inscrivent dans une institution, l'université, qui est très présente dans les interrogations des poètes. Or, en dépit de l'abondante littérature que les poètes produisent sur leur art, en dépit des nombreuses structures convoquées pour soutenir et promouvoir la poésie - librairies, enseignement, médias... - les bibliothèques semblent un peu absentes d'un débat auquel elles auraient pourtant toute légitimité à prendre part. Même à titre purement symbolique, le mot « bibliothèque » est rarement utilisé dans les réflexions critiques. Manque de visibilité, là encore, ou réelle méconnaissance de leur propre mission par les bibliothèques elles-mêmes ?

1. Les bibliothèques dans l'université

Les bibliothèques sont des services communs de l'université : à ce titre, leur histoire est intimement liée à celle de l'enseignement supérieur, dont elles se sont efforcées d'accompagner l'évolution. Depuis longtemps, elles doivent également cohabiter avec les bibliothèques d'instituts et de laboratoires, souvent installées au sein même de l'université, et gérées par les professeurs eux-mêmes. De plus en plus, la tendance est à l'intégration de ces bibliothèques dans le service commun de la documentation (SCD) de l'université. Mais de tels changements sont parfois longs et difficiles à négocier.

Ce fonctionnement n'est pas sans incidence pour notre sujet. Sur un plan très général, la poésie contemporaine en BU souffre des difficultés qui caractérisent la relation de l'université à l'art vivant. Comme nous l'avons déjà montré, la littérature, *a fortiori* la poésie contemporaine, recueille la part la plus pauvre de l'enseignement universitaire. C'est aussi le cas en BU. Jean-Pierre Siméon, directeur du Printemps des poètes, confirme que les BU sont nettement moins impliquées que les BM dans les manifestations qu'il propose. Pour lui, ce n'est là qu'un « micro-problème », révélateur de cette réticence déjà constatée à l'échelle universitaire. Toutefois, Yves Peyré fait le constat inverse. Pour lui, ce sont les SCD qui sont en retrait par rapport aux efforts récents des enseignements universitaires ; l'université s'intéresserait davantage à la création comme objet de savoir que les BU. Toutes deux se veulent des lieux de diffusion, la différence étant que l'enseignement interroge l'œuvre dans ses fondements alors que la bibliothèque ne donne pas lieu à un discours : on y trouve les livres. De fait, Yves Peyré admet avoir été bien plus souvent sollicité en BM qu'en BU, et quand il l'était, c'était par des universitaires, non par des bibliothécaires. Il reconnaît toutefois que « lorsqu'une université fait quelque chose, il est rare que les bibliothécaires ne suivent pas » : les professionnels restent soucieux de bien faire leur travail.

Jean-Pierre Siméon pointe également l'absence de relais stables, ce qui n'encourage pas une action durable. D'une part le réseau d'informations que le Printemps des poètes entretient avec l'université reste très pauvre, et ne repose que sur l'implication personnelle de certains individus isolés. D'autre part, le statut même de l'étudiant peut décourager les meilleures volontés : comme nous l'avons vu, c'est un public qui ne fait que passer et qu'il est difficile de retenir. Même avec les étudiants motivés, le lien s'établit mal. Dès lors, les bibliothécaires actifs, ceux qui osent proposer des animations, le font par conviction, non en réponse à une demande.

Pourtant, il est essentiel de chercher à établir ce lien, car les missions générales des bibliothèques au sein de l'université sont multiples. La principale repose sur la recherche et l'enseignement bibliographique et documentaire. Rappelons que selon l'article 2 de la loi sur l'Enseignement supérieur de 1984, l'une des missions de l'enseignement supérieur est « la diffusion de la culture, de l'information scientifique et technique »⁸³. Et le SCD de l'université doit, parmi d'autres fonctions, « participer aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement »⁸⁴. Les BU peuvent aussi se concevoir comme des lieux d'étude, de collaboration avec le réseau des autres lieux culturels de la ville, et bien sûr d'accueil du public. Rares sont celles qui, comme la BU d'Angers, poursuivent de vraies politiques de conservation. Elles peuvent toutefois proposer des fonds variés, en accord avec l'environnement local : entreprises, industries, organismes publics et privés, etc. Leurs activités, tout en s'adressant à un public plus ciblé et demandeur d'un niveau scientifique en général plus élevé, ne diffèrent pas fondamentalement de celles des bibliothèques publiques. On peut donc ajouter à la liste de leurs responsabilités, comme le fait Martine Poulain dans *Littérature contemporaine en bibliothèque*⁸⁵, la « promotion des textes les plus novateurs ». C'est rejoindre ici la question de la poésie contemporaine, au nom de l'idée de culture générale.

2. La place de la culture générale

Une mission de soutien de la poésie contemporaine serait chose naturelle si l'enseignement de cette dernière était fermement implanté au sein de l'université. Or nous avons vu que ce n'était pas le cas et que, en dehors de quelques grands noms qui sonnent plutôt comme des exceptions venant confirmer la règle, la poésie contemporaine restait très marginalisée dans les enseignements, dépendante de la conviction des enseignants eux-mêmes. Mais s'agit-il seulement pour les BU de répondre directement aux enseignements proposés au sein de l'université ? Depuis quelques années, les missions de cette dernière se sont considérablement élargies : nombreux sont les décrets et arrêtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche à faire la promotion de la culture générale dans les formations universitaires⁸⁶, parmi lesquels on peut citer les arrêtés d'avril 1997 et les projets de décret du 26 novembre 2001. Les années 1960 et 1970 avaient déjà vu l'éclosion de rayonnages plus diversifiés, mais la plupart avaient été abandonnés par manque de moyens. Certes, une telle politique revient cher. On peut toutefois estimer que cette orientation vers les fonds de culture générale permet l'accès à la connaissance et l'indépendance de jugement indispensables à tout citoyen éduqué. Sans compter que c'est offrir aux étudiants des plaisirs de lecture variés et renouvelés : poésie, bien sûr, mais aussi romans, théâtre, ouvrages d'art, etc.

Derrière cette idée vaste de « culture générale », il faut comprendre que l'université, et la bibliothèque avec elle, doivent offrir aux étudiants les pré-requis culturels qui précéderont leur future spécialisation, et ce dans les domaines les plus variés. Ce sont donc surtout les étudiants de licence qui sont visés ici, ceux-là mêmes qui sont les plus demandeurs de documentation générale : dictionnaires, manuels, ouvrages de référence. Comme l'explique Guy Hazzan : « il s'agit, par l'acquisition d'une culture générale de la discipline, d'aller au-delà d'une simple acquisition de connaissances, de mettre les savoirs en culture, d'en saisir la complexité, mais aussi d'éveiller l'esprit critique, le

⁸³Cité par Hazzan, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 <<http://bbf.enssib.fr>>

⁸⁴*Ibid.*

⁸⁵Poulain, Martine (dir.), *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2001, p.14.

⁸⁶Hazzan, Guy, *op.cit.*

doute, la curiosité et de se rendre disponible pour d'autres savoirs eux-mêmes sans cesse renouvelés »⁸⁷. Et de rappeler cette phrase d'Yves Michaud, particulièrement éclairante pour notre étude : « La question n'est plus de citer les poètes majeurs, mais de comprendre ce qu'est la poésie et quels en sont les enjeux »⁸⁸. Il était important de mentionner cette priorité clairement définie, afin de ne pas cantonner le débat aux seules universités de lettres où se pratiquerait l'étude de la poésie contemporaine. En tant qu'intermédiaire idéal entre les étudiants et les savoirs des différentes disciplines, les BU ont toute légitimité à s'interroger sur la présence ou non de la poésie d'aujourd'hui sur leurs rayons.

3. L'animation en bibliothèque universitaire ?

Si l'action culturelle et toutes les animations qui l'accompagnent font désormais partie du quotidien des BM, elles constituent encore pour certaines BU, qui s'estiment liées au prestige de ce lieu « sérieux » qu'est l'université, un sujet de doute et de méfiance. Michel Melot n'a pas manqué de relever cette suspicion : « les bibliothèques publiques sont des lieux tout désignés pour la demande d'échanges vivants, en attendant que les universitaires ne s'en emparent à leur tour »⁸⁹. Jean-Pierre Siméon, sans cesse invité dans les écoles et les BM, confie n'avoir été sollicité que deux fois en BU. Voilà pourtant un enjeu majeur pour notre question de la poésie contemporaine car, comme l'a souligné Thierry Ermakoff⁹⁰, la littérature de création dans son ensemble ne prend véritablement sens qu'autour de l'accueil de l'écrivain ou de la valorisation de son œuvre. Déjà le rapport Miquel, en 1989, avait pointé « le rôle culturel que devraient jouer les bibliothèques dans l'animation des campus : expositions, manifestations autour du livre et de la lecture, nouvelles technologies de l'information sont autant d'actions culturelles qui font partie intégrante de la mission des BU. Leur image nouvelle doit être associée à la culture vivante »⁹¹. Près de vingt ans plus tard, il n'est toujours pas certain que les BU aient pleinement pris conscience de cet aspect de leur mission... Benoît Lecocq relève ainsi que « de toutes les interventions qui entrent dans la sphère culturelle (expositions, concerts, lectures, tables rondes, colloques, sessions du livre, ateliers d'écriture, mise à disposition de fonds spécifiques, etc.), [c'est] la formule des expositions à laquelle incontestablement ont le plus souvent recours les BU et les bibliothèques des grands établissements »⁹². Or, une exposition n'est pas tout. L'université est bien souvent un lieu de rencontres et de débats, même pour ce lectorat étudiant qui se détourne d'elle. Proposer des actions culturelles vivantes permet donc non seulement de retenir le public déjà fréquentant, mais aussi d'attirer celui qui, d'ordinaire, lui échappe. La bibliothèque devient alors un lieu culturel vivant, en accord avec l'énergie de l'environnement universitaire, et peut remplir un rôle civique en soutenant les petits éditeurs. Sans perdre leur exigence documentaire, les BU se font véritables « bibliothèques pour étudiants », proposant des services élargis, jetant des ponts, au-delà de la clôture du monde universitaire, vers la ville au sens large.

⁸⁷Hazzan, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 <<http://bbf.enssib.fr>>

⁸⁸*Ibid.*

⁸⁹Melot, Michel, « Avant-propos », *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2008, p.14.

⁹⁰Poulain, Martine (dir.), *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2001, p.164.

⁹¹Cité par Hazzan, Guy, *op.cit.*

⁹²*Ibid.*

4. Formation du personnel de bibliothèque

« L'engagement de la bibliothèque doit s'envisager aussi comme l'engagement des bibliothécaires »⁹³. Pour valoriser la poésie contemporaine, les professionnels doivent donc s'investir directement. Conservateurs et bibliothécaires sont surtout recrutés sur leur culture générale lors des concours : c'est dire si celle-ci est au cœur du métier. Étant amenés à définir les politiques d'acquisition et d'enrichissement des collections, les professionnels des bibliothèques doivent posséder les instruments intellectuels qui leur permettront d'agir dans n'importe quelle discipline. Mais Martine Poulain remarque que les connaissances dispensées dans les formations initiales sont surtout techniques : « la part donnée au traitement du document est toujours plus importante que celle donnée à la connaissance des contenus »⁹⁴. Or, un minimum de connaissance des contenus est nécessaire pour exercer un rôle de valorisation et de promotion.

Dans son enquête consacrée en 2008 aux pratiques culturelles des personnels de bibliothèques⁹⁵, David-Jonathan Benrubi a relevé plusieurs tendances intéressantes. Sur 1426 personnes interrogées, ceux qui déclarent que la poésie fait partie des genres de livres qu'ils lisent fréquemment ont les caractéristiques suivantes : les hommes sont sur-représentés ; les conservateurs sont sur-représentés (ce qui est lié au précédent constat) ; les forts lecteurs sont soit les très jeunes (moins de 24 ans), soit les plus âgés (46 à 51 et plus de 51 ans) ; ils déclarent un grand nombre de genres (il est tendanciellement rare que la poésie soit retenue parmi un petit nombre de genres déclarés). En outre, on observe une attraction entre la modalité « déclaration de la poésie comme genre lu » et le théâtre, l'histoire de l'art, et la littérature antique et médiévale. Cette observation est corroborée par celle d'une association tendancielle de ces genres parmi les genres déclarés comme non lus. Par ailleurs, la lecture de poésie et celle de romans policiers et romans noirs semblent s'opposer mutuellement, ainsi que, dans une moindre mesure, les livres pratiques (« livres de cuisine », « livres de décoration, d'ameublement... »). Le test du khi-deux⁹⁶ confirme l'existence d'une corrélation entre la variable « déclarer lire de la poésie » et les modalités de la variable « genres lus ». Notons que ces observations sont aussi bien valables pour tous types de personnels des bibliothèques, qu'il s'agisse de lecture publique ou de milieu universitaire, et qu'il n'y a pas de corrélation avec le niveau d'études.

Bien sûr, le cas des créations contemporaines, surtout pour la poésie, est encore plus délicat. Pour les mêmes raisons que celles relevées chez les universitaires, les bibliothécaires peuvent ne pas se sentir à leur aise pour mettre en valeur un domaine qui présente un paysage aussi complexe. Suivre les évolutions, guetter les émergences suppose une vigilance de tous les instants. Anne Dujol remarquait, dans un colloque consacré à la médiation des bibliothécaires : « Ce n'est pas parce qu'on est bibliothécaire qu'on connaît la littérature, qu'on aime la littérature »⁹⁷. Raison de plus quand il s'agit de se confronter à une littérature en train de se faire ! Il est plus facile de se tourner vers les grands chefs d'œuvre de la littérature, que personne ne conteste... Comme l'écrit Bertrand Calenge : « tout en la survalorisant, les bibliothécaires ne savent

⁹³Huchet, Bernard, « Palladium ou force vive ? » dans *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2008, p.26.

⁹⁴Poulain, Martine, *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2001, p.14.

⁹⁵Benrubi, David-Jonathan, *Et nous ? Les pratiques culturelles des personnels de bibliothèque*, Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Christophe Evans, ENSSIB, 2009.

⁹⁶Le test du khi-deux permet, partant d'une hypothèse et d'un risque supposé au départ, de rejeter l'hypothèse si la distance entre deux ensembles d'informations est jugée excessive. Il est particulièrement utilisé comme test d'adéquation d'une loi de probabilité à un échantillon d'observations supposées indépendantes et de même loi de probabilité.

⁹⁷Bertrand, Anne-Marie, « Les bibliothécaires », *BBF*, 2002, n° 5, p. 86-88 <<http://bbf.enssib.fr>>

pas très bien ce qu'est la littérature, dès lors qu'ils abordent la création contemporaine et quittent le rassurant consensus autour des classiques »⁹⁸. L'origine sociologique du corps professionnel, généralement issu de la classe moyenne, encourage ces choix consensuels. Et la frilosité de l'enseignement universitaire conduit à privilégier ces rassurants classiques, d'autant plus que les professeurs, partageant les mêmes craintes que les bibliothécaires, ne peuvent pas toujours apporter leur aide dans la prescription. Enfin, outre cette difficulté à se repérer dans le dédale de la poésie contemporaine, se pose la question de la valorisation même et de l'animation telle que nous l'avons brièvement abordée. Exposition, rencontre, atelier : autant de formules qui ne s'improvisent pas, et que l'agent en BU maîtrise sans doute encore moins que son collègue officiant en lecture publique. Bien sûr, il est possible de déléguer cette partie du travail à un tiers : professeur de l'université, intervenant extérieur, etc. Mais c'est alors brouiller la visibilité de l'action entreprise par la bibliothèque, qui ne peut être correctement représentée que par ses propres membres. On comprend dès lors que nombre de conservateurs et bibliothécaires hésitent à s'engager dans cette voie, au risque de condamner leur établissement à une certaine passivité.

Le milieu de l'enseignement constitue donc un terrain propice à la découverte et à la diffusion de la littérature contemporaine, notamment en poésie. Mais le système universitaire, embarrassé face à ce champ de l'extrême contemporain qu'il lui est difficile de maîtriser et pour lequel il n'est sans doute pas complètement adapté, manifeste une réticence qui se répercute sur l'établissement documentaire qu'il abrite, la BU. Pourtant, nombre de textes et de recommandations officielles montrent que la poésie a toute sa place dans les missions des BU. Concrètement, quelle peut être l'étendue de cette place actuellement ? Une tentative d'état des lieux s'impose.

⁹⁸Calenge, Bertrand, « Compte-rendu sur *La littérature contemporaine en bibliothèque* », *BBF*, 2001, t. 46, n° 6. <<http://bbf.enssib.fr>>

ETAT DES LIEUX EN BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Par son manque de lisibilité et sa complexité, la poésie contemporaine est un objet difficile à évaluer en BU. Trop de dispersion, trop de circuits éphémères. Par ailleurs, les universités se caractérisent par leur diversité et leur originalité et « les sources concernant les BU restent limitées à des données quantitatives globales, ou à des articles de revues professionnelles. »⁹⁹ De même, il n'existe aucune étude par établissements qui pourrait permettre une comparaison et une analyse quantitative des fonds. Cette insuffisance statistique se retrouve bien entendu dans le cadre des collections de poésie contemporaine : elle ne nous permet donc qu'une connaissance très fragmentaire des fonds existants.

I / Le premier aperçu de Pierre Maubé

Nous trouvons un point de départ précieux dans l'enquête à laquelle s'est livré le poète et bibliothécaire Pierre Maubé¹⁰⁰. En 2007, Pierre Maubé a cherché dans le SUDOC vingt-six grandes revues de poésie actuelle et a obtenu les résultats suivants :

<i>Action poétique</i> : 43 bibliothèques sur 3400.	
<i>Arpa</i> : 15	<i>Multiplies</i> : 11
<i>Aujourd'hui Poème</i> : 8	<i>Nioques</i> : 11
<i>Autre Sud</i> : 53	<i>Le Nouveau Recueil</i> : 28
<i>La Barbacane</i> : 17	<i>Po&sie</i> : 58
<i>Contre-allées</i> : 1	<i>Poésie première</i> : 3
<i>Décharge</i> : 4	<i>Rétro-Visueur</i> : 8
<i>Diérèse</i> : 0	<i>La Sape</i> : 7
<i>Encres vives</i> : 14	<i>Sarrazine</i> : 2
<i>Friches</i> : 7	<i>Siècle 21</i> : 9
<i>Ici et là</i> : 1	<i>Supérieur inconnu</i> : 6
<i>Java</i> : 4	<i>Verso</i> : 3
<i>Lieux d'être</i> : 7	<i>Voix d'encre</i> : 1
<i>Le Mâche-Laurier</i> : 7	

Ces résultats appellent plusieurs commentaires. En plus des BU, le SUDOC prend en compte les collections de périodiques de 228 bibliothèques municipales et départementales ; Pierre Maubé n'étant pas entré plus en avant dans les détails, son enquête ne dit pas quelle est leur participation aux chiffres cités précédemment. D'autre part, il peut arriver que le SUDOC lui-même ne soit pas complètement à jour, si le catalogage prend du retard ou n'est tout simplement pas assuré : certaines bibliothèques possèdent des revues de poésie non signalées - ou mal signalées - dans le catalogue collectif. Par exemple, la BU d'Angers, dans son enquête sur le patrimoine, signale 415

⁹⁹Renoult, Daniel, *Les bibliothèques dans l'université*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1994, p.7.

¹⁰⁰Maubé, Pierre, « Revues de poésie et bibliothèques : désamour éternel ? ». *Poezibao*

<<http://poezibao.typepad.com/poezibao/2007/10/revues-de-posie.html>> Voir le texte intégral en annexe 2.

périodiques littéraires, mais seulement 302 notices informatisées ; les documents concernant les poètes de l'École de Rochefort figurent dans les priorités des fonds en cours de signalement. En outre, on relèvera que le SUDOC recense tous types de BU, et qu'il conviendrait, là encore, d'affiner les résultats. Pierre Maubé lui-même note : « la majorité des BU de lettres sont abonnées à une, voire plusieurs revue(s) de poésie, le titre apparaissant le plus souvent étant *Action poétique*, suivi du *Nouveau Recueil* et de *Autre Sud* (publications dans lesquelles écrivent nombre d'universitaires...). En revanche, beaucoup plus rares (moins de dix) sont les abonnements des BU françaises à des revues pourtant reconnues comme *Arpa*, *Contre-allées*, *Décharge*, *Encres vives*, *Friches*, *Le Mâche-Laurier*, *Multiplés*, *Verso* ou *Voix d'encre*. » On peut en déduire que la poésie contemporaine occupe une place fort réduite en BU généralistes et littéraires, et quasi nulle dans les bibliothèques couvrant les autres domaines.

II / Les revues de poésie dans le SUDOC

À la suite de Pierre Maubé, nous avons voulu nous faire une idée de la place que tiennent les revues de poésie dans les BU. Les revues sont un médium d'évaluation particulièrement intéressant et révélateur, car elles se situent souvent à la pointe de l'extrême contemporain et diffusent une poésie en train de s'écrire, pas encore connue et reconnue. Nous nous sommes fondée sur le recensement des revues proposé par l'annuaire ARLIT, qui en 2003 comptait 448 revues dites « de poésie ».

L'ARLIT constitue une base de travail d'autant plus nécessaire que le SUDOC lui-même offre peu de possibilités de recherche. Lorsque l'on cherche des périodiques sous le sujet « poésie », on n'obtient en effet que 87 réponses, incluant les revues de pure critique littéraire et les revues en langue étrangère (notamment anglo-saxonnes). Parmi ces réponses, seuls *Le Mâche-laurier*, *Cahiers de poèmes*, *Cahiers Roucher-André Chénier* et *Jalons* sont recensés par l'ARLIT 2003. Parce qu'elle couvre un champ plus large que la seule poésie, la célèbre revue *Action poétique* ne figure pas dans cette liste... On voit combien le SUDOC en soi est un outil très imparfait. Il révèle au moins une chose : le manque de visibilité dont pâtit la poésie, en particulier contemporaine, est valable pour les catalogues de bibliothèque tels que le SUDOC les reflète.

1. Premiers chiffres

C'est donc armée des jalons posés par l'ARLIT que nous avons pu essayer de nous faire une idée un peu plus précise sur la présence des revues de poésie. Pierre Maubé n'en avait cherché que 26 ; nous avons interrogé les 448 titres recensés en 2003. Dans les résultats retenus, nous avons ensuite supprimé les revues qui ne concernaient pas la poésie *contemporaine* à proprement parler, comme les *Cahiers Jacques Audiberti*, qui ne produisent que des recherches sur ce poète mort il y a quarante ans, sans proposer de création poétique autour de son nom. Nous avons également écarté les revues destinées à la jeunesse (*J'aime lire*, par exemple), mais conservé les revues de pédagogie qui peuvent avoir toute leur place en bibliothèque d'IUFM notamment. Enfin, nous n'avons pas pris en compte les revues mentionnées dans l'index ARLIT, mais ne faisant pas l'objet d'une notice explicative dans le corps de l'ouvrage, car il était impossible de savoir s'il s'agissait bien d'un titre correspondant à notre sujet de recherche.

De 448 titres recensés, nous passons donc à 365 revues clairement identifiées comme abritant, à quantité et qualité très variables, de la poésie contemporaine. D'après le SUDOC, seules 162 d'entre elles sont présentes en bibliothèque d'étude (et, pour 12

d'entre elles, *exclusivement* en bibliothèque d'étude). 82 n'apparaissent tout simplement pas dans le SUDOC, soit qu'elles n'aient fait l'objet d'aucune acquisition, soit qu'elles aient disparu avant même que les bibliothécaires ne soient informés de leur existence, soit qu'elles aient été mal signalées dans le SUDOC. 126 enfin ne sont signalées qu'en bibliothèque territoriale (BDP, BM), ou à la BNF ; 77 sont d'ailleurs uniquement recensées à la BNF, sans doute présentes par le biais du dépôt légal. Au total, moins de la moitié de ces revues abritant de la poésie contemporaine se trouve dans au moins une bibliothèque d'étude.

2. Les établissements

Dans notre perspective de recherche, quelles sont les bibliothèques concernées ? Nous aurions pu nous en tenir à la stricte liste des BU, telles qu'elles sont définies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹⁰¹. Nous avons montré plus haut que les bibliothèques de recherche dans leur ensemble étaient encouragées à proposer un fonds qui dépasse la simple spécialisation de l'institution dont elles dépendent. Il nous a donc semblé difficile d'écarter les bibliothèques spécialisées des grandes institutions du savoir et de la recherche, lorsqu'elles apparaissaient dans les résultats du SUDOC. Nous pouvons d'autant plus inclure ce type de bibliothèque dans notre étude qu'il ne présente pas de différence majeure de fonctionnement avec les BU traditionnelles : il participe à la diffusion des revues de poésie contemporaine sans faire preuve d'une singularité qui pourrait justifier un traitement particulier.

On aurait pu penser que les BU et les UFR de lettres se tailleraient la part du lion dans la liste des bibliothèques d'étude possédant le plus de revues de poésie contemporaine. Or, si celles-ci figurent effectivement en très bonne place tout au long du classement, c'est avec plaisir que l'on trouve des revues de poésie dans les établissements scientifiques les plus variés, qu'ils soient littéraires ou non. Un phénomène qu'Yves Peyré explique par le fait que les grands établissements se veulent plus généralistes et abritent des collections plus libres. Avant de nous attacher aux principaux pôles, donnons les grands types de centres de documentation qui, à leur manière et à un degré plus ou moins prononcé, participent à la promotion de la poésie contemporaine. Dans le milieu universitaire traditionnel, nous trouvons toutes les sortes de BU et BIU, les SCD, les bibliothèques d'UFR. Il y a également les établissements tournés vers la littérature pédagogique : IUFM, CDDP, CRDP, INRP... S'y ajoutent les grandes écoles, centres de recherche comme le CIRDOC, l'INHA ou l'INIST, ainsi que quelques grandes institutions culturelles (MNAM, Fondation MSH). On le voit : la poésie contemporaine n'est pas qu'une affaire d'étudiants littéraires ultra-spécialisés...

De très loin, ce sont les bibliothèques parisiennes qui sont les mieux fournies et possèdent le plus grand nombre de revues, au premier rang desquelles – et par ordre décroissant – la bibliothèque Sainte-Geneviève ; la Sorbonne ; la bibliothèque du Saulchoir ; la BU de Paris-III ; la bibliothèque Saint-Denis (Paris-VIII) ; la BU de Nanterre (Paris-X) ; la BU Malesherbes (Paris-IV) ; la bibliothèque centrale de Paris-VII. Ces bibliothèques possèdent entre 60 et 12 revues de poésie telles que les référencie l'ARLIT 2003. Ce constat ne nous surprendra pas : déjà en 1993, on pouvait lire dans *Les étudiants et la lecture* : « si l'on excepte Paris et ses grandes bibliothèques, riches de collections anciennes, prestigieuses et plutôt orientées vers la recherche, les bibliothèques de l'enseignement supérieur se classent en général parmi les

¹⁰¹Disponible en ligne à l'adresse suivante : < <http://www.sup.adc.education.fr/bib/FnSvr.htm> >

établissements moyens ou petits »¹⁰². Il ne s'agit pas ici de collections anciennes, au contraire, mais le dynamisme et le degré d'exigence des bibliothèques parisiennes continuent à dominer la documentation universitaire française.

Hors de Paris, les principales BU sont : la BU Lettres et Sciences d'Angers, qui devance de très loin tous les établissements suivants ; la BCIU de Clermont-Ferrand ; le SCD de Metz ; la BNUS de Strasbourg ; la BU Droit-Lettres de Poitiers ; la BU Lettres Arts et Sciences Humaines de Nice ; la BU Droit-Lettres de Reims ; la BU Lettres de Tours. Ces bibliothèques possèdent entre 58 et 15 revues de poésie telles que les référencie l'ARLIT 2003.

Enfin, cinq bibliothèques de recherche non universitaires possèdent au moins 10 de ces revues : le MNAM (26 revues) ; le CIRDOC (18), l'INHA (15) ; la fondation MSH (12) ; l'INIST (10).

3. Les revues

Quelles sont les revues les mieux diffusées dans le monde des bibliothèques de recherche ? La plus répandue, *Europe*, est présente dans 144 établissements ; viennent ensuite :

Français aujourd'hui : 126
La Nouvelle Revue française : 95
Septentrion : 66
Po&sie : 41
Autre sud : 39
Matricule des anges : 38
Action poétique : 31
Conférence : 30
Agone : 27
Poésie 2008 : 27
Iris : 26
Le Nouveau Recueil : 24

Peu de ces revues sont des revues de poésie contemporaine « pure ». Les deux premières, *Europe* et *Français aujourd'hui*, sont des publications à portée plus générale (la seconde étant orientée vers la pédagogie) qui dédient régulièrement quelques pages à la poésie contemporaine, qu'il s'agisse de créations ou d'éléments de réflexion. Les revues déjà citées par Pierre Maubé dans son enquête présentent des chiffres à peu près similaires, les nôtres n'incluant pas les bibliothèques publiques éventuellement présentes dans le SUDOC.

Autre constat non dénué d'intérêt : les recherches que nous avons pu mener concernaient les revues francophones dans leur ensemble et incluent donc les revues suisses, canadiennes, québécoises, luxembourgeoises et, surtout, belges (10 revues recensées).

¹⁰²Fraisse, Emmanuel (dir.), *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, p.194.

Si l'on se penche maintenant sur les revues de poésie à strictement parler - et signalées comme telles par l'ARLIT - on obtient des résultats indéniablement plus modestes.

Nombre de bibliothèques possédant...	... les revues de poésie
41	<i>Po&sie</i>
31	<i>Action poétique</i>
27	<i>Poésie 2008</i>
9	<i>Poésie 1/vagabondages</i>
8	<i>Journal des poètes</i>
7	<i>Arpa ; In'hui ; Polyphonies</i>
6	<i>Laudes</i>
5	<i>Barbacane ; Cahiers de poèmes ; Cahiers de poésie-rencontres ; Rétro-viseur ; La Sape</i>
4	<i>Aujourd'hui poème ; Coin de table ; Echappée belle ; Encres vives ; Gare maritime ; Jalons ; Multiples</i>
3	<i>Nu(e) ; Sorgues ; Souffles</i>
2	<i>Cri d'os ; Friches ; Hommes sans épaules ; Jointure ; Poésie première ; Traces</i>
1	<i>An Amzer ; l'Arme de l'écriture ; Besace à poèmes ; Cahiers de la poésie ; Contre-allées ; Coup de soleil ; Flammes vives ; Lèvres urbaines ; Poésie sur Seine ; Poètes au Raincy ; Poetic 7 ; Renouveau ; Rivaginaires ; Salon orange ; Séquences. ; Vivre en poésie</i>

En plus de ces revues, toutes possédées par au moins un centre de documentation français, on compte 62 revues estampillées « poésie » par l'ARLIT, et qui ne sont présentes dans aucune bibliothèque de recherche. Sur ces 62 revues, 23 sont uniquement à la BNF ; 21 n'apparaissent en aucun endroit du SUDOC, ce qui semble signifier qu'aucun établissement ne les possède, pas même la BNF. Compte tenu du caractère parfois très éphémère, voire fulgurant, des publications de poésie contemporaine, ce constat s'explique facilement et n'a rien de déshonorant en soi. Reste que si les bibliothèques ne délaissent pas complètement le champ de la poésie, loin de là, des progrès sont encore à faire pour assurer une bonne couverture de ce champ.

Certes, il faudrait nuancer ces résultats en déterminant s'il s'agit d'abonnements conséquents ou de titres isolés ; si les abonnements sont complets et s'étalent sur une longue durée ; s'il s'agit de revues reconnues ou au tirage confidentiel ; si elles sont récentes, toujours en activité ou à présent disparues. Néanmoins, les quelques chiffres que nous avons pu donner ne manquent pas d'intérêt : la poésie contemporaine n'est pas absente des BU, elle est simplement regroupée sur un petit nombre de sites et de titres, et pas toujours identifiée clairement comme telle.

III / Les auteurs et éditeurs de poésie dans le SUDOC

Une étude sur les auteurs et éditeurs de poésie est bien plus difficile à mener que pour les revues. Là où un seul et même titre de revue est présent dans un nombre plus ou

moins important d'établissements, un seul et même éditeur va ressortir à travers des dizaines, parfois des centaines de titres. En outre, ces éditeurs peuvent aussi publier des ouvrages qui n'ont rien à voir avec la poésie : il faudrait donc imaginer éplucher toutes les notices une à une, tâche que l'on devine sans fin, ou du moins au-delà des limites du présent mémoire.

Nous avons tout de même voulu nous donner une idée, même sommaire, de la présence des éditeurs de poésie. Comme pour les revues, nous avons donc utilisé l'annuaire AUDACE 2005, qui proposait un recensement de 489 éditeurs, classés en quatre catégories : grand, moyen, petit et micro-éditeur. Notre recherche a uniquement porté sur les micro-éditeurs, qui publient souvent avec parcimonie et représentent un « cas extrême » de la marginalité de la poésie contemporaine. L'enquête devenait alors possible.

Un constat principal ressort : la plupart des établissements qui soutiennent les revues de poésie contemporaine sont également ceux qui possèdent dans leurs rayons au moins quelques recueils de petits éditeurs de poésie contemporaine. Comme on pouvait le supposer, ces deux modes de lecture ne sont donc pas opposés, mais bien complémentaires.

Les principaux centres de documentation que nous avons relevés précédemment restent inchangés : bibliothèque Sainte-Geneviève, CIRDOC de Béziers, BU d'Angers et de Paris-III. La régionalisation des acquisitions semble plus marquée encore, puisque nombre de micro-éditeurs voient leurs ouvrages uniquement présents dans les bibliothèques de recherche à proximité de leur lieu de publication : par exemple *Nu(e)* a trois parutions signalées à la BU Lettres de Nice et nulle part ailleurs.

Une recherche complète par poète n'était pas plus facile à mener. Nous avons donc restreint l'enquête sur deux noms, connus et reconnus, mais sans être particulièrement médiatiques : Bernard Heidsieck et James Sacré. Tous deux ont l'avantage d'avoir produit une œuvre poétique de taille raisonnable. Le site du CIPM indique une bibliographie de 40 ouvrages pour Heidsieck ; 13 sont présents dans le SUDOC : *Sitôt dit* ; *Poème partition F* ; *Poème partition Q* ; *Partition V* ; *Le carrefour de la chaussée d'Antin* ; *Respirations et brèves rencontres* ; *Notes convergentes* ; *Canal Street* ; *Vaduz* ; *La poinçonneuse*, *Démocratie II*, *Couper n'est pas jouer* et *Derviche*. La proportion n'est pas immense, mais la particularité de l'œuvre de Heidsieck, qui s'est souvent aventuré du côté de la poésie sonore, peut expliquer ce constat mitigé : la plupart de titres que nous avons mentionnés ci-dessus sont en réalité des supports audio ou des livres accompagnés de CD. Nombreuses sont les BU qui hésitent encore à accorder une large place à ce type de document.

Poème partition Q n'est présent qu'à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; en dehors de ce cas, les œuvres ci-dessus sont présentes dans plusieurs BU, mais toujours en Lettres : Amiens, Angers, Arras, Chambéry, Grenoble-2, Nice, Reims, Rouen, Saint-Étienne, Paris-III, Paris-VIII, centre multidisciplinaire de Paris-XII Créteil, Cergy-Pontoise Les Cerclades. S'y ajoutent les bibliothèques de l'ENS Ulm, de la Fondation des sciences politiques et l'institut Médiadix de Nanterre, ainsi que l'INRP de Lyon et les IUFM de Bordeaux et Saint-Brieuc.

Quant à James Sacré, on trouve 37 de ses ouvrages sur les 48 recensés sur le CIPM : *Ancrits* ; *Cœur élégie rouge* ; *Un sang maniériste* ; *Relation* ; *La transparence du pronom elle* ; *Des pronoms mal transparents* ; *La petite herbe des mots* ; *Écritures courtes* ; *Des animaux plus ou moins familiers* ; *Ma guenille* ; *La nuit dans les yeux* ; *Viens, dit quelqu'un* ; *La peinture du poème s'en va* ; *Écrire pour t'aimer* ; *Bocaux*,

bonbonnes, carafes et bouteilles (comme) ; Figures qui bougent un peu ; Rougigogne ; Une fin d'après-midi à Marrakech ; Le taureau, la rose, un poème ; La poésie, comment dire ? ; Anacoluptères ; Écrire à côté ; Si peu de terre, tout ; Une petite fille silencieuse ; Quelque chose de mal raconté ; À l'encre et au point lancé ; Comme pour être un jardin ; Les mots longtemps, qu'est-ce que le poème attend ? ; Mouvementé de mots et de couleurs ; Monsieur l'évêque avec ou sans mitre ; Trois anciens poèmes mis ensemble pour lui redire je t'aime ; Âneries pour mal braire ; Broussaille de prose et de vers ; Le poème n'y a vu que des mots ; Un paradis de poussière ; L'Amérique un peu ; D'autres vanités d'écriture. À l'exception de *Comme pour être un jardin* (INHA), *Quelque chose de mal raconté* (BU Lettres de Pau) et *Des pronoms mal transparents* (BU Lettres de Poitiers), uniquement présents en un endroit, tous ces titres sont signalés dans au moins 4 ou 5 établissements différents, jusqu'à 21 pour *Anacoluptères*. On y retrouve les mêmes bibliothèques que citées précédemment, plus de nombreuses autres. Par conséquent, un poète contemporain exigeant tel que Sacré est loin d'être absent des fonds des BU. Difficile de savoir si le constat pourrait être étendu à d'autres auteurs ; si tel était le cas, cela montrerait que le principal problème de la poésie contemporaine en bibliothèque n'est pas son absence, mais plutôt son manque de visibilité.

IV / Quelques cas particuliers

Afin de compléter cet état des lieux sommaire, attachons-nous de plus près à quelques établissements présentant chacun des caractéristiques différentes et voyons quelles formes concrètes peuvent prendre les collections de poésie contemporaine en bibliothèque de recherche.

1. Le Centre d'études poétiques de l'ENS-LSH

Le fonds CEP de l'ENS-LSH, à Lyon, est un fonds de laboratoire ayant pour intitulé « poésie moderne et contemporaine, poétique et théorie littéraire ». Il compte environ 800 monographies auxquelles s'ajoute un ensemble de périodiques. En tant que bibliothèque de laboratoire, il dispose d'un budget confortable que l'ENS met à disposition de l'équipe de chercheurs ; la bibliothèque de l'ENS subventionne également le fonds, dont le budget est complété par des aides de soutien du CNL.

Une bibliothèque de chercheurs n'est pas un centre de documentation : pour cette raison le fonds CEP n'a aucune prétention à devenir CADIST. Il s'agit plutôt d'accroître des fonds très pointus et d'en garder le caractère spécialisé pour en faire un pôle d'excellence. La responsable du fonds n'en perçoit pas le fonctionnement en termes de bibliothèque, mais en terme d'établissement, d'où la volonté de travailler en collaboration avec les chercheurs et la bibliothèque de l'ENS.

Les bibliothécaires qui ont travaillé pour ce fonds jouissent d'une relative indépendance. Leur rôle consiste essentiellement à faire de la veille autour des revues et des nouvelles parutions. Les acquisitions dépendent beaucoup des poètes et penseurs invités au long de l'année, ainsi que des membres du laboratoire de recherche. Elles s'opèrent donc souvent par le biais de petits réseaux, sans suivre de plan d'acquisition strictement préétabli. La relative autonomie des bibliothécaires n'empêche pas une étroite collaboration avec l'équipe enseignante du laboratoire, même si les chercheurs admettent qu'il n'est pas toujours facile de faire cohabiter ces deux univers parallèles. Ils reconnaissent notamment des difficultés pour entrer dans ce monde de référencement et de catalogage... Un tel constat nous conforte dans la nécessité d'un engagement

personnel de la part des bibliothécaires eux-mêmes, pour aboutir à un fonctionnement de compétences partagées.

Différents types de supports sont proposés : monographies et revues, mais également documents électroniques (sous forme de DVD et CD-ROM).

Les monographies se partagent entre recueils de poésie, actes de colloques et textes de réflexion théorique sur la poésie mais aussi sur la littérature et les arts plastiques.

Les périodiques sont présents à travers une dizaine d'abonnements. Naturellement, la revue *Nioques*, dont le rédacteur en chef est le directeur du CEP, Jean-Marie Gleize, figure en bonne position. On trouve aussi *Quaderno*, dirigée par le poète Philippe Beck ; *Le Nouveau Recueil* de Jean-Marie Maulpoix ; *Conférences* ; *Ralentir travaux* ; la revue *Prétexte* ; la *Main de singe* ; *Archipel* ; *Java* ; *Recueil* ; *Pleine marge* ; *T.E.M.* ; le *Bucentaure* ; *Digraphe*.

Les documents électroniques sont moins nombreux : nous n'avons relevé que le DVD *Je me jette* de Charles Pennequin, le CD de poésie sonore d'Anne-James Chaton, *Événements 99*, le CD-ROM de Thomas Braichet *On va pas sortir comme ça on va pas rentrer*, tous trois couplés à un livre. C'est peu, mais n'oublions pas qu'il s'agit d'un fonds de laboratoire, par définition assez restreint. La seule présence de ces documents suffit à montrer combien la poésie contemporaine est riche dans ses formes : s'ils constituent une majorité écrasante, les monographies et les périodiques ne sont pas les seuls supports qui permettent de développer un tel fonds.

2. Les bibliothèques de Censier Paris-III

À Paris-III, deux bibliothèques offrent d'intéressantes ressources aux étudiants et chercheurs du centre Censier : la bibliothèque centrale, située au 13, rue de Santeuil, et la bibliothèque de l'UMR « Écritures de la modernité », au bureau 424 du centre Censier.

La bibliothèque de l'UMR « Écritures de la modernité »

Une unité mixte de recherche (UMR) reçoit un double financement de l'université et du CNRS. Ce système lui confère un budget un peu plus élevé que les laboratoires financés par l'université seule. Dans notre cas précis, l'université a fourni les locaux, plutôt confortables, et le CNRS, l'équipement. C'est encore le CNRS qui a la charge de la partie administrative. L'UMR « Écritures de la modernité » rassemble six équipes de chercheurs sur la littérature du XX^e siècle, dont, en poésie, l'équipe de Daniel Delbreil « L'esprit nouveau en poésie : Apollinaire, Queneau » et l'équipe de Michel Collot « Recherches sur la poésie contemporaine ».

La bibliothèque de l'UMR comporte un nombre assez modeste d'ouvrages communiqués de façon restreinte. C'est une doctorante vacataire, payée par l'université, qui en assure le fonctionnement général 20 heures par semaine : elle propose une ouverture du lundi au jeudi, de 10h à 14h, 15h, 16h ou 17h. Elle assure également le classement et le prêt.¹⁰³ Le fonds n'étant pas informatisé et n'ayant pas vocation à être ouvert sur l'extérieur¹⁰⁴, le catalogue est encore sur fiche papier et consultable en présence d'un responsable d'équipe. Sans doute un vrai travail de bibliothécaire reste-il à faire... Un projet de catalogue en ligne est cependant à l'ordre du jour, destiné à être hébergé sur le

¹⁰³ Uniquement à destination des Master 2 et des doctorants, le prêt est de deux semaines pour les ouvrages et une semaine pour les périodiques.

¹⁰⁴ Le fichier de prêt indique un total de 32 emprunteurs différents sur quatre ans, en majorité les enseignants chercheurs de l'UMR.

site de l'UMR, sur un microsite à part entière et, à très long terme, à être reversé dans le SUDOC.

Les enseignants commandent les ouvrages, en procédant non par veille organisée et systématique, mais par l'efficacité de leurs réseaux de collègues et de comités de revues, qui les informent assez tôt des diverses publications à venir. Les équipes se répartissent les crédits, tout en gardant un fonds pour l'UMR entière. L'achat d'ouvrages un peu pointus est du ressort des responsables d'équipe. Ainsi, pour l'équipe « Apollinaire, Queneau », le laboratoire a récupéré un fonds puis s'est lancé dans l'achat systématique de toute nouvelle parution. Notons que l'UFR « Littérature » se joint à l'UMR « Écritures de la modernité » pour financer une partie des acquisitions.

Dans cette configuration, la poésie est rangée dans un meuble à part, bien distinct de l'ensemble de la collection. Elle représente 200 à 300 volumes, non cotés. La bibliothèque du laboratoire n'enrichit que les fonds XX^e siècle et l'extrême contemporain, mais contient un peu de poésie XIX^e. Beaucoup de dons viennent des enseignants eux-mêmes ; le fonctionnement actuel fait aussi que beaucoup d'ouvrages prêtés ne sont jamais rendus... Peu d'éphémères ou de revues de création : il s'agit surtout de monographies et d'ouvrages généraux. L'UMR dans son ensemble ne comporte que très peu de périodiques - le seul abonnement à une revue en cours est le *Matricule des anges*. Elle peut de toute façon compter sur l'importante collection disponible à la bibliothèque centrale.

La bibliothèque centrale

Les chercheurs se tournent vers la bibliothèque centrale dès que leur besoin sort du registre direct de l'UMR, qui est bibliothèque associée. Ils apprécient également la valeur de son fonds, qui contient notamment des livres de Queneau maintenant épuisés. Une collaboration est en place entre les enseignants et les bibliothécaires : l'achat des ouvrages trop « grand public » est laissé à la charge de la bibliothèque centrale. L'UMR étant à communication restreinte, il est toutefois possible qu'il y ait des doublons entre les deux bibliothèques. Un rapport annuel à la bibliothèque centrale permet néanmoins d'harmoniser les grandes lignes des politiques documentaires.

Comme souvent, il est difficile de se faire une idée précise des fonds de poésie contemporaine, car ceux-ci ne sont pas indexés et, de surcroît, sont mélangés aux autres genres littéraires. Le budget d'acquisition n'est pas dédié à la seule poésie, mais concerne la littérature française dans son ensemble. Depuis dix ans, il est soutenu par des subventions du CNL.

Dans le SUDOC, 24 abonnements à des revues périodiques peuvent être dénombrés, ce qui place cette bibliothèque en très bon rang, derrière la Sainte-Geneviève, la BU Lettres d'Angers, la Sorbonne et la bibliothèque du Saulchoir. De l'avis - empirique - des bibliothécaires qui y travaillent, ce n'est pas un fonds qui suscite un nombre important d'emprunts. Néanmoins, il offre d'intéressantes ressources pour les étudiants et chercheurs de Paris-III.

3. La bibliothèque Sciences du SCD de Paris-11 Orsay

Nous avons profité d'un stage effectué à la BU du campus d'Orsay (bâtiment 407) pour nous pencher sur la place de la poésie contemporaine dans une bibliothèque essentiellement tournée vers un public scientifique. Cette bibliothèque, distribuée sur trois niveaux, propose des périodiques scientifiques, un riche fonds en sciences, un

CADIST de mathématiques, un pôle Histoire des sciences, un fonds spécialisé en STAPS ainsi qu'une section d'apprentissage des langues étrangères.

Quid de la poésie dans tout cela ? Elle se situe au rez-de-chaussée, juste après le hall d'accueil, intégrée au fonds « Culture générale-vulgarisation scientifique ». De l'avis général, notamment de son responsable, Denis Nothias, c'est un fonds qui est plutôt apprécié des étudiants : il répond à une démarche de « loisirs » et se consulte souvent au gré de la promenade, sans objectif précis. De ce fait, la majeure partie de ses documents est en libre accès. Il bénéficie aussi de l'attrait exercé par l'espace « expositions », qu'il jouxte, et avec lequel il noue des liens étroits. Les efforts de ces dernières années ont surtout consisté à combler les lacunes d'un fonds assez disparate, qui couvre des domaines aussi variés que le roman, la philosophie, l'histoire, la géographie, la sociologie, etc. Les demandes d'acquisition des étudiants portent surtout sur le roman policier et la science-fiction.

Les rayons clairement identifiés sous l'étiquette « poésie » comportent 108 ouvrages, dont trois anthologies de la poésie française publiées chez « Poésie Gallimard ». Parmi cette petite centaine, 38 (35%) sont du ressort de la poésie contemporaine telle que nous l'avons définie dans ce mémoire : poètes vivants, ou du moins postérieurs à Ponge, Char et Michaux et pas ou peu présents dans les enseignements universitaires. On remarquera donc que, sur un fonds peu important d'un point de vue quantitatif, la poésie contemporaine représente plus du tiers des ouvrages. C'est là une proportion d'autant plus honorable que les deux tiers restants sont occupés par des auteurs réellement incontournables pour un fonds de culture générale : Baudelaire, Hugo, Aragon...

En poésie contemporaine, de grands noms côtoient des poètes moins connus, dont la présence sur les rayonnages semble être le fruit de rencontres de hasard. Dans la première catégorie, citons Jorge Luis Borges, Jim Harrison, Philippe Jaccottet, Pablo Neruda, Ottavio Paz, Claude Roy ou encore Jacques Roubaud. Ils sont présents à travers un ou deux ouvrages, jamais plus. Auteurs français ou étrangers, stricts poètes ou romanciers se frottant à la poésie : les choix sont particulièrement contrastés. Chez les auteurs moins connus du grand public, on trouve Christian Bobin, Alain Bosquet, Jean-Pascal Dubost, Edmond Jabès, Pierre Jean Jouve, Jacques Rebotier, Christian Prigent ou encore Jean-Claude Renard. Signe révélateur, Gallimard ne constitue pas l'exclusivité des maisons d'édition de ce fonds, où l'on trouve aussi plusieurs publications de Cheyne éditeur, Fata Morgana, Le Cherche-midi, Obsidiane, et des maisons plus confidentielles comme Maspero, Prétexte éditeur ou les Éditions du Ricochet. Avec la présence de l'ouvrage *Itinéraire céleste* de Jean-Pierre Luminet, poète et astrophysicien spécialiste des trous noirs, s'opère un malicieux passage vers l'orientation générale de la bibliothèque.

Comment ce fonds est-il utilisé par le public de la bibliothèque ? Nous n'avons pas pu obtenir de renseignements quant au profil des emprunteurs. Si l'on regarde la fréquence des prêts, il apparaît que chaque livre sort une à deux fois par an. Seuls trois d'entre eux¹⁰⁵ n'ont jamais été empruntés depuis leur acquisition ; pour le reste, le nombre d'emprunts est corrélé à la notoriété de l'auteur, sa nationalité et à l'ancienneté de l'acquisition. Ainsi, les auteurs les plus empruntés sont Borges (12 fois pour *Oeuvre poétique 1925-1965* ; 10 fois pour *L'auteur et autres textes*), Alain Bosquet (9 fois pour *Notes pour un amour*), Pablo Neruda (11 fois pour *Mémorial de l'île noire* ; 15 fois pour *Vaguedivague*) Ottavio Paz (12 fois pour *Le Feu de chaque jour*). Un livre comme *Les noces* de Pierre Jean Jouve est sorti trois fois depuis son acquisition en 1991 ; le *Temps*

¹⁰⁵ X fois la nuit de Patricia Castex-Menier, acquis en mars 2008 ; *Les loups vont où ?* de Jean-Pascal Dubost, acquis en juillet 2003 ; *Le chant très obscur de la langue* de Jacques Rebotier, acquis en mars 2005.

de la transmutation de Jean-Claude Renard est sorti une fois depuis 2001. Sans enquête de publics, difficile d'en conclure quoi que ce soit. Il reste que, si la poésie contemporaine est faiblement empruntée, son lectorat n'est pas nul pour autant. Dans un établissement pour l'essentiel fréquenté par des étudiants en Sciences et des STAPS, le constat n'allait pas de soi.

Enfin, le partenariat avec le Printemps des poètes, annoncé par Denis Nothias, se confirme à travers la présence de l'anthologie *À poèmes ouverts*, où le Printemps des poètes présente « cinquante poètes d'aujourd'hui », et par la touchante dédicace de Jean-Pierre Siméon sur la première page de l'exemplaire de *Lettre à la femme aimée au sujet de la mort*. Par ailleurs, les prospectus culturels proposés sur les panneaux d'affichage du campus mettent très fortement en avant la participation de la bibliothèque à cet événement culturel : « Le Printemps des poètes se déroule aux mois de mars et avril. C'est une manifestation nationale soutenue par les ministères de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche, de la Culture et de la Communication. Son succès prouve au rebours des préjugés tenaces que l'intérêt pour la poésie va bien au-delà du cercle restreint des initiés. L'Université Paris-Sud y participe depuis 2002. Elle organise, en particulier, un Concours interuniversitaire d'écriture de poésie en collaboration avec le CROUS de Versailles, l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université d'Evry Val d'Essonne, l'Université de Cergy Pontoise, l'Université de Paris-X Nanterre et la Maison de la poésie de Guyancourt. »¹⁰⁶ De toute évidence, la poésie contemporaine peut aussi se constituer comme objet de collaboration et d'échange entre établissements universitaires, moyen comme un autre d'inscrire la bibliothèque dans d'autres réseaux et de développer des partenariats.

4. La bibliothèque universitaire de Lettres d'Angers

La BU Lettres d'Angers, d'après les recherches dans le SUDOC, est la bibliothèque universitaire non-parisienne qui accueille le fonds de revues poétiques le plus important : cinquante-huit titres ont pu être ainsi recensés. À titre indicatif, la deuxième BU non parisienne du classement est la BNUS, avec dix-sept titres seulement. De fait, la moitié des fonds littéraires de la BU d'Angers sont des fonds poétiques.

Ce fonds considérable tient en grande partie à la vocation un peu particulière de la BU d'Angers. En effet, par l'impulsion de l'un de ses directeurs, Jean-Claude Brouillard, la BU a revêtu une fonction patrimoniale tout à fait atypique pour une bibliothèque de recherche. Depuis plusieurs années, elle reçoit en dons de nombreux fonds d'archives et manuscrits originaux d'écrivains angevins. Si la poésie occupe une part si importante dans ces dons, c'est que la bibliothèque devient centre de référence pour les poètes de l'École de Rochefort-sur-Loire qui, en plus de leurs propres œuvres, donnent le contenu de leur bibliothèque personnelle, livres et revues. Cette démarche peut paraître inattendue, car elle est plus souvent faite en direction des archives ou des bibliothèques municipales ; mais dans le cas de la région angevine où aucun autre établissement n'en voulait, c'est la BU Lettres qui endosse finalement cette responsabilité. L'actuel directeur Olivier Tacheau a poursuivi cette politique audacieuse, qui bénéficie de subventions de la part de l'État. Les dons sont très clairement signalés sur le site web de la BU¹⁰⁷, qui indique : « La bibliothèque universitaire d'Angers acquiert tout ce qui est écrit ou soutenu sur l'École de Rochefort : œuvres, études critiques, articles, thèses, mémoires. Ainsi, elle constitue progressivement le fonds de référence sur ce mouvement

¹⁰⁶ « Printemps des poètes à l'Université Paris-Sud11 », *Université Paris-Sud – Actions culturelles*, <<http://www.culture.u-psud.fr/pp2.htm>>

¹⁰⁷ Université d'Angers, *Archives littéraires*, <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=archives/index_AL.php>

poétique auquel ont appartenu plus de 80 poètes. [...] Elle abrite en dépôt des manuscrits et des textes de Michel Manoll. La BU a reçu en 2000 la bibliothèque de Jean Bouhier ainsi que ses archives littéraires. » À noter également que la BU se prépare à acquérir les archives d'Hervé Bazin, auteur angevin dont le rayonnement est particulièrement important. La bibliothèque complète les dons reçus par l'acquisition d'ouvrages de littérature angevine, en rapport avec les auteurs de son fonds.

Mais ce fonds, très visible et consultable sur place, n'en souffre pas moins des mêmes pénuries qu'ailleurs : faute d'un personnel suffisant, le catalogage a pris du retard. Le catalogue en ligne ne représente donc qu'une partie de ce que la bibliothèque possède. Même le référencement du SUDOC est loin d'être à jour : près d'un tiers des titres de périodiques littéraires - tous genres confondus - n'y sont toujours pas signalés. Un projet de numérisation est toutefois en cours ; en attendant, les manuscrits sont signalés dans le catalogue commun CALAMES. Tous les acquéreurs-catalogueurs de la BU sont sollicités pour traiter petit à petit ce fonds, tâche qui vient s'ajouter à leur travail habituel. Car les dons appellent les dons, créant une émulation qui, sans doute, nécessiterait un catalogueur à temps plein. Les étudiants de la filière archivistique de l'université sont d'ailleurs mis à contribution pour classer les documents.

Néanmoins, la poésie contemporaine est bel et bien devenue la spécificité de cet établissement, qui organise de nombreuses manifestations autour d'elle. Les enseignants collaborent étroitement avec cette dynamique, assurant eux-mêmes les conférences et rendant visite aux expositions. Une année, la bibliothèque a même pu organiser un spectacle chanté dans sa salle d'exposition. Les événements culturels sont retransmis sur la chaîne télévisée de l'université et donc intégrés à la vie du campus.

Les multiples pistes de recherche que nous venons d'explorer montrent qu'une étude quantitative et qualitative globale sur la part occupée par la poésie contemporaine dans les BU reste à faire. Dans le modeste cadre de ce mémoire de recherche, nous nous sommes contentée de livrer les premières tendances et les résultats partiels que nos enquêtes ont pu livrer. À l'évidence, la poésie contemporaine ne constitue pas un passage obligé pour les BU : beaucoup d'établissements ne possèdent qu'un fonds extrêmement limité, réduit aux auteurs, maisons d'édition et revues les mieux établies. Mais nombre de bibliothèques, littéraires ou non, universitaires ou pas, font tout de même le choix de proposer une offre plus personnelle, qu'il s'agisse de répondre aux besoins bibliographiques des chercheurs, de s'inscrire dans le patrimoine local ou simplement de défendre le plaisir d'une lecture différente. La plupart des professionnels que nous avons rencontrés ont témoigné des contraintes liées au manque de temps, de personnel et de budget : réserver une part honorable à la poésie contemporaine relève souvent d'une forme de militantisme. Voyons maintenant comment peut s'exercer concrètement ce militantisme au sein d'un bâtiment universitaire.

BÂTIR UN AVENIR POUR LA POÉSIE CONTEMPORAINE

Ce n'est pas tout que de dresser un rapide panorama de la poésie d'aujourd'hui et de constater que beaucoup pourrait encore être fait pour améliorer sa présence en bibliothèque, notamment universitaire. Au-delà de la simple description d'un état de fait, ce mémoire voudrait aussi soumettre quelques propositions de politique d'acquisition et de valorisation de la poésie contemporaine. Il s'agit d'établir la capacité des BU à mettre en place des projets et des dispositifs novateurs pour défendre la poésie. L'ambition de construire progressivement une intelligibilité de la poésie contemporaine dans les cursus universitaires étant encore loin d'être partagée, comment exercer une réelle médiation pour en promouvoir l'étude et la diffusion ? Aucune des idées proposées ci-dessous n'apparaîtra révolutionnaire, bien des bibliothécaires les appliquent déjà au quotidien. Mais nous avons voulu les rapporter à un domaine qui, nous l'avons vu, peut inquiéter et déconcerter ; montrer qu'il n'est pas si difficile d'accorder quelques grammes d'intérêt à la poésie contemporaine et de lui faire une place sur nos rayons.

I / Acquérir

1. Quelles bibliothèques universitaires ?

Ici il convient de répondre à la question que ne manqueront pas de se poser les bibliothécaires de BU : la poésie contemporaine a-t-elle sa place dans *toutes* les bibliothèques d'étude ? Autrement dit : l'objet du présent mémoire ne concerne-t-il que les BU de lettres ? Fondamentalement, c'est au personnel en place dans les différents établissements d'apporter sa propre réponse. Quelques éléments peuvent néanmoins être soulignés.

De plus en plus, les bibliothécaires doivent rendre compte de leur utilisation des crédits qui leur sont alloués. À ce fait s'ajoute un autre constat de bon sens : ces crédits, d'année en année, demeurent insuffisants et les budgets ne permettent jamais à l'établissement d'accomplir ce dont il aurait besoin dans l'idéal. Ce manque de moyens explique qu'il faille faire des choix et définir des priorités. Dès lors, nombre de professionnels, professeurs, étudiants et chercheurs se rangeraient sans doute à cette remarque émise par un internaute sur le blog de Pierre Assouline : « Que la bibliothèque de l'école [*sic*] des mines ne soit pas abonnée à "action poétique" ne me pose aucun problème... » Quand on sait le coût que représentent les abonnements électroniques aux revues scientifiques, par exemple, on comprend que les budgets des bibliothèques de droit, de sciences ou de médecine soient d'abord dépensés en documentation spécialisée... Sans compter que le prêt entre bibliothèques peut pallier les manques et apporter rapidement à qui le demande sa revue manquante.

Néanmoins, tout en ayant conscience de ces difficultés, il est permis de penser qu'une place pour la poésie contemporaine reste possible dans *toutes* les BU. D'abord, nombre

d'établissements ne sont pas uniquement orientés « lettres » mais se veulent plus généralistes, regroupant dans un même lieu différents domaines du savoir (sciences, droit, etc.) sans que ce large brassage ne pose problème. En deuxième lieu, en quoi la spécialisation dans un domaine précis empêche-t-il de s'intéresser à d'autres champs de la connaissance ? Et où placer les frontières ? On ne voit pas pourquoi des futurs ingénieurs, juristes ou médecins seraient moins concernés par la poésie que des étudiants en histoire ou en philosophie. Ainsi l'université de Jussieu, orientée vers les études scientifiques, a-t-elle proposé à ses usagers des lectures de poèmes. De fait, la poésie s'accommode souvent très bien des sciences dites « dures » : Boris Vian, Jacques Roubaud, Michel Serres ou encore Jean-Pierre Luminet en sont les exemples les plus frappants... Et l'on ne peut que garder à l'esprit cette remarque du poète Jacques Jouet, interrogé sur la question : « je fais partie d'un groupe, l'OuLiPo, qui travaille depuis quarante ans à la réconciliation des lettres et des sciences »... Cette ouverture peut être d'autant plus intéressante pour les bibliothèques non-littéraires, que leur public n'aura pas forcément envie de lire de la poésie ancienne et classique, mais pourra légitimement s'intéresser à la littérature d'aujourd'hui. On en revient à l'idée des fonds de culture générale, destinés à la détente et l'ouverture d'esprit des usagers. Enfin, il est permis de penser qu'une conception strictement instrumentale d'un savoir totalement subordonné aux enseignements, examens et concours des étudiants, n'est pas celle qui rend le mieux honneur au métier de bibliothécaire. Pour Jean-Pierre Siméon, cette idée qu'il existe pour les formations des étudiants un savoir plus urgent n'est qu'un prétexte : « il y a toujours une urgence autre que la poésie ». Dès lors qu'elles font preuve d'un peu de volontarisme, toutes les BU ont le droit de s'impliquer.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'exiger que toutes fassent une large part à la poésie contemporaine. Mais chacune peut cultiver ses points faibles et lui accorder quelques centaines d'euros par an. Créer une place, même petite, à la création poétique est d'autant plus réalisable que certaines revues de poésie, animées par la passion de la cause qu'elles soutiennent, sont entièrement gratuites, telles les revues *Arpo*, *Aéro-Page*, *Alambic*¹⁰⁸... Dès lors, à l'instar de Nicole Granger, professeure à Nancy-2 et grande promotrice de la poésie contemporaine à l'université, on peut soutenir l'idée d'un « 1% poétique », où chaque BU garderait 1% (de son budget d'acquisition, de ses rayonnages...) pour la poésie contemporaine. Comme l'a noté Arlette Albert-Birot, collaboratrice du Marché de la poésie, lors d'un entretien particulier, cela reste bien peu, « mais si ce 1% marche à fond, ce n'est pas si mal... »

Pour clore - provisoirement - le débat, on rappellera que le nombre de poètes amateurs en France est bien plus élevé que le nombre de lecteurs de poésie : on trouvera probablement parmi les premiers des gens qui ne sont pas issus d'une formation littéraire *stricto sensu*. Or, les éditeurs de poésie ne cessent de le souligner, il faut commencer par lire les autres poètes avant de chercher à se faire éditer soi-même. Les bibliothèques qui ont sur leurs rayons quelques revues de poésie contemporaine épargneront peut-être à leurs lecteurs bien des déboires...

2. Importance de l'échelle régionale

En matière de poésie contemporaine plus qu'ailleurs, les publications ne visent pas toutes une diffusion nationale. Nombre de directeurs de revues contemporaines officient au niveau local. Ce qui peut être un atout pour s'informer peut aussi constituer une piste

¹⁰⁸ Passé depuis sous forme électronique sur le web, sous le nom d' « Alamblog » : <http://www.lekti-ecriture.com/blogs/alamblog/index.php/>

pour la politique d'acquisition : même si la BU estime qu'elle n'a pas à promouvoir la poésie contemporaine en général, elle acceptera plus volontiers de se poser en partenaire de toutes les formes de parution locales et régionales. Dès lors, il y a une vraie légitimité pour les BU de PACA à posséder une revue comme *Alpes vagabondes*, éditée à Gap ; pour celles de Tours, *Art et poésie de Touraine* ou pour celles des Ardennes, *Amis de la grive* qui favorise la littérature de Belgique et du Luxembourg. On notera que pour ces quelques exemples, la plupart des médiathèques et BM des grandes villes à proximité ont effectivement fait cet effort de promotion ; pourquoi les BU ne feraient-elles pas de même ?

À l'opposé de cet intérêt pour les publications régionales, somme toute naturel et facile à mettre en place, une autre ligne directrice est possible. Il suffit de rappeler que la poésie contemporaine ne fait encore à ce jour l'objet d'aucun CADIST. L'attribution d'un CADIST n'est pas un label, mais la désignation d'une mission nationale avec une subvention à l'appui. Le ministère s'appuie sur la richesse des fonds à la fois en quantité et en qualité, notamment sur la rareté des collections concernées, l'apport de ces fonds pour la communauté nationale et la notoriété des équipes de recherche de l'établissement dans le domaine concerné. La mission, une fois attribuée, se déploie dans une certaine souplesse, la dotation CADIST étant une dotation complémentaire qui n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des besoins documentaires dans la discipline. Par ailleurs, rien n'est actuellement arrêté concernant l'éventuelle extension du réseau CADIST, qu'il s'agisse de création ou de renforcement de thématiques existantes. Tout dépend des crédits qui pourront être alloués au réseau.

De fait, la revue *Arpo* a créé le seul conservatoire français des revues de poésie, avec un fonds de lecture et l'exposition permanente des revues récentes. Le CIPM joue également un rôle grandissant dans la centralisation de la documentation en poésie. On peut donc imaginer mettre en place sinon un CADIST, du moins une spécialisation à l'extrême qui ferait de la BU un pôle de référence en la matière et lui conférerait ainsi une aura nationale. Montpellier-III, qui a constitué un fonds hyper-spécialisé sur Jean Cocteau, a vu les bénéfices d'un tel parti pris en terme de visibilité. Nul doute que ce serait bien plus long et complexe à mettre en place que le principe de régionalisation évoqué précédemment ; il nécessiterait notamment un grand effort de communication de la part de la bibliothèque concernée, afin que les directeurs des publications les plus modestes aient connaissance de son existence et fassent l'effort de faire connaître eux-mêmes leurs revues à l'établissement. Néanmoins, la poésie contemporaine étant animée par des passionnés qui ont à cœur sa promotion et sont habitués à fréquenter de nombreux réseaux de diffusion, on peut penser qu'un tel projet n'a rien d'irréalisable, si l'on s'en donne les moyens.

Enfin, la recherche d'information peut s'opérer entre les professionnels eux-mêmes, en se renseignant sur la politique d'acquisition qu'observent les établissements voisins en matière de poésie contemporaine. Un bon travail en réseau, par le biais de bases de données communes, permettrait à un petit nombre de bibliothèques de soutenir plus efficacement les publications de poésie, qui de toute façon ont rarement vocation à être présentes dans *toutes* les bibliothèques de la région. Dans tous les cas, la politique d'acquisition de l'établissement fait partie de plans bien encadrés ; il est difficile au bibliothécaire d'agir seul.

Rappelons enfin qu'en matière de collaboration, les relations avec les professeurs peuvent être déterminantes. Certes, il ne s'agit pas de subordonner la totalité de la politique documentaire de la bibliothèque à la bonne volonté des enseignants : dans le cas où cette dernière ferait défaut, le bibliothécaire ne doit pas renoncer à faire vivre la poésie dans ses murs. Mais si la collaboration avec les professeurs n'a rien d'un

préalable indispensable, elle doit être recherchée et soutenue en permanence. Nombreux sont les exemples qui montrent que l'implication des enseignants aboutit parfois à des résultats extrêmement gratifiants : conseils bibliographiques, venue d'auteurs, présentation aux étudiants des ressources de la bibliothèque – notamment poétiques – travaux dirigés, etc. Autant d'actions qui prennent une tout autre ampleur dès lors que les professeurs participent à la vie de la bibliothèque.

II / Constitution des fonds : s'informer, organiser

« La poésie contemporaine passe par des circuits relativement indépendants : elle aurait organisé face à un environnement dans son ensemble défavorable des structures économiques originales »¹⁰⁹. Ce constat établi par Sébastien Dubois à la fin de son étude sur l'économie de la poésie montre qu'en matière de poésie contemporaine, le bibliothécaire ne saurait se contenter des outils traditionnels. Le manque de visibilité de notre objet d'étude rend inopérante la seule lecture de la presse habituelle telle que *Le Monde des livres*, *Télérama* ou le *Magazine littéraire*, ainsi que de revues professionnelles comme *Livres hebdo*. Dès lors, comment s'informer des noms de recueils ou même de poètes actuels ?

1. Consultation d'outils spécifiques

Nous avons montré que la poésie contemporaine échappait en grande partie aux circuits habituels de l'édition : le bibliothécaire doit en tenir compte et se tourner là où se tiennent les vrais viviers de création poétique, à savoir les revues. On ne saurait trop conseiller l'achat et la consultation régulière d'AUDACE et de l'ARLIT, les deux annuaires de l'association CALCRE. Le premier recense les maisons d'édition, le second les revues littéraires ; tous deux proposent une section poésie qui permet au moins de se faire un avis sur les unes et les autres. Chaque revue et maison d'édition fait en outre l'objet d'une rapide fiche de présentation qui renseigne brièvement sur les activités de l'entité présentée. Ces annuaires paraissant tous les trois ans environ, ils ne peuvent prétendre à l'exhaustivité : en matière de poésie, d'aussi fragiles moyens de diffusion naissent et meurent en permanence. On pourra donc les coupler avec d'autres bases de données : les répertoires de revues fournis par les associations et les organismes régionaux, notamment.

Une telle démarche d'information est absolument nécessaire, car, sans même parler des querelles d'écoles et de mouvements, il existe bien des variétés de revues de poésie. Certaines se veulent strictement esthétiques et favorisent le travail sur la langue par-dessus tout ; d'autres sont plus politiques. Ainsi *Altair*, revue pour poètes et amateurs de poésie partageant les idées du Front national, publie des poèmes engagés à droite ou à l'extrême droite, dans la lignée de Paul Déroulède ou Robert Brasillach. Il en est de même, de façon plus visible, pour les *Amis de Paul Déroulède*. À l'opposé, on trouve les *Cahiers d'écritures*, publication qui se veut anarchiste, libertaire et underground. Rien n'empêche les bibliothécaires de s'abonner à ce genre de revues, mais ils doivent le faire en pleine connaissance de cause.

¹⁰⁹ Dubois, Sébastien, « L'économie de la poésie », *Le paysage de la poésie contemporaine*. <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoesie/>>, rubrique « Documents et travaux ».

Dans tous les cas, l'attention portée aux revues est déterminante car, comme l'a souligné Pierre Maubé, « la place [que les bibliothèques] accorderont aux revues de littérature et de poésie sera révélatrice du choix qu'elles feront et par conséquent de l'idée que les bibliothécaires ont de leur mission. Les revues sont en effet un lieu unique – et fragile ! d'expression et de création, de tâtonnements et de recherche. Aux revuistes de savoir venir les présenter. Aux bibliothécaires de savoir les accueillir et les défendre. »¹¹⁰ Dans bien des bibliothèques universitaires américaines, c'est chose faite depuis longtemps, y compris en matière de revues de poésie françaises...

2. Mise à profit des ressources numériques

Consulter les sites Internet des revues et maisons d'édition peut être un bon moyen de s'assurer de leur existence. Internet lui-même doit être largement mis à contribution, compte tenu de la vitalité de ses publications poétiques. Nombreuses sont les revues papier qui, confrontées à des difficultés économiques, choisissent de poursuivre l'aventure via le web (la revue d'art et poésie *Aiou*, par exemple). Les professionnels ne manqueront donc pas de mener une veille informatique régulière. Voici, sans recherche d'exhaustivité, quelques sites qu'il peut être bon de consulter de temps à autre.

Sites consacrés à l'actualité littéraire en général :

- **Fabula** (<www.fabula.org>) : à la pointe de l'actualité du web et de la recherche en littérature. Les articles de fond sur la poésie contemporaine y sont particulièrement éclairants.
- **Lire** (<<http://www.lire.fr>>) : de niveau grand public, consacré à l'actualité littéraire en général, contient une rubrique « poésie » où l'on peut retrouver des critiques, des portraits et des entretiens de poètes contemporains.
- **Zazieweb** (<<http://www.zazieweb.fr>>) : rassemble et sollicite les lecteurs en tous genres – « la communauté des e-lecteurs ». Propose également un annuaire de sites, en particulier en poésie.
- **La république des lettres** (<<http://www.republique-des-lettres.fr>>) : le moteur de recherche du site permet de se concentrer sur les articles ayant trait à la poésie contemporaine. Les poètes étrangers y occupent une place importante.
- **Esprits nomades** (<<http://www.espritsnomades.com>>) : propose une sélection « parmi des œuvres de créateurs » et met en dialogue musique, peinture et littérature. Poésie francophone et poésie du monde font l'objet d'une section spéciale.
- **Publie.net** (<www.publie.net>) : large banque de données de textes, aussi bien tombés dans le domaine public que créés par des auteurs d'aujourd'hui. Une de ses déclinaisons propose aux bibliothèques des abonnements pour télécharger les textes payants.

Sites institutionnels :

- **Centre international de poésie de Marseille** (<<http://www.cipmarseille.com>>) : poursuit sur le web l'œuvre qu'accomplit au quotidien le cipM. On y trouve des présentations d'auteurs, des publications électroniques, une phonothèque, etc.
- **Printemps des poètes** (<<http://www.printempsdespoetes.com>>) : nous

¹¹⁰ Maubé, Pierre, « Revues de poésie et bibliothèques : désamour éternel ? », *Poezibao* <<http://poezibao.typepad.com/poezibao/2007/10/revues-de-posie.html>> Voir annexe 2.

aurons l'occasion de revenir plus loin sur les ressources proposées par ce site, qui considère les bibliothèques comme un public majeur.

- **Maisons de la poésie** (<<http://maisondelapoesie-nantes.com>>) : il existe de nombreux sites sur les maisons de la poésie présentes dans les diverses grandes villes. Nous avons retenu celui de Nantes car il propose ses animations et ses ressources (auteurs, extraits...) à travers une présentation originale et soignée.

- **Maison des écrivains** (<<http://www.m-e-l.fr/index.html>>) : cette association a pour vocation de fédérer et représenter les écrivains, et, à travers eux, de promouvoir la littérature. Propose des informations sur les auteurs, éditeurs et revues littéraires de création.

Sites consacrés à la poésie contemporaine :

- **Répertoire de poésie** (<<http://repertoiredepoesie.free.fr>>) : comme l'indique la page de présentation, « ce site a été conçu pour les bibliothèques, dans le but de faire connaître la poésie contemporaine active sur le Web. » Il propose un classement approfondi des sites de références, d'auteurs, d'associations, etc.

- **Poezibao** (<<http://poezibao.typepad.com>>) : entièrement consacré à la poésie moderne et contemporaine publiée, a pour objet principal « de suivre l'actualité éditoriale de la poésie. » L'ensemble de ses articles constitue une véritable base de données sur les poètes.

- **Centre d'études poétiques** (<<http://cep.ens-lsh.fr/>>) : très orienté vers l'activité de ce laboratoire de recherche de l'ENS-LSH, propose également des liens, des fiches auteurs et l'actualité de la recherche universitaire dans le domaine de la poésie.

- **Sitaudis** (<www.sitaudis.com>) : se veut le premier site de poésie comparative. Se réclame de « la collecte, de l'écoute et de la vitesse qui permet le tri dans la masse trop proliférante de l'expression contemporaine. »

- **Le lézard amoureux** (<<http://www.ac-nice.fr/daac/lezard/>>) : organisé par l'académie de Nice, fournit des poèmes écrits par des élèves de tous niveaux ainsi que de multiples ressources pédagogiques.

- **Écrits vains** (<<http://ecrits-vains.com/>>) : à la fois site éditeur et revue littéraire, propose des coups de cœur, des forums et autres ateliers où faire vivre poésie et littérature en général.

- **Haïku sans frontières** (<<http://pages.infinit.net/haiku>>) : au-delà du seul haïku, propose un voyage à travers les diverses formes de la poésie japonaise et propose également rencontres et ateliers.

- **Oulipo** (<www.ouliipo.net>) : le site consacré au fameux Ouvroir de Littérature Potentielle. Publications oulipiennes, liens, contraintes littéraires : toute l'essence du mouvement est là.

- **Inventaire/Invention** (<<http://www.inventaire-invention.com/>>) : initié par l'éditeur Patrick Cahuzac, fait partie d'un projet plus vaste dont le but est de faire circuler les textes de littérature de création au-delà de leurs cercles de lecture habituels. S'accompagne d'une collection de livres courts, d'une revue et de lectures publiques.

- **Aujourd'hui poème** (<www.aujourd'hui-poeme.fr>) : « rendre la poésie au public », tel est le mot d'ordre de cette célèbre revue, fondée par un groupe de poètes généreux, et qui a abandonné depuis peu l'aventure papier pour se consacrer au web.

En outre, sensibles à cette question, de plus en plus de poètes, écrivains, enseignants et revuistes reconnus proposent des sites web ambitieux, destinés à agréger les poèmes de tous horizons et à leur fournir une plate-forme pour se faire entendre. En dresser ici une liste exhaustive serait un travail sans fin, tant par l'ampleur de la tâche que par le caractère extrêmement mouvant des sites maintenus en vie sur Internet. On peut toutefois relever les principaux :

- www.tierslivre.net (François Bon)
- www.remue.net (site initié par François Bon)
- <http://micheldeguy.pbwiki.com> (Michel Deguy)
- <http://patrick.dubost.free.fr> (Patrick Dubost)
- <http://www.poesieschoisies.net> (Laurent Grisel)
- <http://frederickhoudaer.free.fr> (Frédéric Houdaer)
- <http://poesiemaintenant.hautetfort.com> (Pierre Maubé)
- www.maulpoix.net (Jean-Michel Maulpoix)
- <http://michel.thion.free.fr> (Michel Thion)
- <http://www.robert-vigneau.fr> (Robert Vigneau)

Notons qu'il n'est pas question pour les responsables de ces sites de promouvoir uniquement leur propre poésie : bien souvent tout internaute se voit invité à proposer ses propres textes et à participer aux discussions en cours. C'est en ce sens que ces sites Internet sont des acteurs importants dans la promotion et la diffusion des écritures contemporaines.

3. Intégration au fonds

Une fois que la bibliothèque a pris la décision de s'abonner à une ou plusieurs revues, comment mettre celles-ci en valeur ? Comment leur accorder une visibilité, dans un lieu où, contrairement aux bibliothèques publiques, les usagers consultent rarement les rayons à l'aventure, pour le seul plaisir de flâner, mais vont directement à l'endroit où ils espèrent trouver les outils et la documentation qu'ils recherchent ? Deux axes principaux peuvent être envisagés.

En premier lieu, la création d'une section spéciale. Cette solution rejoint les remarques que nous avons faites précédemment sur les fonds de culture générale. Il peut être intéressant de créer un espace « actualités », semblable à ce qui se fait dans de nombreuses BM. La poésie contemporaine ne serait bien sûr pas l'unique occupante d'un tel espace, mais pourrait rejoindre d'autres documents tournés vers le présent immédiat : presse d'actualité, revues généralistes, théâtre contemporain, quelques romans récents, etc. Cette perspective présente l'avantage de proposer un lieu propice à la découverte, clairement identifié comme un espace de culture, de détente, de loisirs, qui pourrait facilement accueillir des tables de présentation, des vitrines ou des présentoirs. Les quelques recueils et revues de poésie contemporaine récemment acquis par la bibliothèque en tireraient donc une visibilité particulière, surtout lorsque les poèmes font intervenir une disposition graphique spécifique, ou qu'ils dialoguent avec des arts plastiques, comme c'est souvent le cas. On pourra réserver une cote « P » à la poésie, sur le même principe que le « R » des romans, qui permet de conférer au fonds une grande visibilité.

Il conviendra naturellement de veiller à ce que ce type d'espace, qui invite à la communication et à l'échange, ne perturbe pas le calme et l'atmosphère studieuse auxquels les usagers de la bibliothèque d'étude aspirent. Pour cette raison, la section

devra rester réduite : on la placera par exemple près du hall, qui facilite les allées et venues et tolère un comportement plus relâché.

La deuxième grande possibilité est l'intégration aux collections préexistantes. Ce choix inverse présente lui aussi certains avantages. L'extrême diversité de la poésie contemporaine permet de la rapprocher de nombreuses disciplines universitaires et ainsi de lui faire rencontrer un public qui la lira à profit, mais ne se serait pas tourné vers elle de prime abord. Par exemple, la linguistique ne peut que se montrer intéressée par la profusion des revues visant à la défense de parlers régionaux : *Ch'rlanchron* et la langue picarde ; *El Bourdon* et la langue wallonne ; *Biza Neira* et la langue auvergnate ; *Brud Nevez* et la langue bretonne, etc. Les chercheurs intéressés par l'histoire des sociétés jetteront un œil sur *Étoiles d'encre*, dont la ligne éditoriale se concentre uniquement sur l'écriture féminine présente et passée. Enfin, les étudiants inscrits en musicologie ou en arts plastiques ne manqueront pas d'apprécier les dialogues fructueux que la poésie contemporaine noue en permanence avec les arts.

Dans les deux cas, rien n'empêche le bibliothécaire d'accompagner la présentation choisie de sélections et de tables thématiques : le caractère peu valorisant des fonds en rayon justifie cet effort. Conseils de lecture informels et prescriptions bibliographiques participeront également avec bonheur à la visibilité du fonds.

Enfin, nombre de bibliothèques, municipales ou universitaires, tirent profit des ressources numériques en proposant sur le portail de leur site web leur collection de revues de poésie numérisées. C'est le cas de la revue poétique *Équisol*¹¹¹ à la BM du Mans. L'université de Bourgogne a numérisé tous les manuscrits des poèmes de Raymond Queneau parus de son vivant¹¹². La BU d'Angers¹¹³, de son côté, a mis en valeur ses fonds littéraires par un onglet sur la page d'accueil de son catalogue et promeut ainsi la richesse de son fonds par une présentation détaillée des auteurs et des ouvrages possédés. On peut également aller au-delà de ce signalement et de la simple numérisation des collections existantes et proposer, comme la bibliothèque de Saint-Herblain¹¹⁴, une anthologie numérique présentée comme un générateur de lectures d'écran. Par conséquent, Internet se prête particulièrement bien à la valorisation des fonds de poésie contemporaine.

4. Désherbage

Si la question du désherbage est souvent délicate en bibliothèque, elle l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit de littérature contemporaine¹¹⁵. Pour les raisons déjà évoquées plus haut, il est risqué d'envoyer au pilon des ouvrages appartenant à une écriture en train de se constituer, sur laquelle tout recul critique est fort aléatoire. Par ailleurs, la confidentialité de la poésie, type même de la politique de l'offre, rend difficile toute entreprise de désherbage fondée sur les emprunts ou la consultation. Enfin, ce qui est vrai en librairie reste vrai en bibliothèque : la poésie est un secteur à rotation lente, qui ne trouve son public que dans la durée et auquel il est nécessaire d'assurer un minimum de pérennité.

¹¹¹ <www.mediatheque.ville-lemans.fr> (Consulté le 06 décembre 2008)

¹¹² <http://www.queneau.fr:8080/sdx/pl/toc.xsp?id=D0001&qid=sdx_q10&fmt=tab&idtoc=D0001-pleadetoc&base=fa&n=1&ss=true&as=true&ai=second|standard|second|standard> (Consulté le 06 décembre 2008)

¹¹³ <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=archives/index_AL.php> (Consulté le 06 décembre 2008)

¹¹⁴ <<http://la-bibliotheque.saint-herblain.fr/poesie>> (Consulté le 06 décembre 2008)

¹¹⁵ En témoigne le débat d'octobre-novembre 2008 sur biblio.fr.

Toutefois, le désherbage de la poésie contemporaine n'est pas un cas particulier en soi : il soulève les mêmes interrogations que le désherbage de toute littérature. La littérature n'est pas, contrairement au droit ou aux sciences techniques, un domaine que l'on peut juger à l'aune de l'actualité de son contenu. Tout désherbage en matière de poésie contemporaine se devra d'être minimaliste, après un examen attentif du fonds et des recherches sur l'auteur ou l'éditeur proposé. Comme l'a souligné Thierry Ermakoff lors d'une discussion sur <biblio.fr> : « le rôle des bibliothèques est bien de conserver ce que certains éditeurs, par souci de rentabilité, jettent par bennes entières. » Le faible tirage du livre de poésie incite à la prudence quant à sa disponibilité hors des bibliothèques.

Ces fortes réserves étant émises, il existe de nombreuses structures à contacter avant de jeter les livres de poésie au pilon : CIPM de Marseille, Maisons de la poésie, centres pénitenciers, etc. Certaines bibliothèques, comme celle du Goethe Institut de Nancy, proposent au public les livres désherbés pour un euro symbolique. L'occasion d'offrir une dernière chance à des fonds qui, rappelons-le, mériteraient plutôt d'être défendus par une politique volontaire.

III / Mise en œuvre d'une démarche volontariste

Il ne faut pas craindre de se montrer entreprenant, suivant cette interrogation soulevée par Pierre Maubé dans son article : « À combien de ces 400 revues de poésie, chères et chers collègues bibliothécaires responsables des abonnements, avez-vous demandé leur dernier numéro, afin de mieux les connaître ? »¹¹⁶ Ce point est d'autant plus important que les revues elles-mêmes manquent de moyens pour assurer leur propre promotion. « Une seule exception - importante : les actions de formation, de présentation de la poésie contemporaine ou d'une de ses composantes [...], au cours desquelles les bibliothécaires présents se révèlent curieux, motivés, voire avides ! »¹¹⁷ Il serait dommage de continuer à ignorer une telle demande mutuelle... Cette rencontre est d'autant plus simple que la majorité de ces revues opère au niveau local et qu'il est donc aisé pour le bibliothécaire qui a repéré les quelques titres de sa région, de prendre contact avec les responsables de ces publications.

Sans doute faudrait-il mener un important travail d'information en amont. Nous avons vu que la formation des bibliothécaires se révélait souvent insuffisante sur ce point, laissant ces derniers désemparés. L'ENSSIB pourrait donc intégrer à la formation des bibliothécaires et conservateurs une unité d'enseignement qui fournirait aux futurs professionnels des pistes et des points de repères. Plusieurs lignes directrices peuvent être adoptées : rencontres avec des poètes ; conférences visant à désamorcer les préjugés intuitifs qui se créent souvent autour de la poésie contemporaine et s'interrogeant sur ses enjeux ; ateliers où seraient présentés les différents outils d'information (sur les éditeurs, les collections, etc.) ; travail sur les actions possibles autour de la poésie. Ces éléments permettraient de familiariser les bibliothécaires avec la poésie contemporaine, avec son importance et ses potentialités.

En attendant, plusieurs organismes remplissent déjà ce rôle, souvent avec bonheur.

¹¹⁶Assouline, Pierre, « Cherchez la poésie vivante en bibliothèque », *La république des livres* <<http://passouline.blog.lemonde.fr/2007/11/02/cherchez-la-poesie-vivante-en-bibliotheque>>

¹¹⁷*Ibid.*

1. Le soutien du Centre national du livre (CNL)

D'année en année, le CNL fait preuve d'une volonté de continuité des aides, aussi bien en direction de la création et de la diffusion que des librairies et bibliothèques.

Les aides à la création et à la diffusion de la poésie contemporaine viennent soutenir des projets thématiques. Sur les secteurs à rotation lente, des commissions sont instaurées pour chaque thématique : les enveloppes budgétaires ne sont donc pas déterminées à l'avance. La poésie et le théâtre, ensemble, représentent 16,4% des aides du CNL ventilables ; tous deux sont considérés comme des genres à diffusion lente. La poésie, seule cette fois, arrive en quatrième position des aides thématiques par le montant qui lui est alloué ; en troisième position si l'on considère le nombre d'aides. Elle reçoit donc une part importante de l'aide publique, surtout si on la rapporte aux 0,3% qu'elle pèse dans le secteur de l'édition.

En 2007, le total des sommes perçues par les interventions en poésie a atteint 1,3 million d'euros, dont une bonne partie va au Printemps des poètes. Ces chiffres représentent une augmentation de 14% par rapport à 2006. Sur ce montant, l'ensemble des animations littéraires représentait 50% des aides (soit 665 000 euros) ; les aides aux auteurs, 21% ; les aides à la publication et à la traduction, 20%. Viennent s'ajouter 2600 euros d'aide aux librairies (0,2%) et 18 500 euros aux bibliothèques (1,4%).

De la même manière, les aides aux bibliothèques ne sont pas accordées automatiquement, mais sur des fonds thématiques. Depuis avril 2008, le dispositif destiné aux bibliothèques a été refondu dans une logique de soutien aux projets. Mis en place dès le 1^{er} janvier 2009, son but sera d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure continuité des aides. Pour favoriser la diffusion des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL, deux grandes orientations ont été adoptées : la subvention à un projet thématique ; la subvention à la constitution d'un premier fonds. La première « a pour objet d'abonder les budgets des bibliothèques en vue du développement de leurs collections sur un ou plusieurs thèmes », ce « dans les champs documentaires couverts par les commissions thématiques du CNL : littérature classique et critique littéraire, littératures étrangères, art et bibliophilie, littératures de jeunesse, histoire-sciences de l'homme et de la société, littérature scientifique et technique, bande dessinée, philosophie, théâtre et poésie », dans le cadre d'une politique documentaire formalisée.

La seconde subvention concerne les nouvelles bibliothèques : « à l'occasion de son ouverture, une bibliothèque pourra déposer une demande de subvention (au plus tôt un an avant l'ouverture au public) en vue du développement de ses collections »¹¹⁸. Ce premier fonds devra couvrir les champs thématiques énumérés ci-dessus. Dans un cas comme dans l'autre, la subvention varie de 1000 à 50 000 euros.

Les établissements qui en disposent peuvent donc sensiblement développer leurs fonds de poésie contemporaine en faisant appel aux subventions du CNL, dont l'aide peut se révéler non négligeable.

2. Les Maisons de la poésie

Présentes dans de nombreuses grandes villes de France et de Belgique, les Maisons de la poésie ont pour objectif la mise en œuvre d'actions visant à assurer la promotion et la diffusion de la poésie de tous les pays, avec une attention toute particulière pour les écritures contemporaines. Ces associations loi 1901 sont soutenues par les municipalités, les conseils généraux et régionaux, les DRAC et le CNL. Depuis 2005, elles tentent de

¹¹⁸ Voir le site du CNL : < [http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Aides-a-la-diffusion->](http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Aides-a-la-diffusion-) (Consulté le 6 décembre 2008).

mettre sur pied un réseau qui permettrait de mutualiser les forces et les initiatives des principaux centres de poésie : Centre international de poésie Marseille (CIPM) ; Maisons de la poésie de Nantes, Paris, Rennes, Saint-Quentin-en-Yvelines, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes ; Centre européen de poésie d'Avignon ; Maison internationale des poètes et des écrivains de Saint-Malo ; Maison de la poésie et de la langue française de Namur ; Maison de la poésie et des métiers du livre en Limousin. D'autres projets de Maisons de poésie sont en cours à Dieppe, Dijon, Grasse, Poitiers, en Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon.

Autant que le CNL, ces institutions jouent un rôle de soutien majeur et constituent des interlocuteurs privilégiés pour qui souhaiterait s'informer sur la poésie d'aujourd'hui. Comme l'édito de la Maison de la poésie de Nantes l'indique, le maître mot est « accueil » : accueil des auteurs, accueil du public. Leurs moyens d'action peuvent revêtir les formes les plus variées : mutualisation des informations et de la documentation ; réflexions et statistiques sur la poésie et ses publics ; organisation de manifestations diverses. Certaines, à l'instar du Centre européen de poésie d'Avignon, sont en même temps des pôles de ressources dotés de fonds littéraires importants.

Les Maisons de la poésie peuvent se révéler de précieux partenaires pour les bibliothécaires, qui peuvent tirer profit des divers ateliers proposés. Ainsi le CIPM organise-t-il des ateliers d'écriture et des mises en voix de textes poétiques qui, quoique davantage destinés pour l'instant aux médiathèques, ne manqueront pas d'inspirer les personnels des bibliothèques de recherche.

3. Les prix littéraires et manifestations

Prix littéraires

Il serait vain de vouloir recenser les prix de poésie en France : ils fourmillent. Ils représentent une chance pour le poète de rencontrer, ne fût-ce que pour un temps, la reconnaissance de quelques-uns. Quelques prix : prix Colportage, prix Max-Pol-Fouchet, prix Ilarie-Voronca, prix de la Ville d'Angers, prix de la Vocation, etc. Nombre d'entre eux sont remis par les revues de poésie elles-mêmes : *Les Amis de Thalie* organise le concours littéraire du même nom ; *Art et poésie de Touraine* organise le grand prix de la vallée des rois. Malgré le caractère relatif de ce type de distinction, les prix littéraires représentent pour les écrivains la formidable opportunité d'obtenir la reconnaissance de quelques-uns. Leur rôle dans la création contemporaine est donc loin d'être négligeable. Les BU auraient probablement là un champ d'action intéressant : en se tenant informées des divers prix existant à l'échelle de la localité et de la région, elles peuvent mener une action de soutien, en incluant les usagers dans la désignation du gagnant, en accueillant la remise du prix et en exposant l'œuvre ainsi récompensée. Elles décernent d'ailleurs parfois elles-mêmes les prix, ce qui nécessite une longue préparation en amont, en particulier auprès des lecteurs et partenaires.

Manifestations

À une autre échelle, les grandes manifestations organisées autour de la poésie contemporaine constituent une autre manière, peut-être plus fédératrice encore, de faire vivre la poésie contemporaine au sein d'un établissement. Nous ne mentionnerons ici que les deux principales, le Printemps des poètes et le Marché de la poésie, mais là encore, la pratique d'une veille vigilante permettra aux bibliothécaires d'ajouter d'autres

événements à son carnet de rendez-vous. Il est à relever que, au Printemps comme au Marché, au moins une grande journée est consacrée aux bibliothécaires, qui compte comme journée de formation. Autant dire que c'est l'ensemble de la profession qui est concerné.

Le Printemps des poètes est une manifestation nationale et internationale organisée tous les ans au mois de mars, pendant quinze jours. Centrée sur un thème particulier depuis son édition de 2001, elle réunit de multiples acteurs en France et à l'étranger pour faire connaître la poésie sous toutes les formes et sur tous les supports. Elle propose d'assister à des événements, mais également d'en organiser, et fournit tout un répertoire d'actions possibles, d'artistes à contacter, d'outils de communication à utiliser... Son appui va donc bien au-delà de cette seule quinzaine de mars. Selon l'enquête menée par Delphine Côme¹¹⁹, le Printemps des poètes est la deuxième manifestation nationale à laquelle participent les BM, après Lire en fête. Il s'agit donc d'un événement particulièrement visible dans lequel les établissements peuvent s'inscrire sans que cela relève d'une tocade du bibliothécaire. Pourtant, à en croire Jean-Pierre Siméon, directeur du *Printemps des poètes*, cette manifestation reste encore largement l'apanage des bibliothèques publiques. L'exemple de la BU Sciences d'Orsay que nous avons développé plus haut montre toutefois que de tels partenariats existent ; la difficulté, concernant les bibliothèques d'étude, tient à ce que chaque BU constitue un cas particulier : alors qu'une seule journée organisée dans une BDP permet de toucher une grande partie des bibliothécaires du réseau de lecture publique du département, il est plus complexe de s'adresser simultanément au personnel de plusieurs BU. Jean-Pierre Siméon suggère alors d'organiser, une fois par an, une journée avec un délégué de chaque BU. Un tel dispositif permettrait de pallier, au moins en partie, la pauvreté des relais d'information du milieu universitaire.

Le Marché de la poésie, à Paris, est un autre temps fort de l'actualité poétique. Créée en 1983 par Jean-Michel Place, cette manifestation se tient tous les ans fin juin place Saint-Sulpice, pendant quatre jours, de midi à minuit environ. Comme l'écrit avec enthousiasme Pierre Maubé, « tout ce qui écrit, publie, diffuse et (quelquefois) lit de la poésie en France s'y donne rendez-vous »¹²⁰. À en croire le *Magazine littéraire*, le Marché de la poésie attire près de 50 000 visiteurs pour les 250 à 500 éditeurs présents ; le chiffre d'affaires avoisinerait les 300 000 euros. À noter que la manifestation est également ouverte aux éditeurs étrangers : Allemands, Belges, Espagnols, Luxembourgeois, Québécois, etc. Depuis 2005, de nombreux autres lieux de Paris se retrouvent eux aussi investis de poésie pour l'occasion : c'est la « périphérie du Marché », ouverte aux différentes formes d'expression artistique. Cette périphérie tend encore à rester trop méconnue, la directrice du Marché, Arlette Albert-Birot, notant qu'« aucune manifestation de la périphérie du Marché n'a lieu dans une bibliothèque (plusieurs librairies en revanche). Il y a des choses à améliorer dans ce domaine. » En outre, depuis 2007, les associations n'ont plus droit d'y tenir de stand, y compris lorsqu'elles ont les moyens de le payer : les associations regroupant des amateurs de poésie, des enseignants ou des professionnels de la culture comme les bibliothécaires ont été écartées au profit des seuls éditeurs et revuistes.

Néanmoins, au fil des ans, le Marché est devenu un rendez-vous incontournable pour la poésie au sens large, prenant presque des allures de festival. Le bibliothécaire en quête d'informations sur l'actualité et les éditeurs, grands ou petits, s'y rendra donc avec

¹¹⁹ Côme, Delphine, « État des lieux » *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p.45.

¹²⁰ Maubé, Pierre, « Comment publier ses poèmes ? » *Poezibao : Carte blanche à Pierre Maubé : comment publier ses poèmes ?* <http://poezibao.typepad.com/poezibao/2005/12/carte_blanche_p.html> Voir annexe 3.

profit ; Arlette Albert-Birot relève d'ailleurs que « la manifestation intéresse les bibliothèques, engendre souvent des invitations pour éditeurs et poètes ». Et de souligner la complémentarité qui unit le travail des bibliothèques à celui de telles manifestations...

Inutile de rappeler que bien d'autres organismes et associations, comme la Maison des écrivains par exemple, peuvent constituer de précieux partenaires, y compris à l'échelle locale. Ces manifestations, et bien d'autres, permettent d'organiser des rendez-vous marquants tout au long de l'année et ainsi d'instaurer une saisonnalité puissante qui remet régulièrement la poésie sous les feux des projecteurs. Toutefois, elles ne doivent pas devenir le prétexte à l'inactivité le reste du temps : il faut rester vigilant et, autant que faire se peut, encourager les auteurs, éditeurs et revuistes à faire vivre la création poétique contemporaine.

IV / Faire vivre la poésie

L'action culturelle est d'abord une « démonstration d'utilité »¹²¹. Au-delà des divers partenariats et constitutions de fonds, la bibliothèque - même universitaire - a tout intérêt à mettre en place des événements ponctuels, petits et grands, pour parachever sa mission. Mais de telles animations, malgré la perception dépréciative qu'en ont parfois certains, ne s'improvisent pas au gré des envies.

1. Préparer l'événement

« La réussite d'une action repose en premier lieu sur sa préparation »¹²². Cette préparation est à entendre au sens le plus matériel – choix des horaires et du lieu¹²³, organisation du calendrier, etc. - comme sur le plan intellectuel. Politique documentaire et politique culturelle doivent en effet être liées : « les missions d'action culturelle doivent être définies parmi les grandes orientations de l'établissement »¹²⁴. Toute animation devra donc suivre une progression prévue sur le long terme, ponctuée de rendez-vous sinon fréquents, du moins réguliers. Les manifestations proposées, si diverses soient-elles dans leur forme, affirment en général un lien fort avec les collections. Sans doute la difficulté des rencontres avec les poètes tient-elle au fait que chaque poète est différent et réclame par conséquent un mode de connaissance qui lui soit propre. Bien des bibliothécaires peuvent se sentir incapables d'une telle implication. Pourtant, les habitués de ce genre de pratique ont souvent le souvenir d'avoir assisté à des rencontres inoubliables. L'événement mérite l'investissement.

Cet investissement ne va pas sans soulever des interrogations : qui, dans une BU, est le mieux à même de faire acte de transmission auprès du public ? Certains professionnels n'envisagent pas une rencontre littéraire sans modérateur extérieur, d'autres estiment qu'il s'agit là au contraire du ressort exclusif du bibliothécaire. Plutôt que de livrer un avis tranché sur la question, contentons-nous de souligner que « les actions de médiation culturelle exigent un contact intensif avec le public que tous les bibliothécaires ne sont

¹²¹ Huchet, Bernard, Payen, Emmanuelle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008. Collection : Bibliothèques. p.24.

¹²² Côme, Delphine, *La médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui : légitimité, missions et perspectives*. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Emmanuelle Payen, ENSSIB, 2005, p.53.

¹²³ Le lieu en particulier a son importance : une lecture dans la grande salle de la bibliothèque Sainte-Geneviève, comme lors de la célébration du centenaire de René Char, ne donnera pas lieu à une performance intimiste...

¹²⁴ Huchet, Bernard, Payen, Emmanuelle (dir.), *op.cit.*, p.38.

pas prêts à affronter »¹²⁵ ; dans ce cas, ils ne doivent avoir aucun scrupule à déléguer à des gens compétents et convaincus : professeurs, étudiants, poètes eux-mêmes... L'environnement universitaire, de ce point de vue, est un vivier de ressources. Les étudiants, en particulier, fournissent souvent de bons médiateurs : leur parcours universitaire leur confère une maîtrise des cursus et leur renouvellement régulier maintient le dynamisme et la fraîcheur dans l'équipe.

Enfin, on rappellera que le public des manifestations culturelles ne recouvre pas celui des lecteurs : d'où la nécessité d'une bonne communication. Certaines universités l'ont déjà compris, en créant des services spécialement dédiés à l'organisation de manifestations culturelles, comme par exemple le CIAM à Toulouse Le Mirail. La bibliothèque ne manquera pas de mobiliser les moyens les plus divers pour faire connaître son programme : tracts, affiches, newsletters, communiqués dans le journal universitaire et communal... C'est à ce prix que naît la curiosité.

2. Organiser des actions au sein de la bibliothèque universitaire

Quelles actions peuvent être menées en direction de la poésie contemporaine ? Jusqu'à présent, les BU ont surtout favorisé le mode de l'exposition : animation traditionnelle et néanmoins porteuse de nombreuses possibilités. Mais bien d'autres solutions existent. On ne saurait trop conseiller le « répertoire d'actions » proposé sur le site du Printemps des poètes¹²⁶. Si toutes les idées proposées ne sont pas forcément applicables en bibliothèque de recherche, car davantage tournées vers les écoles, nombre d'entre elles peuvent tout à fait inspirer les bibliothécaires de BU. On remarquera qu'une large place est laissée à l'oral. C'est que l'oralité, tout en éclairant l'écrit, permet de lui conférer une dimension, une résonance inattendue, surtout dans une perspective de découverte des genres. En matière de poésie, « hésitation prolongée entre le son et le sens » comme l'écrivait si bien Valéry, nulle nécessité de dépeindre les enjeux de ce type de manifestation.

Parmi toutes les actions possibles, la venue d'auteurs, moment où s'établit un contact direct entre l'œuvre et le public, fait figure d'étape ultime. Ce type d'action n'est du reste pas propre aux bibliothèques et se pratique couramment dans bien d'autres endroits : musées, galeries d'art, librairies, grandes institutions... Son impact sur la fréquentation et les prêts reste d'ailleurs à prouver. Le public des rencontres d'auteurs n'est pas toujours nombreux : « les lecteurs osent rarement assister à une rencontre lorsqu'ils n'ont pas lu l'œuvre de l'écrivain invité¹²⁷ ». Les BM et médiathèques pratiquent déjà régulièrement cette forme d'échange particulièrement vivant « avec hélas, comme l'a noté Arlette Albert-Birot, de trop petits budgets »... Les comités de lecture, où un ou deux bibliothécaires encadrent les lecteurs, lesquels choisissent l'écrivain qui sera invité, peuvent constituer un bon moyen de faire participer directement les publics. L'intérêt est que ce ne soit pas uniquement un travail universitaire : impliquer les bibliothèques de lecture publique et les librairies peut être une bonne manière de conférer à de telles manifestations tout leur rayonnement.

Toutefois, ces actions ont pu être accueillies de façon diverse. Pour Annie Leclerc, qui valorise le contact avec l'auteur, « on aurait tort de voir dans l'écrivain animant un

¹²⁵ Côme, Delphine, *op.cit.*, p.41.

¹²⁶ Voir le répertoire d'actions en annexe 5.

¹²⁷ Côme, Delphine, *La médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui : légitimité, missions et perspectives*, Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Emmanuelle Payen, 2005, p.24.

atelier d'écriture le complice d'un système de diffusion d'une sous-culture qui viendrait se substituer à la vraie "Culture", et contribuer à son indigence. Ce ne sont pas des trucs pour fabriquer des textes (toutes choses dont il ne dispose pas) qu'il transmet quand ça marche ; mais l'esprit même de ce qui s'engage en toute expression, l'application à sa formulation, la joie féconde de communiquer. C'est du fondement même de tout art dont il est alors question »¹²⁸. À l'inverse, Gil Jouanard, dans le même article, dénonce « l'instrumentalisation de nombre de ces solitaires impénitents (i.e. les écrivains), subitement transformés, dans des conditions souvent aventureuses ou mal maîtrisées, en animateurs, en aides-soignants, en substituts sporadiques d'enseignement, quand ce n'est pas en cache-misère, ou pire encore, en alibis... Et les malentendus génèrent ces cas de dysfonctionnements exponentiels dont le résultat est parfois préjudiciable à la fois aux ci-devant prestataires "mercenarisés" (mal payés, mal garantis, mal employés) et aux "usagers captifs" (enfants des quartiers défavorisés, lecteurs de bibliothèques désertées, personnes âgées, détenus, malades, cas sociaux...) ». Reste qu'un échange bien préparé donne souvent lieu à de belles rencontres. Gardons à l'esprit que si la revue *Nu(e)* a vu le jour à Nice en 1994, c'est aussi parce que, « à l'Université, il existait déjà des lieux de poésie très vivants, des séminaires, des cours, des études critiques sur la poésie, mais on ne trouvait pas suffisamment de point de rencontre où des poètes contemporains puissent s'exprimer ou être publiés »¹²⁹. La BU a les moyens de pallier elle aussi ce genre de manques.

Ces rencontres avec l'auteur peuvent prendre des formes diverses, qu'Yves Peyré classe en trois catégories principales : la table ronde, qui revient à organiser un débat ; la conférence, qui se distingue de la première en ce qu'elle est solitaire ; les lectures, qui sont probablement moins en résonance directe avec le savoir tel que l'université le pratique, mais qui représenteraient peut-être le plus haut degré de partage de la poésie.

Conférences

Les conférences constituent « une forme de cours magistral, qui peut être suivi de manière autonome et qui est lui-même un contenu¹³⁰ » ; il se situe « au confluent de la formation et de la culture ». Autant dire qu'elles sont particulièrement les bienvenues dans le contexte qui nous occupe. À la différence de la lecture ou de la rencontre avec l'auteur, les intervenants sollicités sont surtout des universitaires, ce qui permet à la bibliothèque de s'inscrire dans la vie intellectuelle de l'établissement et de ses réseaux, voire de constituer une sorte d'« université populaire »¹³¹. Le bibliothécaire aura soin de faire appel à des personnes compétentes et de définir précisément le niveau de l'intervention : la conférence ne sera pas préparée de la même manière selon qu'elle est dirigée vers l'ensemble des étudiants, voire un public extérieur, ou qu'elle ne s'adresse qu'à un cercle étroit de spécialistes.

Si ce type d'action réclame peu de moyens techniques, gardons à l'esprit qu'il peut mobiliser des crédits non négligeables, les bons conférenciers coûtant cher. La mise en place de partenariats locaux et de longue durée permet cependant de réduire les dépenses, qui se limitent alors surtout au personnel mobilisé.

¹²⁸ Citée par Grognet, Hélène, « Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics », *BBF*, 2002, n° 6, p. 29-34 <<http://bbf.enssib.fr>>

¹²⁹ Bonhomme, Béatrice, Bosio, Hervé, « Les dix ans de la revue *Nu(e)* », *Loxias*, 6, <<http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=82>>

¹³⁰ Côme, Delphine, *La médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui : légitimité, missions et perspectives*, Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Emmanuelle Payen, ENSSIB, 2005, p.27.

¹³¹ Côme, Delphine, *op. cit.*, p.27.

Sur la longue durée, des conférences ponctuelles peuvent donner lieu à une étroite collaboration avec les étudiants, les enseignants et les bibliothécaires, à travers la pratique des ateliers d'écriture. Ces derniers, qui nécessitent une énergie considérable de toutes parts, occupent une place relativement modeste dans l'ensemble des actions principalement proposées en bibliothèque. Ces ateliers permettent pourtant de rapprocher le public de la pratique même de la poésie, en travaillant sur les réécritures et les variations ; la BU se faisant alors le lieu de diffusion de la production des étudiants.

Lectures

La lecture peut être pratiquée à plusieurs, dans un contexte collectif, ou seul ; elle peut être assurée par des comédiens ou des auteurs, souvent le poète lui-même. Naturellement, tout écrivain n'est pas apte à se lancer dans un exercice aussi périlleux que la lecture de ses propres œuvres ; néanmoins Yves Peyré estime que si cette lecture est possible, elle devient supérieure à toutes les autres lectures. « Un auteur ne lit pas, il réécrit son texte à voix haute », quand le comédien, même excellent, ne saura pas se départir de son extériorité.

Une forme d'échange plus régulière avec le poète peut se mettre en place par les résidences d'auteur. Le site de la Maison des écrivains, reprenant une formulation de la Ligue de l'enseignement, en donne la définition suivante : « La résidence, c'est la présence accompagnée d'artistes (écrivain, plasticien, cinéaste, compagnies de théâtre et de danse...) sur un territoire pendant une durée déterminée. Ce temps limité, de quelques semaines à plusieurs mois, peut revêtir de multiples formes. C'est un élément d'une politique culturelle des acteurs du territoire impliqué »¹³². La résidence peut être de création ou d'animation. Yves Peyré n'a pas manqué de souligner les limites d'une pratique qui ne manque cependant pas d'attraits : pour se lancer dans de tels projets, il faut être disponible, c'est-à-dire, ne pas exercer d'autre activité principale. Il y a donc un risque de professionnalisation des écrivains choisis, surtout si l'on considère que seuls sont concernés les écrivains publiés à compte d'éditeur. Néanmoins, l'originalité de l'initiative mérite attention.

Expositions

Les expositions, jugées plus nobles et moins audacieuses que les actions citées ci-dessous, constituent une réponse intéressante mais plus difficile à mettre en place qu'il n'y paraît. L'exposition ne saurait se réduire à une simple présentation, même si c'est déjà beaucoup : c'est la mise en perspective qui en fait la valeur. Comme la constitution d'une collection, une exposition n'est pas uniquement matérielle : elle se veut aussi mise en scène d'une pensée. La nature complexe du texte littéraire fait de son exposition un réel défi : sauf cas de disposition particulière sur la page – chose qui, en poésie, n'a rien de rare – le bibliothécaire se trouve cantonné aux notices biographiques et à la présentation sous verre de quelques recueils et manuscrits. Ce constat n'est pas nouveau : il tient à la difficulté d'exposer l'objet-livre en général. Toutefois, jeux de lumières, petits parcours sonores et audiovisuels, participation du public peuvent venir enrichir une formule dont le principal risque est d'être statique. L'exposition de livres de poésie peut, dans certains cas, s'apparenter à l'exposition de livres d'art, où est mise en lumière la richesse artistique du livre. Yves Peyré y voit un avantage de la poésie, qui bénéficie d'une plasticité propre. Le poème étant aussi un dessin, il n'est pas désavantageux de le montrer. En outre, c'est là l'occasion de tisser des liens plus étroits

¹³² La Maison des écrivains, « Almanach » <<http://www.maison-des-ecrivains.asso.fr/almanach>>

avec le public : ainsi que le souligne *Les étudiants et la lecture*, « une exposition dans laquelle les étudiants sont partie prenante a plus de chances de rayonner dans l'université que si elle ne repose que sur des bibliothécaires et des spécialistes universitaires »¹³³. Sans compter que de nombreux établissements transforment en exposition le résultat des ateliers qu'ils organisent, valorisant ainsi leurs actions comme le travail des participants.

Il est évident que les recommandations que nous venons d'émettre ne sauraient s'appliquer toutes de la même manière, dans n'importe quel établissement. À chacun, donc, d'appliquer une politique documentaire à la hauteur de son engagement personnel, en gardant à l'esprit que, même avec la meilleure volonté du monde, la BU ne saurait contenter tout le monde, étudiants de premier cycle et chercheurs. Tout est donc affaire d'inflexion. Nous avons largement eu l'occasion de montrer que le milieu de l'Université n'était pas le lieu le plus propice pour faire vivre la littérature contemporaine, particulièrement la poésie. Les bibliothèques n'en ont pas moins un rôle majeur à jouer : en poésie comme ailleurs, la vitalité est bien souvent en dehors des institutions. Comme le dit Jean-Pierre Siméon : « c'est par la périphérie que l'on peut faire avancer les choses ».

¹³³ Fraisse, Emmanuel (dir.), *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, p.249.

CONCLUSION

Poésie et monde des bibliothèques ont pour point commun de constituer deux domaines qui produisent d'abondantes littératures sur eux-mêmes, cherchant sans cesse à se redéfinir et à se mettre en mouvement. Le temps d'une réflexion, nous avons voulu les confronter l'une à l'autre et les faire avancer ensemble, avec pour conviction intime que la bibliothèque peut beaucoup pour la poésie et que la poésie peut tout autant pour la bibliothèque.

Marginalisée dans les médias, écartée des grands circuits commerciaux traditionnels, la poésie contemporaine est à la fois bouillonnante de vie et perpétuellement à la poursuite de son public. De leur côté, les BU, confrontées aux défis majeurs posés par la mutation de l'université, la diversification des parcours et l'introduction des nouvelles technologies, commencent seulement à opérer les transformations nécessaires pour répondre à ces nouveaux enjeux.

À bien des égards, les questions suscitées par la poésie contemporaine sont des questions de bibliothéconomie pure, auxquelles notre réflexion sur la poésie contemporaine a permis d'apporter quelques éléments de réponse. Introduire la poésie contemporaine en BU - ou plutôt, la mettre en valeur, car nous avons vu qu'elle était loin d'en être absente - c'est demander aux professionnels de la documentation de se tenir toujours en éveil, à la recherche des nouvelles ressources, des nouveaux outils d'information. C'est donner aux universités des gisements pour leurs recherches de demain. C'est défendre une conception ambitieuse du métier de bibliothécaire. C'est enfin faire du SCD un lieu ouvert sur le savoir et sur la ville, où les impératifs commerciaux peuvent être un temps laissés de côté pour proposer un regard créatif sur notre propre époque.

Certes, la poésie contemporaine n'est pas le seul domaine qui vaille la peine d'être défendu, bien d'autres causes méritent attention. Essayons au moins de ne pas l'oublier, retranchée dans sa confidentialité ; de lui accorder une petite - voire une grande - place sur nos étagères et de rappeler de temps à autre aux usagers, avertis comme profanes, qu'elle existe et est digne d'intérêt. De fait, la majeure partie des idées que nous avons émises sur la poésie contemporaine en BU pourrait être généralisée à toutes les collections qui sortent du cadre très étroit des programmes universitaires et de la réussite aux examens. N'est-il pas temps que la BU, à son tour, prenne en compte les types de lecture non utilitaire qui visent à donner le goût de lire ? Les moyens de valorisation, nous l'avons vu, ne manquent pas et participent pleinement à la vitalité et à l'attractivité de l'établissement, à une heure où les BU cherchent à changer et à construire leur image. Si ces dernières sont une chance pour la poésie contemporaine, l'inverse est peut-être tout aussi vrai.

BIBLIOGRAPHIE

Réflexions sur la poésie contemporaine

- « Absence de la poésie ? », *Le débat*, n°54, mars-avril 1989, p.167-192.
- « L'ardeur du poète. Réflexions de poètes sur la poésie. », *Europe*, n°875, mars 2002.
- « Résistance de la poétique », *Acta fabula*, mars 2008 (volume 9, numéro 3), <<http://www.fabula.org/revue/document3949.php>> (Consulté le 13 août 2008).
- Boddaert, François, *Propos et billevesées d'un éditeur de poésie*, Obsidiane, 1997.
- Boddaert, François, *Au bordel des Muses : scènes de la vie éditoriale*, Obsidiane, 2003, 47 p.
- Bonnefoy, Yves, *Entretiens sur la poésie (1972-1990)*, Paris, Le Mercure de France, 1992, 379 p.
- Brindeau, Serge, *La poésie contemporaine de langue française depuis 1945*, Bordas, Éditions Saint-Germain-des-prés, 1973.
- Collot, Michel, « Le paysage est un lieu privilégié du lyrisme moderne... », Entretien avec Ridha Bourkhis et Laurence Bourgault. *Acta fabula*. <<http://www.fabula.org/revue/document4257.php>> (Consulté le 13 août 2008).
- Deguy, Michel, « La poésie avec ou Place de la poésie ». *L'Impair*. Tours, éditions Farrago, 2000. p.109-119. <<http://www.remue.net/cont/deguy>> (Consulté le 13 août 2008).
- « De la poésie aujourd'hui. Chantiers, sentiers. », *Littérature*, n°110, 1998, 127 p.
- Gleize, Jean-Marie, *A noir. Poésie et littéralité*, Paris, Le Seuil, 1992, 229 p.
- Grégoire, Bruno, *Poésies aujourd'hui*, Paris, Seghers, 1990.
- « Les intensifs. Poètes du XXI^e siècle. », *Critique*, n°735-736, août-septembre 2008, 157 p.
- Maulpoix, Jean-Michel, *Neuf questions à propos de la poésie d'aujourd'hui...* <www.maulpoix.net/poesie.html> (Consulté le 13 août 2008).
- « La nouvelle poésie française », *Le Magazine littéraire*, n°396, mars 2001, p.18-70.

Pinson, Jean-Claude, *À quoi bon la poésie aujourd'hui ?*, Nantes, Éditions Pleins feux, 1999, 66 p.

Prigent, Christian, *À quoi bon encore des poètes ?*, Valence, Éditions Erba, 1994, 68 p.

Viart, Dominique, Vercier, Bruno, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2005, 511 p.

Monde de l'édition

Bouchardon, Serge, *Un laboratoire de littératures. Littérature numérique et Internet*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, 2005, 262 p.

Dubois, Sébastien, *Le paysage de la poésie contemporaine* <<http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoesie/>>, rubrique « Documents et travaux ». (Consulté le 13 août 2008).

Dubost, Louis, *Lettre d'un éditeur de poésie à un poète en quête d'éditeur*, Boulogne, Ginkgo éditeur, 2006, 123 p.

Maubé, Pierre, « Comment publier ses poèmes ? », *Poezibao : Carte blanche à Pierre Maubé : comment publier ses poèmes ?* <http://poezibao.typepad.com/poezibao/2005/12/carte_blanche_p.html> (Consulté le 13 août 2008).

Le racket de l'édition. Le compte d'auteur en poésie, ouvrage collectif, Crayon noir, Castor astral, 1978, 161 p.

Syndicat national de l'édition, *Étude sur la situation économique de la librairie indépendante. Synthèse de l'enquête qualitative*. Février 2007, p.7 <http://www.sne.fr/pdf/Nouveaux%20PDF/PDF%20Communiqu%C3%A9s/Enquete_quali_version_definitive0207.pdf> (Consulté le 10 novembre 2008).

Enseignement de la poésie

Bonnefoy, Yves, « Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée » dans *Articuler les savoirs. L'enseignement de la poésie*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, 1998, p.69.

Ceysson, Pierre, « La poésie contemporaine. L'institution scolaire et les "règles de l'art" », *Lidil, Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°33, 2006, p.37-54.

Debreuille, Jean-Yves (dir.), *Enseigner la poésie ?*, Lyon, PUL, 1995, p.91.

Delas, Daniel (dir.), *Aimer / enseigner la poésie à l'école*, Paris, Syros/Alternatives, 1990, Association française des enseignants de français.

Massol, Jean-François (dir.), *Poésie contemporaine. 25 lectures et commentaires pour les lycées*, Grenoble, CRDP Rhône-Alpes, 1995.

Maulpoix, Jean-Michel, « Université & Poésie », *Autrement*, avril 2001, <<http://www.maulpoix.net/universite.html>> (Consulté le 13 août 2008).

Taupin, Johanna, *Favoriser l'appropriation de la poésie contemporaine en cycle 3. Quelles pratiques pour quels apprentissages ?*, Mémoire pour l'IUFM de Melun, 2007, p.4.

Verdonnet, Jean-Vincent, *Un poète dans la classe*, Lyon, PUL, 1998.

Vous avez dit contemporain ? Enseigner les écritures aujourd'hui, Textes réunis par J-L. Bayard et A-M. Mercier-Faivre, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007.

Littérature contemporaine en bibliothèques

Assouline, Pierre, « Cherchez la poésie vivante en bibliothèque ». *La république des livres*. <<http://passouline.blog.lemonde.fr/2007/11/02/cherchez-la-poesie-vivante-en-bibliotheque>> (Consulté le 28 septembre 2008).

Benrubi, David-Jonathan, *Et nous ? Les pratiques culturelles des personnels de bibliothèque*, Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Christophe Evans, ENSSIB, 2009.

Calenge, Bertrand, « Compte-rendu sur *La littérature contemporaine en bibliothèque* », *BBF*, 2001, t. 46, n° 6. <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 14 septembre 2008).

Hazzan, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 14 septembre 2008).

Martine Poulain (dir.), *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2001, 171 p.

Bibliothèques universitaires

Bertrand, Anne-Marie, « Les bibliothécaires », *BBF*, 2002, n° 5, p. 86-88 <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 14 septembre 2008).

Bisbrouck, Marie-Françoise, *Les bibliothèques universitaires. Évaluation de nouveaux bâtiments (1992-2000)*, Paris, La Documentation française, 2000, 152 p.

Casseyre, Jean-Pierre, Gaillard, Catherine, *Les bibliothèques universitaires*. PUF, 1992, 127 p.

Fraisse, Emmanuel (dir.), *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, 262 p.

Macquin, Agnès, *Constituer un fonds de culture générale dans une antenne universitaire : enjeux et limites*, dossier d'aide à la décision, sous la direction de Christian Ducharme, ENSSIB, 1998, 55 p.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Serveur des BU et catalogues* <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/FnSvr.htm>> (Consulté le 5 juin 2008).

Renoult, Daniel (dir.), *Les bibliothèques dans l'université*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1994, 358 p.

Travier, Valérie, *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*, Presses de l'ENSSIB, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2003, 185 p. Préface de Bertrand Calenge.

Université d'Angers, *Archives littéraires*,
<http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=archives/index_AL.php> (Consulté le 30 septembre 2008).

Actions culturelles

L'action culturelle en bibliothèque, ouvrage collectif, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008, p. 45.

Côme, Delphine, *La médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui : légitimité, missions et perspectives*, Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Emmanuelle Payen, ENSSIB, 2005.

Grognet, Hélène, « Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics », *BBF*, 2002, n° 6, p. 29-34 <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 10 novembre 2008).

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES EMPLOYÉS	73
ANNEXE 2 : L'ENQUÊTE DE PIERRE MAUBÉ (TEXTE INTÉGRAL)	75
ANNEXE 3 : COMMENT PUBLIER SES POÈMES ? ARTICLE DE PIERRE MAUBÉ	80
ANNEXE 4 : CHARTE D'ORGANISATION DU PRINTEMPS DES POÈTES	88
ANNEXE 5 : RÉPERTOIRE D' ACTIONS PRINTEMPS DES POÈTES.....	91
ANNEXE 6 : POUR ACCUEILLIR UN ÉCRIVAIN	93
ANNEXE 7 : LE PORTUGAL, EXEMPLE DE VITALITÉ DE LA POÉSIE	94
ANNEXE 8 : ALLOCUTION DE SAINT-JOHN PERSE AU BANQUET NOBEL.	95

Annexe 1 : Liste des sigles employés

ADELIC : Association pour le développement de la librairie de création

ARLIT : Annuaire des revues littéraires

AUDACE : Annuaire à l'usage des auteurs cherchant un éditeur

BBF : Bulletin des bibliothèques de France

BCIU : Bibliothèque communautaire et interuniversitaire

BDP : Bibliothèque départementale de prêt

BIU : Bibliothèque interuniversitaire

BM : Bibliothèque municipale

BNF : Bibliothèque nationale de France

BNUS : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

BP : Bibliothèque publique

BU : Bibliothèque universitaire

CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

CALAMES : Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur

CALCRE : Comité des auteurs en lutte contre le racket des éditeurs

CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique

CEP : Centre d'études poétiques

CIAM : Centre d'initiatives artistiques de l'université de Toulouse-Le Mirail

CIPM : Centre international de poésie de Marseille

CIRDOC : Centre inter régional de développement de l'occitan

CNDP : Centre national de documentation pédagogique

CNL : Centre national du livre

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CRDP : Centre de recherche et de documentation pédagogique

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

DVD : *Digital Video Disk*

ENS - LSH : École normale supérieure - lettres et sciences humaines

ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

INHA : Institut national d'histoire de l'art

INIST : Institut d'information scientifique et technique

INRP : Institut national de recherche pédagogique

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

MNAM : Musée national d'art moderne

MSH : Maison des sciences de l'homme

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

PUF : Presses Universitaires de France

PUL : Presses universitaires de Lyon

OULIPO : Ouvroir de littérature potentielle

SCD : Système commun de documentation

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SUDOC : Système universitaire de documentation

UFR : Unité de formation et de recherche

UMR : Unité mixte de recherche

Annexe 2 : L'enquête de Pierre Maubé (texte intégral)

Reuves de poésie et bibliothèques : désamour éternel ?

A Roger Gaillard et Jean-Jacques Nuel, grands connaisseurs du monde des revues.
A Chantal Georges et Martine Pringuet, bibliothécaires.

Si « *les chants désespérés sont les chants les plus beaux* », alors le récit des relations (ou de l'absence de relation) entre le monde des bibliothèques et celui des revues de poésie est un oratorio de toute beauté. Un chant funèbre. « *Notre histoire est belle et tragique* », comme disait Apollinaire. Situons celle-ci quelque part entre « *Farewell, my lovely* » et « *Je t'aime, moi non plus* ».

Qu'elles soient municipales, départementales, universitaires, d'entreprises, de recherche ou spécialisées, il y a en France plus de 4000 bibliothèques ou médiathèques.

D'après l'édition 2003 de l'excellent répertoire « ARLIT » (Annuaire des Revues littéraires et Cie) de l'association CALCRE, ainsi que les bases de données de l'association Ent'revues, du CIPM (Centre international de Poésie de Marseille) et du Printemps des Poètes, 400 revues publiant régulièrement des poèmes et/ou des critiques de recueils de poésie paraissent, vaille que vaille, bon an mal an, dans notre beau pays.

Petite arithmétique désespérante :
4000 bibliothèques x 400 revues = 1 600 000 rendez-vous ratés ?

Pas tout à fait, certes.

En effet, d'après le SUDOC (Système universitaire de documentation), la majorité des bibliothèques universitaires de Lettres sont abonnées à une, voire plusieurs revue(s) de poésie, le titre apparaissant le plus souvent étant « *Action poétique* », suivi du « *Nouveau Recueil* » et de « *Autre Sud* » (publications dans lesquelles écrivent nombre d'universitaires...) En revanche, beaucoup plus rares (moins de dix) sont les abonnements des bibliothèques universitaires françaises à des revues pourtant reconnues comme « *Arpa* », « *Contre-allées* », « *Décharge* », « *Encres vives* », « *Friches* », « *Le Mâche-Laurier* », « *Multiplés* », « *Verso* » ou « *Voix d'encre* ».

Faute (pour l'instant ?) d'un catalogue commun, il est plus difficile d'évaluer les abonnements des bibliothèques de lecture publique (municipales, départementales, d'entreprises, ...). Les douze titres de revues cités plus haut se trouvent assez souvent dans les bibliothèques des grandes villes (Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, Toulouse, ...)

Mais si on les recherche dans les catalogues des bibliothèques de villes moyennes (Aurillac, Auxerre, Chatou, Mulhouse, Orléans, Poitiers, Rennes, Rueil-Malmaison, Saint-Germain-en-Laye, ...) ou de départements (Aude, Côte d'Or, Eure-et-Loir, ...), force est de constater qu'ils sont presque toujours absents, ou présents de façon lacunaire.

Une mention spéciale pour la B.P.I., la bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou (le « Centre Beaubourg »), qui possède des collections de cinq de ces revues : « *Action poétique* », « *Arpa* », « *Autre Sud* », « *Le Mâche-Laurier* » et « *Le Nouveau Recueil* », dont les numéros ne sont hélas pas empruntables.

A cette exception près, il s'agit donc d'une immense méconnaissance réciproque. Ne cherchons pas à évaluer les responsabilités. Posons simplement deux séries de questions immensément naïves :

A combien de ces 4000 bibliothèques, chères et chers ami(e)s revuistes, avez-vous écrit, avez-vous présenté votre revue, proposé une animation ? Combien êtes-vous allés voir ?

A combien de ces 400 revues de poésie, chères et chers collègues bibliothécaires responsables des abonnements, avez-vous demandé leur dernier numéro, afin de mieux les connaître ?

Bien sûr, bien sûr, les revuistes manquent de temps (et de moyens) pour solliciter les bibliothèques. Bien sûr, bien sûr, les bibliothèques ont des budgets et des espaces insuffisants. Bien sûr, les formats quelquefois inhabituels des revues de poésie ne facilitent pas toujours leur communication ou leur conservation.

Qu'en pensent les animateurs des deux principales revues de poésie de Midi-Pyrénées, actives depuis plus de trente ans, Michel Cossem (« *Encres vives* ») et Henri Heurtebise (« *Multiplés* ») ?

Selon eux, la plupart des bibliothécaires ne suivent pas et ne soutiennent pas leur travail de promotion et de diffusion des démarches poétiques contemporaines, et leur disent souvent : « Votre revue, ça ne sortira pas, ça n'intéresse pas les lecteurs. Alors, on ne peut pas s'y abonner. » Certes, la bibliothèque municipale et les bibliothèques universitaires de Toulouse sont abonnées, mais en Midi-Pyrénées, ce sont à peu près les seules... (En revanche, plusieurs bibliothécaires universitaires étrangères, notamment américaines, souscrivent des abonnements).

Ils reconnaissent néanmoins ne pas faire, faute de temps et de disponibilité, beaucoup d'efforts d'information, de communication, de promotion. Une seule exception - importante : les actions de formation, de présentation de la poésie contemporaine ou d'une de ses composantes (poésie jeunesse, ...), au cours desquelles les bibliothécaires présents se révèlent curieux, motivés, voire avides !

Pourtant, affirment-ils, les manuscrits qui leur sont envoyés par des auteurs débutants ou inconnus révèlent tout à la fois une pratique très répandue de l'écriture poétique... et une méconnaissance tout aussi répandue de la diversité des lieux où se publie cette écriture. Trop nombreux sont les textes envoyés à l'aveuglette par leurs auteurs à des revues ou des éditeurs publiant selon d'autres critères formels que les leurs.

Une lecture des revues de poésie à leur bibliothèque favorite permettrait d'éviter bien des démarches inutiles, source de temps perdu et de découragement.

Ce double témoignage permet de prendre conscience qu'il existe un certain nombre de solutions possibles, recensées notamment par le groupe de réflexion « Revues et bibliothèques » (Centre national des Lettres et association Ent'revues), animé par André Chabin, Directeur d'Ent'revues.

Elles relèvent de quatre grands axes : information, rencontres, soutien, recherche.

Il va sans dire que ces propositions, si elles concernent au premier chef les revues littéraires, s'appliquent également à leurs consœurs de sciences et de sciences humaines.

Information :

Fournir aux revues les annuaires de bibliothèques édités par le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation nationale, l'Association des Directeurs des Bibliothèques départementales de Prêt, les Associations régionales ou départementales de bibliothèques municipales, les associations professionnelles, ... ainsi que les adresses internet des bases de données en ligne correspondantes.

Fournir aux bibliothèques les répertoires de revues établis par des associations comme Ent'revues, le Calcre, le Printemps des poètes, le CIPM, les organismes culturels régionaux, ... ainsi que les adresses internet des bases de données en ligne correspondantes.

Ce dernier point est important, le monde des revues étant particulièrement mouvant : créations, disparitions, changement d'adresse ou de périodicité, ... se prêtent mieux à un recensement en ligne qu'à l'édition d'annuaires.

Inciter les revuistes à se faire connaître des bibliothèques : mailings, envois de numéros gratuits, présentation de leur revue, de leur travail et des principes qui les sous-tendent, propositions d'animations, actions de formation continue, ...

Constituer des catalogues régionaux des revues présentes dans les bibliothèques, pouvant servir de base à une politique d'abonnements partagés et de travail en réseau.

S'inspirer du modèle qui a permis le développement du secteur jeunesse en bibliothèques : mise en place de comités de lecture, développement d'outils de référencement et de critique, invitation de revuistes.

Rencontres :

Organiser des Salons de la Revue, au niveau régional. Il est en effet essentiel, pour connaître une revue, de consulter plusieurs de ses numéros, de les avoir entre les mains. Rien ne remplace un contact direct.

Intégrer dans les sessions de formation professionnelle des bibliothécaires, initiale ou continue, au niveau national ou régional, des modules de présentation des revues

littéraires et de leurs principales problématiques, s'appuyant sur des exemples concrets et des témoignages de revuistes.

Ces formations comporteraient une réflexion sur le traitement des revues dans le circuit du document et leur emplacement dans les collections en libre-accès : leur place est-elle à côté des « périodiques » (journaux et magazines) ? Ou plutôt dans le secteur des livres de littérature, à proximité des recueils de poésie ?

Inviter les bibliothécaires aux différents Marchés de la Poésie (par exemple celui de Paris, place Saint-Sulpice, chaque mois de juin).

Soutien :

Mettre en place des Contrats Bibliothèques / Organismes régionaux, prévoyant des aides spécifiques aux établissements documentaires constituant une collection significative de revues, mise en valeur par une politique spécifique d'animation.

Favoriser, dans certaines bibliothèques, la constitution de collections doublées : une réservée à la conservation, consultable uniquement sur place, la seconde destinée au prêt à domicile.

Proposer aux bibliothèques s'abonnant à des revues d'un format « hors normes » une aide à la reliure et à la conservation des numéros.

Le rôle des Bibliothèques départementales de Prêt est, ou devrait être, primordial : chacun de leur bibliobus, chacun de leur dépôt devrait comporter, en plusieurs exemplaires, les numéros récents ou anciens des revues de leur départements.

Les actions de formation que les Bibliothèques départementales de Prêt mènent auprès de leurs bibliothèques-relais devraient comporter une présentation des revues de leur département (ou de leur région).

Établir des outils bibliothéconomiques de type « revues de sommaires » (reproduction et diffusion régulière des sommaires des revues).

Recherche :

Recensement (par des équipes de recherche universitaire ?) des auteurs publiés dans les revues, particulièrement dans le cadre de dossiers ou de numéros spéciaux.

Reconstitution et analyse des « parcours » éditoriaux des poètes : y a-t-il un lien entre la parution de leur travail dans des revues et son éventuelle seconde publication par des maisons d'édition ?

Relevé et étude des notes de lecture publiées dans les revues, ainsi que des présentations critiques des autres revues et maisons d'édition.

Les bibliothèques doivent-elles uniquement répondre à la demande de leurs lecteurs (et cette notion de « demande », explicite ou implicite, formulée ou non, est extrêmement complexe et mérite d'être tout à la fois précisée et nuancée) ?

Ou bien doivent-elles être aussi des lieux de découverte de l'activité littéraire contemporaine ?

La place qu'elles accorderont aux revues de littérature et de poésie sera révélatrice du choix qu'elles feront, et par conséquent de l'idée que les bibliothécaires ont de leur mission.

Les revues sont en effet un lieu unique – et fragile ! d'expression et de création, de tâtonnements et de recherche.

Aux revuistes de savoir venir les présenter. Aux bibliothécaires de savoir les accueillir et les défendre.

Bibliothécaire et poète, membre du comité de rédaction de l'ex-revue *Linea*, **Pierre Maubé** anime le site web *Poésiemaintenant* (<http://poesiemaintenant.hautetfort.com>).

Annexe 3 : Comment publier ses poèmes ?

Article de Pierre Maubé

En guise de préambule

Vous écrivez. Notamment des poèmes. Vous aimeriez que ces poèmes soient lus, vous aimeriez qu'ils soient publiés. Vous avez raison : comme toute création littéraire, la poésie, si elle naît dans la solitude, ne s'épanouit que dans la rencontre. Un poème appartient autant, voire plus, à ses futurs lecteurs qu'à son auteur.

Oui, mais voilà : qu'en faire ?

A qui adresser ses textes ? Qui publie de la poésie aujourd'hui en France ?

Les lignes qui suivent ont pour but de vous apporter quelques éléments de réponse.

LE principe

Tout d'abord, un principe, LE principe de base, qui reviendra, refrain, refrain, leitmotiv, « *fatiguer (votre) mémoire ainsi qu'un tympanon* » tout au long de cette lettre : LISEZ.

Vous écrivez. Très bien.

Lisez-vous ?

Lisez-vous quelques-uns des milliers de poètes qui, aujourd'hui, ici et maintenant, autour de vous, écrivent et publient ? Pourriez-vous citer le nom de l'un d'entre eux ? Le titre d'un de ses livres ? Quelques-uns de ses vers ?

Non ? Rassurez-vous, vous n'êtes pas les seuls. En fait, vous êtes presque tous dans ce cas : vous voulez que vos poèmes soient lus, et vous ne lisez pas ceux des autres.

Aujourd'hui, quelque 200 000 personnes en France écrivent des poèmes. Si chacune de ces personnes achetait une fois par an un recueil de poésie contemporaine, les éditeurs hésiteraient un peu moins avant de publier quelques-uns des innombrables manuscrits de poésie qu'ils reçoivent.

Une revue de poésie, à moins d'être abondamment subventionnée (vaste et délicat problème, qui sort hélas des limites de cette lettre), publie en moyenne chacun de ses numéros à 400 exemplaires, et survit grâce à 200 ou 300 abonnés.

Un éditeur de poésie peut s'estimer heureux s'il vend (hors subvention) le premier recueil d'un auteur inconnu à plus de 150 exemplaires. Et bien des poètes « connus » (connus de qui ?), pour leur dixième ou vingtième recueil ne dépassent pas ce chiffre, ou pas de beaucoup.

600 revues, 500 éditeurs

Aujourd'hui, en ce moment, plus de 600 revues, plus de 500 éditeurs publient des poèmes, publieront bientôt peut-être vos poèmes. Mais pour qui ? Pour quelques centaines de lecteurs.

Si même les poètes ne lisent pas ou presque pas de poésie contemporaine, il faut vraiment être fou pour continuer à publier cette étrange chose que personne ne lit. C'est ce que se disent chaque jour éditeurs et revuistes.

Alors, beaucoup se découragent. La liste des revues et éditeurs de poésie disparus depuis dix ans remplirait plusieurs pages.

A qui la faute ? Aux journalistes, aux libraires, aux bibliothécaires, aux enseignants (c'est ce qui est pratique avec les enseignants, quel que soit le problème on peut toujours dire que c'est de leur faute) ? À l'air du temps ? Je ne sais pas.

Donc, s'il vous plaît, ne vous précipitez pas sur les adresses qui vont suivre pour expédier vos textes comme on lance une bouteille à la mer. Commencez par lire quelques numéros de ces revues, quelques recueils de ces éditeurs, et voyez si ce qu'ils publient correspond à ce que vous écrivez.

Si ce n'est pas le cas, accueillez ces écritures différentes, laissez-les vous interroger, suivez-les (ou pas) dans leur aventure, aimez ou détestez, relisez, critiquez, rejetez, adoptez, faites des rencontres.

Si c'est le cas, si vous voyez que cet éditeur, que cette revue publient ce que vous aimez lire, ce que vous aimez écrire, alors, et alors seulement, proposez vos textes. Et dites dans votre lettre pourquoi vous aimeriez rejoindre les auteurs de cette revue, de cet éditeur, pourquoi vous vous sentez un peu de leur famille.

Comme l'écrit, le dit, le répète sans cesse Louis Dubost, fondateur des éditions L'Idée bleue (un peu de patience, l'adresse se trouve page suivante) : « ... je privilégie, dans mes relations avec les auteurs, ceux qui, manifestement, n'ont pas envoyé leurs manuscrits à l'aveuglette, et qui ont effectué cette démarche en toute connaissance de cause, après avoir longuement fréquenté les auteurs de mon catalogue. » (1)

Si vous savez cela, vous savez l'essentiel.

« Oui mais, me direz-vous, tout cela c'est bien beau, mais comment connaître ces revues et ces éditeurs qui ne sont ni dans les librairies, ni dans la plupart des bibliothèques, et dont les médias ou nos enseignants ne nous ont jamais parlé ? »

C'est effectivement une objection recevable.

Je vous propose donc, mais ce n'est qu'un début de solution :

quatre annuaires,

un lieu,

quelques revues « ouvertes », quelques revues plus sélectives,

quelques éditeurs,

quelques conseils,

quelques anthologies,

deux ouvrages de référence.

1 / Quatre annuaires :

Quatre bibles ! Un écrivain ne peut tout simplement pas vivre sans.

Donc, débrouillez-vous - et offrez-vous sans tarder :

ARLIT 2003 : annuaire des revues littéraires et compagnie / par Roger Gaillard. – 2003. - 512 p. - 39 €

Mille fiches techniques sur les revues littéraires et de sciences humaines : présentation de la revue, lignes directrices, lectorat, projets, ouverture à de nouveaux collaborateurs, ... Avec un index général des revues par genre et thème abordé.

AUDACE 2005 : annuaire à l'usage des auteurs cherchant un éditeur / par Roger Gaillard. - Mars 2005. - 610 p. - 54 €

Mille cent maisons d'édition au banc d'essai : contacts, modes de démarchage, analyse des contrats, tirages, collections, nombre de manuscrits reçus et d'auteurs nouveaux publiés, ...
Index des éditeurs par genre littéraire : recense notamment cinq cents éditeurs de poésie.

SAFÊLIVRE : guide des salons et fêtes du livre / André Muriel. – 2002. - 224 p. – 35 €

150 questions sur l'édition : antisèche à l'usage des auteurs/par Marc Autret. – Mars 2005. - 240 p. – 19 €

Ces quatre ouvrages sont publiés par L'oise plate, BP 17, 94404 Vitry-sur-Seine Cedex.
Informations sur www.cosecalcre.com

Oui, je sais, ils valent les yeux de la tête. Mais, croyez-moi, leur prix est plus que justifié : ils sont extrêmement complets, décrivent avec précision le travail de chaque revue et éditeur, notamment face aux manuscrits qu'ils reçoivent, et se placent toujours du point de vue de l'auteur débutant ou inconnu.

Mais ne perdez pas de vue qu'ils doivent d'abord vous servir à découvrir, à vous procurer les publications de ces revues, de ces éditeurs, avant, bien avant de leur envoyer vos manuscrits...

2 / Un lieu :

Allez-y !

Vous ne pouvez tout simplement pas ignorer le MARCHÉ DE LA POÉSIE DE PARIS. Place Saint-Sulpice, une fois par an, fin juin. www.marchedelapoesie.com

En 2006, ce marché, 24^{ème} de la série, aura lieu comme chaque année fin juin. Tout ce qui écrit, publie, diffuse et (quelquefois) lit de la poésie en France s'y donne rendez-vous. Votre futur éditeur y est forcément !

Promenez-vous entre les stands, feuillotez les revues et recueils, parlez avec les éditeurs, les revuistes, les auteurs, et surtout ne proposez pas votre manuscrit avant d'avoir fait connaissance, avant d'avoir lu, avant de savoir ce que publie cet éditeur, cette revue, Très important : procurez-vous le **catalogue** des exposants, c'est l'annuaire le plus à jour qui soit. Un outil de travail indispensable !

3 / Quelques revues :

Lisez leurs derniers numéros. Lisez leurs anciens numéros. Abonnez-vous. Réabonnez-vous.

3.1 / Revues ouvertes aux auteurs inconnus / débutants :

Poésie sur Seine, 50 numéros parus. Chaque numéro : 94 p.

Pascal Dupuy. Association Poésie sur Seine.

Hôtel de Ville. 13, place Charles de Gaulle. 92210 Saint-Cloud.

Abonnement (4 numéros) : 23 € Prix du numéro : 7 €

Florilège, 105 numéros parus. Chaque numéro : 88 p.

Les poètes de l'amitié. BP 65. 21021 Dijon Cedex.

Abonnement (4 numéros) : 25 € Prix du numéro : 8 €

Jointure, 77 numéros parus. Chaque numéro : 56 p.
Association La Jointée. Marianne Arnold 5, rue Sivel. 75014 Paris.
Abonnement (4 numéros) : 32 € Prix du numéro : 10 €

Poésie première, numéros parus. Chaque numéro : 110 p.
Éditions Éditinter. BP 15. 91450 Soisy-sur-Seine.
Abonnement (4 numéros) : 32 € Prix du numéro : 10 €

3.2 / Revues plus sélectives :

Arpa, 85 numéros parus. Chaque numéro : 112 p.
Directeur : Gérard Bocholier. Abonnements, vente de numéros : Jean-Pierre Farines.
148, rue du Docteur Hospital. 63100 Clermont-Ferrand.
Abonnement (4 numéros) : 32 € Prix du numéro : 9,50 €

Contre-Allées, 17 numéros parus.
R. Fustier et A. Marembert. 73, avenue du Président Auriol. 03100 Montluçon.
Abonnement (4 numéros) : 16 € Prix du numéro : 5 €

Décharge, 125 numéros parus. Chaque numéro : 120 p.
Jacques Morin. 20, rue du Pâtis. 89130 Toucy.
Abonnement (4 numéros) : 22 € Prix du numéro : 6 €

Dièrèse, 21 numéros parus. Chaque numéro : 196 p.
Daniel Martinez. 8, avenue Hoche. 77330 Ozoir-la-Ferrière.
Abonnement: 20 € Prix du numéro : 6 €

Friches, 89 numéros parus. Chaque numéro : 70 p.
Jean-Pierre Thuillat. Le Gravier de Glandon. 87500 Saint-Yrieix.
Abonnement (4 numéros) : 20 € Prix du numéro : 7 €

Les heures, 7 numéros parus. Chaque numéro : 62 p.
Chantal Herrault. 49, boulevard Saint-Michel. 75005 Paris.
Abonnement (2 numéros) : 18 euros. Prix du numéro : 10 euros.

Multiplies, 66 numéros parus. Chaque numéro : 88 p.
Henri Heurtebise. 9, chemin du Lançon. 31410 Longages.
Abonnement (3 numéros) : 23 € Prix du numéro : 9 €

Linea, 4 numéros parus. Chaque numéro : 100 p.
Marc Fontana. APBnF. Bibliothèque nationale de France BS / A2 Quai François
Mauriac 75013 Paris.
Abonnement (2 numéros) : 12 € Prix du numéro : 7 €

Le Nouveau recueil, 60 numéros parus. Chaque numéro : 150 p.
Jean-Michel Maulpoix. Éditions Champ Vallon 01420 Seyssel
Abonnement (4 numéros) : 45 €

La Polygraphe, 30 numéros parus. Chaque numéro : 200 p.
Henri Poncet. Éditions Comp'act 157, Carré Curial 73000 Chambéry.

Abonnement : 50 € Prix au numéro : 16 €

Voix d'encre, 32 numéros parus. Chaque numéro : 66 p.

Alain Blanc. Éditions Voix d'encre. BP 83 26202 Montélimar Cedex.

Abonnement (2 numéros) : 18 € Prix au numéro : 10 €

A vous de découvrir ces revues, de les comparer, de choisir vos préférées, de les contacter. Elles sont très différentes, et défendent des écritures très différentes, du néo-classicisme le plus rigoureux aux aventures stylistiques les plus avant-gardistes. Ne prêtez aucune attention à leur localisation géographique, les plus exigeantes ne sont pas toujours parisiennes...

4 / Quelques éditeurs :

Demandez leur catalogue. Lisez leurs recueils.

L'AMOURIER, 223, route du Col Saint Roch 06390 Coaraze

A signaler : parution gratuite de « *Basilic : gazette de l'association des amis de l'Amourier* » : une mine ! www.basilic.free.fr

ARFUYEN, 35, rue Le Marois, 75016 Paris

L'ARRIÈRE-PAYS, 1, rue de Bennwihr, 32360 Jégun

ATELIER DE L'AGNEAU, Le Vigneronnage, 1, Moulin de la Couronne, 33220 St-Quentin-de-Caplong

ATELIER LA FEUGRAIE, c/o Alain Roger, Les Fosses, 14770 St-Pierre-la-Vieille

BLANC SILEX, Kergourlouet, 29350 Moelan-sur-Mer

LE BRUIT DES AUTRES, 42 rue Victor Thuillat, 87100 Limoges

CADEX, 601, route de Saint-Hilaire, 34160 Saussines

LE CASTOR ASTRAL, 52, rue des Grilles, 93500 Pantin

CHEYNE, 43400 Le Chambon sur Lignon

COMP'ACT, 157, carré Curial, 73000 Chambéry

DOMENS, 22, rue Victor Hugo, BP 21, 34120 Pezenas

DUMERCHEZ, BP 80356, 60312 Creil Cedex

ÉCLATS D'ENCRE, 14, rue Gambetta, 78600 Le-Mesnil-le-Roi

L'ESTOCADE, 3, boulevard Arago, 57070 Metz

ÉDITINTER, BP 15, 91450 Choisy sur Seine

L'IDÉE BLEUE, 85310 Chaillé sous les Ormeaux

LAURENCE MAUGUIN, 1, rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris

N & B, 16, rue de Domrémy, 31200 Toulouse

OBSIDIANE, 11, rue André Gateau, 89100 Sens

ROUGERIE, Route de Nouic, 87330 Mortemort

TARABUSTE, Rue du Fort, 36170 Saint-Benoît-du-Sault

VOIX D'ENCRE, BP 83, 26202 Montélimar Cedex

WIGWAM, 14, boulevard Oscar Roux, 35200 Rennes

5 / Quelques conseils :

Commencez par publier dans les revues

La plupart des éditeurs de poésie les lisent très attentivement. Si vos textes leur plaisent, ils retiendront votre nom et accueilleront votre premier manuscrit avec intérêt.

N'envoyez rien à l'aveuglette

Vous ne devez envoyer votre manuscrit à un éditeur, ou une revue, qu'en connaissance de cause. Inutile d'adresser un recueil de 80 pages à un éditeur qui ne publie que des plaquettes de 25 pages – et inversement. Inutile de proposer de la poésie avant-gardiste à une revue militant pour le retour aux formes traditionnelles...

Accompagnez votre envoi...

... d'une lettre brève. N'y racontez pas votre vie, n'y expliquez pas votre œuvre. Présentez-vous simplement, et dites pourquoi vous adressez vos textes à cette revue-là, à cet éditeur-là. Pour cela, un seul moyen : se procurer le catalogue de cet éditeur, de cette revue, et ... lire quelques-unes des parutions précédentes. Indiquez ensuite dans votre courrier ce que vous avez lu, et pourquoi vous estimez que vos poèmes relèvent de « l'esprit » de la maison. Attention : pas de flagornerie ! (je ferai quelque jour une anthologie des lettres les plus mielleuses reçues par les comités de lecture auxquels j'ai participé...)

Soyez patient

N'attendez pas de réponse immédiate à vos envois de textes : éditeurs et « revuistes » sont très souvent des bénévoles, ils peinent à mener de front leurs deux vies, professionnelle et éditoriale. Certains vous répondront au bout de quelques semaines, d'autres... au bout de quelques mois ! (3, 6, 9 mois, voire 1 an). Surtout ne relancez pas par téléphone !

Vous pouvez bien sûr envoyer en parallèle les mêmes textes à plusieurs revues ou éditeurs. Dès que l'un d'eux les accepte, ayez la courtoisie de prévenir les autres...

Évitez le « compte d'auteur »

Ce n'est pas vous qui devez payer la fabrication de votre livre, mais votre éditeur. À la rigueur, proposez quelques souscriptions à votre entourage avant publication, mais sans excès.

Participez à la promotion et à la diffusion de votre livre

Impliquez-vous. Soignez et personnalisez votre service de presse. Allez lire vos textes et signer vos recueils dans les écoles, librairies, bibliothèques, centres culturels, maisons de la poésie, marchés de la poésie, ... N'attendez pas de votre éditeur qu'il le fasse à votre place.

6/ Quelques anthologies :

Lisez-les, relisez-les, notez et retenez les noms des poètes que vous préférez, achetez un (ou plusieurs) de leurs recueils.

Métamorphoses : petite fabrique de poésie / éd. par Jacques Perrin. – Seghers, 2005. - 224 p. – 14 €

Anthologie de 111 poètes de Rhône-Alpes / éd. par Jean-Louis Roux. – Le temps des cerises, 2005. – 15 €

Poésie sur parole, volume 1 / éd. par André Velter. – L'Atelier des brisants, 2005. – 250 p. – 22 €

Quatorze poètes : anthologie critique / éd. par Emmanuel Laugier. – Prétexte, 2004. – 180 p. – 13 €

De l'obscur étincelle : nouvelle poésie / éd. par Gérard Augustin et Michel Cassir. – L'Harmattan, 2004. – 100 p. – 11 €

La poésie française contemporaine : anthologie / éd. par Jean Orizet. – Le Cherche-midi, 2004. – 393 p. – 18 €

C'était hier et c'est demain / éd. par Jean-Pierre Siméon. – Seghers, 2004. – 282 p. - 15 €

Une salve d'avenir : l'espoir, anthologie poétique / préface d'Edgar Morin. – Gallimard, 2004. – 117 p. – 6 €

Ce que disent les mots : 30 poètes publiés aux éditions du Dé bleu / éd. par Pierre Maubé. – Éclats d'encre, 2004. – 168 p. – 14 €

Architextes, volume 2 / éd. par Guilhem Fabre. – Liège (Belgique) : Atelier de l'agneau, 2004. – 98 p. – 16 €

Panoptic : un panorama de la poésie contemporaine / éd. par Patrick Cahuzac. – Amis d'inventaire-invention, 2004. – Cédérom. – 25 €

États provisoires du poème, volume 5. – Cheyne, 2004. – 67 p. – 14 €

Poètes pour le temps présent / éd. par Guy Goffette. – Gallimard-Jeunesse, 2003. – 93 p. – (collection Folio Junior en poésie). - 5 €

Chants et plaintes du polygone : anthologie thématique de la poésie algérienne d'expression française de 1980 à nos jours / éd. par Mohamed Younsi. – Le Dé bleu, 2003. – 252 p. – 19 €

Triages : une anthologie vivante de poésie française contemporaine / éd. par Henri Ronse. – Tarabuste, 2002. – 62 p. – 10 €

Poètes d'Afrique et des Antilles d'expression française : anthologie / éd. par Hamidou Dia. – La Table ronde, 2002. – 523 p. – 10 €

Poèmes à dire la francophonie : 38 poètes contemporains / éd. par Nicole Brossard. – CNDP ; Le Castor astral, 2002. – 156 p. – 9 €

Anthologie de poètes pas morts. – Le Veilleur, 2002. – 199 p. – 10 €

Poe-tri : 40 voix de poésie contemporaine / éd. par Frank Smith et Christophe Fauchon. – Autrement, 2001. – 96 p. – 12 €

Tisser les mots contre la nuit : 29 voix de femmes / éd. par Christiane Laïfaoui. – L'Harmattan, 2000. – 108 p. – 9 €

Anthologie de la poésie française du 20^{ème} siècle. Tome 2 / éd. par Jean-Baptiste Para. – Gallimard, 2000. – 676 p. – (collection Poésie). – 8 €

Il faudra que je me coupe les doigts, ils m'empêchent d'écrire : 38 poètes / éd. par Alain Blanc. – Voix d'encre, 2000. – 192 p. – 10 €

Poète toi-même : une anthologie de poésie contemporaine / préface de Jean-Michel Maulpoix. – Le Castor astral, 2000. – 286 p. – 15 €

Pièces détachées : une anthologie de la poésie française aujourd'hui / éd. par Jean-Michel Espitallier. – Pocket, 2000. – 7 €

Orphée studio : poésie d'aujourd'hui à voix haute : 30 poètes / éd. par André Velter. – Gallimard, 1999. – 221 p. – (collection Poésie). – 5 €

Vingt poètes pour l'an 2000 / éd. par Guy Goffette. – Gallimard-Jeunesse, 1999. – 112 p. – (collection Folio Junior en poésie). – 5 €

Le silence parle ma langue : une présentation critique de 24 poètes du Nord-Pas-de-Calais / éd. par Jean-Claude Dubois. – Rétro-Viseur, 1998. – 320 p. – 20 €

12 poètes, 12 voix : anthologie critique / éd. par Joseph Rouffanche. – Cahiers de poésie verte, 1997. – 533 p. – 25 euros.

Anthologie de poésie contemporaine : les trente dernières années : cent poètes de la francophonie / éd. par Alain Bosquet. – Le Cherche Midi, 1994. – 406 p. – 25 €

Bien sûr, ces anthologies sont très différentes et sont chacune le résultat des goûts, des passions, des allergies, des préférences, des dégoûts, de l'itinéraire en poésie, bref de la subjectivité de leur maître d'œuvre, sans parler des choix initiaux de pays, de région, d'époque, d'éditeur(s) retenu(s). Autant dire qu'il ne faut surtout pas se limiter à l'une d'elles. Seul un vagabondage de l'une à l'autre, une comparaison, une confrontation de ces

anthologies entre elles vous permettra de connaître la production poétique actuelle dans sa diversité, dans son foisonnement parfois conflictuel.

A vous ensuite, au gré de vos lectures, de vos découvertes dans les revues, chez les éditeurs, de réaliser la seule anthologie qui vaille : la vôtre.

7 / Deux ouvrages de référence :

Dictionnaire de poésie : de Baudelaire à nos jours / sous la direction de Michel Jarrety. – PUF, 2001. – 896 p. – 75 €

La poésie du 20^{ème} siècle : métamorphoses et modernité / Robert Sabatier. – Albin Michel, 1988. – 795 p. – (Histoire de la poésie française. Volume 6-3). – 37 €

Incomplets certes, forcément incomplets (quel ouvrage sur la poésie contemporaine ne l'est pas ?), ils n'en restent pas moins de très précieux instruments de découverte.

En guise d'au revoir...

Bonnes lectures. Bonnes découvertes.

Bon voyage en pays de poésie contemporaine, en ce paysage que vos poèmes vont bientôt venir modifier, enrichir.

A bientôt donc.

Pierre Maubé, mai 2005

(1) *Lettre d'un éditeur de poésie à un poète en quête d'éditeur* / Louis Dubost. - Éditions Deleatur, 2001. – 15 p. – 1,5 €

Annexe 4 : Charte d'organisation du Printemps des poètes

Les différentes étapes pour organiser un événement de poésie, notamment pendant le *Printemps des Poètes*

I - Préparation du projet

Pour toute manifestation il est préférable de penser à élaborer de son événement bien en amont six à un an à l'avance, pour être sûr de la disponibilité de certains auteurs et des dates de demandes de subventions. Pour s'inscrire dans l'événement national du thème du Printemps des Poètes, les dates et le thème sont disponibles dès le mois d'avril.

Réaliser un événement festif :

- Dans le cadre d'une participation à un événement national tel que le Printemps des Poètes, il s'agit de promouvoir la poésie de façon un peu exceptionnelle. Il ne faut donc pas hésiter à sortir du cadre habituel des animations et s'autoriser des actions ludiques, créatives, originales. Créer la surprise, l'étonnement, tenter l'inattendu et mettre en œuvre des moyens différents pour attirer le public vers la poésie.
- La réussite d'un événement poétique tient souvent à la motivation de l'organisateur, et au plaisir que celui-ci a à faire partager son goût pour la poésie. Quelques outils tels que l'agenda en ligne du Printemps des Poètes, son répertoire d'actions, ou les spectacles labellisés et tout conseil demandé à l'équipe peuvent aider à créer son projet.

Simplicité mais cohérence du projet :

- Tout en étant simple (lecture, rencontre, exposition), le projet doit se concevoir dans une certaine cohérence, les actions à mettre en place doivent donc converger dans le même sens pour être plus facilement communicables. Dans le cas d'une programmation comprenant plusieurs événements, penser à lier toutes les actions pour qu'elles constituent un ensemble clair et attirant.
- Choisir une thématique facilite souvent cette cohérence. Le thème retenu chaque année par le Printemps des Poètes peut être le point de départ de déclinaisons intéressantes, sans être forcément exclusif.

Recherche:

- se renseigner le plus précisément sur le poète invité (ses textes, ses livres).
- Penser à rechercher tout document (iconographique, bibliographique...), sur le poète invité ou le thème retenu ; à commander les livres et à les présenter (sur table ou en exposition) le jour de l'événement. Sur le site internet du Printemps des Poètes, des bibliographies de poètes sont disponibles sur la Poéthèque et des textes inédits, libres de droits, téléchargeables dans Passeurs de poèmes.

L'interdisciplinarité :

- favoriser les liens entre différents arts (poésie et arts plastiques, danse, musique, chant...)

Cf chapitre 3.

Un travail d'équipe :

- Il est préconisé de mobiliser l'ensemble de l'équipe de la structure, de la bibliothèque, du CDI de l'école... et de créer une dynamique autour d'un événement festif.
- Il est fortement conseillé de travailler localement en réseau avec différents médiateurs culturels, qui font ou souhaitent participer au Printemps des Poètes : les institutionnels (mairies, collectivités territoriales, Directions régionales des affaires culturelles) et les autres médiateurs (associations culturelles, d'auteurs, libraires, professeurs, comédiens, metteurs en scène, musiciens...). Sur le site internet www.printempsdespoetes.com la carte des oùquiquoi permet de connaître dans sa région les poètes et organisateurs et différents relais possibles (libraires, éditeurs...).

II - Concrétiser le projet

- Constituer un dossier de présentation du projet et un budget prévisionnel pour toute demande de subventions.
- le dossier doit comporter un descriptif de l'événement, une présentation des intervenants, des partenaires sollicités... le détail des conditions techniques nécessaires et un budget prévisionnel.
- contacter les intervenants. Il est préférable de faire des demandes écrites aux auteurs pour s'assurer de leur présence lors de l'événement et définir clairement le contexte, le détail et les conditions de l'intervention, et si elle est rémunérée, le montant et les modalités de paiement. Les institutions, associations et organismes tels que le Centre national du livre, le Printemps des Poètes, la Société des gens de lettres, la Maison des écrivains et toutes les maisons de poésie... pour toute question qu'elle soit d'ordre logistique, technique, juridique (rémunération de poètes, droits d'auteurs...) ou pour demander des coordonnées de poètes ou d'autre intervenants.

Recherche de financement :

Vous pouvez présenter une demande de subvention auprès :

- du Centre National du Livre (CNL), pour un projet d'envergure nationale
- des directions régionales des affaires culturelles (Ministère de la Culture)

Une circulaire leur est adressée tous les ans pour les informer des grands axes proposés

- des collectivités territoriales (Mairie, Conseil général, Conseil régional). Vous pouvez également vous adresser à des partenaires privés qui pourraient avoir intérêt à s'associer à votre événement suivant son domaine d'intervention. Un répertoire de mécènes est disponible en contactant l'association l'ADMICAL. Il est intéressant de pouvoir se renseigner les partenariats nationaux ou régionaux prévus pendant la manifestation pour une mise en réseaux possible.

III - Communication

Annoncer son événement peut avoir deux fonctions : communiquer sur le projet et donc prévenir le public potentiel mais aussi valoriser l'image et le dynamisme de sa structure.

- Pour ces deux raisons il est fortement conseillé de s'inscrire sur les agendas en ligne (rubrique « Participez » tels que celui du Printemps des Poètes (très consulté pendant la manifestation et constituant l'unique programme national), pour profiter de l'impact médiatique d'une manifestation nationale.

Réaliser le matériel de communication : des invitations à envoyer par courrier, mail... au public, aux partenaires, aux journalistes, des tracts et des affiches à diffuser dans divers lieux publics dont celui de l'événement.

- Préciser les données essentielles telles que les auteurs invités, le thème, les dates, le lieu, les horaires mais aussi les soutiens de partenaires (mention qui peut se faire sous forme de logos).
- Prévoir un système de réservation peut être utile pour appréhender l'audience et effectuer des relances éventuellement.
- Ne pas hésiter à utiliser tous les visuels mis à disposition par le Printemps des Poètes de façon informatique (logo, visuel de l'affiche à télécharger...) ou sur papier (bandeau à ajouter à l'affiche national, disponible gratuitement auprès de l'association, contre paiement de frais de port, carte-poèmes...)

IV - Le jour de l'événement

Mise en place logistique de l'événement : s'assurer en amont des bonnes conditions d'accueil du public (signalisation, personnel d'accueil, billetterie dans certains cas, préparation de la salle)

L'accueil des intervenants doit être également soigneusement préparé : prévoir les frais de déplacements et d'hébergement, s'assurer que l'intervenant arrive avant le début de la manifestation, aller le chercher à une gare, ou s'assurer qu'il dispose de toutes les informations nécessaires pour se rendre sur le lieu de la manifestation, veiller à la présentation des différents invités)...

- Veiller au bon accueil des partenaires ou des journalistes présents.
- Veiller aux bonnes conditions d'interventions et bon déroulé (répétition, coordination pour l'ordre d'intervention des participants, sonorisation dans le cas d'une lecture, nombres de chaises, tables, pupitres.... eau, encas...)
- Présentation publique par l'organisateur des intervenants et du déroulé de l'événement.
- Prévoir dans le cas de débats, une personne (spécialiste de la question ou ayant préparé le débat), pour assurer la médiation et faire circuler la parole de façon équitable.
- Annoncer ou diffuser le programme de l'événement ou les biobibliographies des poètes invités.
- Prévoir une table de présentation des ouvrages des poètes invités et dans le meilleur des cas demander à un libraire d'assurer la vente des livres.
- Prévoir un moment d'échange avec le public, avec si vous le pouvez une collation
- Prévoir l'enregistrement sonore, vidéo ou photo pour vos archives
- Penser à régler les éléments administratifs avec les intervenants (signature de contrats, rémunération, défraiement...)

V - Après l'événement

Il est important de constituer une mémoire de l'événement : documents photos, témoignages, articles de presse sont utiles pour constituer un bilan et sont des outils essentiels pour préparer de nouvelles initiatives et convaincre d'autres partenaires.

Annexe 5 : Répertoire d'actions Printemps des poètes

Le Printemps des Poètes propose ce répertoire d'actions, non exhaustif, pour organiser votre manifestation.

Arbre à poèmes

Copier des poèmes et les accrocher à un arbre, chacun étant libre de “cueillir” son poème et le lire, pourquoi pas publiquement - très adapté aux établissements scolaires.

Atelier de diction

Travail sur la transmission orale du poème par une pratique ludique.

Atelier de traduction

Dans les classes de langue vivante, organisation d'ateliers de traduction de poèmes contemporains en langues étrangères ou régionales (textes disponibles sur le site du Printemps des Poètes).

Babel heureuse

Moment de lectures croisées dans toutes les langues, dans un lieu public - très adapté aux collèges et lycées.

Bannière poétique

Donner à lire sur de vastes bannières déployées dans des lieux publics des poèmes extraits du répertoire contemporain.

Brigade d'Intervention Poétique (BIP)

Intervention impromptue, dans un établissement scolaire, de comédiens qui offrent quotidiennement (sur une à deux semaines) la lecture d'un poème sans aucun commentaire.

Café-poésie

Une heure de lecture dans un café par des comédiens ou des poètes, suivie d'une scène ouverte au public.

Carte postale-poème

Impression de cartes postales avec un poème inédit téléchargeable sur le site du Printemps des Poètes ou un texte du répertoire classique.

Club de poésie

Dans les lycées, un groupe de jeunes se retrouve régulièrement, parrainé par un poète, l'objectif étant de lire et faire lire de la poésie publiée et d'assurer l'organisation du Printemps des Poètes dans l'établissement scolaire.

Correspondance avec un poète

Un poète et les élèves d'un établissement scolaire se rencontrent à travers un échange épistolaire.

Correspondance poétique

Les échanges de poèmes sont favorisés avec des élèves correspondants de l'étranger en s'appuyant sur les jumelages entre villes ou entre établissements.

L'écran des Poètes

Les réseaux des cinémas d'art et d'essai et des bibliothèques publiques sont invités à diffuser documentaires et films sur la poésie et les auteurs (liste de films sur demande au Printemps des Poètes).

Un Jour, Un poème

Les enseignants (toutes disciplines confondues) ouvrent leur journée par la lecture d'un poème.

Fontaines à poèmes

L'œuvre intégrale d'un poète est lue en continu dans un lieu public (marathon Hugo, Odyssée d'Homère...).

Ma ville pour un poème

Le Printemps des Poètes propose aux villes de commander un poème inédit écrit tout particulièrement pour elles par des auteurs reconnus. Ce poème est utilisé par la ville sous diverses formes : affichage sur les panneaux lumineux, bannières ou kakémonos, cartes poèmes, insertion dans les journaux, communication aux établissements scolaires, aux bibliothèques, etc.

Meeting poétique

Nuit de la poésie

Soirée de poésie qui réunit idéalement des poètes, comédiens, chanteurs, danseurs et musiciens.

Passeurs de poèmes

Chacun est invité à offrir un poème à la personne de son choix sur le thème de l'amour (2007), soit en recopiant un poème du répertoire, soit en téléchargeant librement des textes inédits d'auteurs contemporains sur le site du Printemps des Poètes.

Parcours poétique

Déambulation dans un musée, un jardin, une ville, menée par des comédiens mettant en résonance des œuvres, des lieux avec des textes poétiques.

La Librairie des poètes

Les libraires mettent en exergue le travail d'un de ces petits éditeurs qui assurent la présence de la poésie contemporaine, par le biais d'exposition, vitrine, lecture rencontre. Egaleme nt adapté aux bibliothèques.

Les poèmes s'affichent

Chacun est invité à choisir un poème du répertoire contemporain dans sa totalité ou un fragment et à en réaliser une transposition avec des moyens plastiques.

Poésie en appartement

Des particuliers invitent un poète, dans un esprit de simplicité et de convivialité, pour une soirée de lecture ouverte aux voisins et amis.

Poème en transport

Favoriser la présence de poèmes sous forme de tract ou affichette dans les transports publics.

Préfaces poétiques

Les lieux de spectacle vivant sont incités à donner lecture de poèmes chaque soir, en prélude aux spectacles programmés.

Rue des Poètes

Avec le concours de municipalités complices, des rues de villes et de villages peuvent être baptisées de noms de poètes du 20e siècle. La ré-inauguration symbolique de rues portant déjà le nom d'un poète est aussi l'occasion de remettre en mémoire son parcours.

Annexe 6 : Pour accueillir un écrivain

Pour accueillir un écrivain

Avant la rencontre

- Avoir lu (et aimé) ses livres.
- Les avoir fait lire à son équipe, au public.
- Prendre contact avec l'auteur (par écrit, par téléphone) pour convenir de la soirée, de la lecture, du transport, du défraiement.
- Ne pas multiplier les interventions dans la journée (à déconseiller : 3 classes l'après-midi, 1 lecture en soirée).
- Prévoir le repas et l'hébergement (dans un bon hôtel).
- Compléter le fonds.
- Signaler sa venue dans la bibliothèque et à la presse (demander une revue de presse à l'éditeur).
- Préparer un livret : invitation reprenant heure, lieu, quelques extraits significatifs de l'œuvre et une bio-bibliographie.
- Envoyer une invitation officielle (ne pas oublier les lecteurs fidèles, ni les élus).
- Prévenir le libraire afin qu'il puisse organiser un dépôt-signature.
- Prévoir et envoyer les billets de train (le cas échéant). Aller chercher l'invité à la gare (si gare il y a). Faire connaissance en visitant la ville d'accueil.

Après la rencontre

- Prévoir un cocktail final (qui permettra d'autres rencontres).

Adresses utiles

Parlement international des écrivains (PIE) : 1, allée Georges-Leblanc, 93300 Aubervilliers, tél. 01.48.11.61.35.

Médiathèque de Romorantin : Faubourg Saint-Roch, 41200 Romorantin, tél. 02.54.94.41.86.

Les Rencontres pour Lire-Théâtre de Caen : 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, BP 71, 14007 Caen Cedex, tél. 02.31.30.48.20.

Thierry Guichard, Le Matricule des Anges, BP 225, 34004 Montpellier Cedex. Tél./Fax 04.67.92.29.33. Lmda@Lmda.net

Lectures sous l'arbre-Cheyne : 43400 Le Chambon-sur-Lignon.

Fédération française de coopération entre bibliothèques (FFCB) : 54, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS, tél. 01.43.57.85.02.

Thierry Ermakoff

(L'action culturelle en bibliothèque)

Annexe 7 : le Portugal, exemple de vitalité de la poésie

CULTURE • Le pays où les poètes sont rois

Courrier international n°703 – 22 avril 2004

« D'après Agustina Bessa-Luís, la poésie est un genre paresseux. La grande dame de la littérature portugaise a l'esprit de provocation. Car, dans bien des librairies, les étagères chargées de recueils de poésie témoignent au contraire du nombre important de parutions et du surmenage des poètes portugais. Les innombrables collections et maisons d'édition, les nouveaux noms qui ne cessent d'apparaître sur les couvertures illustrent une réalité qui semble plutôt industrielle. S'agit-il d'une nouvelle génération ? Est-ce la confirmation que nous sommes bien ce pays de poètes tant chanté ? Et faisons-nous vraiment honneur à cette réputation ? En fait, les acteurs du petit monde de la poésie avouent travailler pour 500 ou 600 lecteurs. D'après eux, les nouveaux poètes ne se vendent pas à plus de 300 ou 400 exemplaires, et les livres de poésie ont des tirages de 1 000 ou 1 500 exemplaires. Mais ces tirages sont les mêmes qu'en France, alors que le marché français est infiniment plus vaste que le lusitanien. Pour comprendre ce phénomène, il faut en passer par les éditeurs. *"Le degré d'intérêt pour la poésie est plus ou moins constant"*, explique Manuel Rosa, actuel responsable des éditions Assírio & Alvim, considéré comme le pilier de l'édition de la poésie. *"Ces derniers temps, l'intérêt pour la poésie semble s'être accru, mais je ne pense pas que le nombre des lecteurs ait augmenté dans la même proportion que celle des titres publiés. Nous avons fait davantage de ventes, et, surtout, il y a de plus en plus d'oeuvres disponibles sur le marché."* Une embellie due aussi à l'apparition de nouveaux éditeurs passionnés, comme Quasi. En cinq ans, les poètes et éditeurs Valter Hugo Mãe, 32 ans, et Jorge Reis-Sá ont constitué un catalogue de 150 titres ! Et Quasi, qui est devenu le QG de la jeune génération de poètes portugais, vit grâce *"à la contribution du public"*, c'est-à-dire grâce aux ventes. Pour le critique et poète Pedro Mexia, 32 ans, *"il est incontestable qu'au Portugal la poésie est de meilleure qualité que la fiction. Nous avons une quantité considérable de bons poètes, surtout comparée aux pays de même dimension. Et il est vrai qu'il existe chez nous une tradition poétique. Elle bénéficie d'une visibilité supérieure à son importance réelle en termes de ventes : les critiques préféreront écrire un papier sur un recueil de poésie qui s'est vendu à 150 exemplaires plutôt que sur un best-seller qui en a fait 100 000."* *"Au fond de chaque Portugais, il y a un poète qui dort"*, ironise Vítor Silva Tavares, 66 ans, un résistant qui a su garder ouvertes, depuis trente et un ans, les portes de sa "cave" des éditions & Etc., en faisant confiance à des livres qui sont de véritables trésors littéraires. *"Et c'est en poésie que l'on peut lire la plus belle langue portugaise."* »

Sílvia Souto Cunha
Visão

Annexe 8 : Allocution de Saint-John Perse au banquet Nobel

Your Majesties, Your Royal Highnesses, Your Excellencies, Ladies and Gentlemen.

J'ai accepté pour la poésie l'hommage qui lui est ici rendu, et que j'ai hâte de lui restituer.

La poésie, sans vous, ne serait pas souvent à l'honneur. C'est que la dissociation semble s'accroître entre l'œuvre poétique et l'activité d'une société soumise aux servitudes matérielles. Écart accepté, non recherché par le poète, et qui serait le même pour le savant sans les applications pratiques de la science.

Mais du savant comme du poète, c'est la pensée désintéressée que l'on entend honorer ici. Qu'ici du moins ils ne soient plus considérés comme des frères ennemis. Car l'interrogation est la même qu'ils tiennent sur un même abîme, et seuls leurs modes d'investigation différent.

Quand on mesure le drame de la science moderne découvrant jusque dans l'absolu mathématique ses limites rationnelles; quand on voit, en physique, deux grandes doctrines maîtresses poser, l'une un principe général de relativité, l'autre un principe quantique d'incertitude et d'indéterminisme qui limiterait à jamais l'exactitude même des mesures physique; quand on a entendu le plus grand novateur scientifique de ce siècle, initiateur de la cosmologie moderne et répondant de la plus vaste synthèse intellectuelle en termes d'équations, invoquer l'intuition au secours de la raison et proclamer que «l'imagination est le vrai terrain de germination scientifique», allant même jusqu'à réclamer pour le savant le bénéfice d'une véritable «vision artistique» - n'est on pas en droit de tenir l'instrument poétique pour aussi légitime que l'instrument logique?

Au vrai, toute création de l'esprit est d'abord «poétique» au sens propre du mot; et dans l'équivalence des formes sensibles et spirituelles, une même fonction s'exerce, initialement, pour l'entreprise du savant et pour celle du poète. De la pensée discursive ou de l'ellipse poétique, qui va plus loin et de plus loin? Et de cette nuit originelle où tâtonnent deux aveugles-nés, l'un équipé de l'outillage scientifique, l'autre assisté des seules fulgurations de l'intuition, qui donc plus tôt remonte, et plus chargé de brève phosphorescence. La réponse n'importe. Le mystère est commun. Et la grande aventure de l'esprit poétique ne le cède en rien aux ouvertures dramatiques de la science moderne. Des astronomes ont pu s'affoler d'une théorie de l'univers en expansion; il n'est pas moins d'expansion dans l'infini moral de l'homme - cet univers. Aussi loin que la science recule ses frontières, et sur tout l'arc étendu de ces frontières, on entendra courir encore la meute chasseresse du poète. Car si la poésie n'est pas, comme on l'a dit, «le réel absolu», elle en est bien la plus proche convoitise et la plus proche appréhension, à cette limite extrême de complicité où le réel dans le poème semble s'informer lui-même. Par la pensée analogique et symbolique, par l'illumination

lointaine de l'image médiatrice, et par le jeu de ses correspondances, sur mille chaînes de réactions et d'associations étrangères, par la grâce enfin d'un langage où se transmet le mouvement même de l'Être, le poète s'investit d'une surréalité qui ne peut être celle de la science. Est-il chez l'homme plus saisissante dialectique et qui de l'homme engage plus? Lorsque les philosophes eux-mêmes désertent le seuil métaphysique, il advient au poète de relever là le métaphysicien; et c'est la poésie, alors, non la philosophie, qui se révèle la vraie «fille de l'étonnement», selon l'expression du philosophe antique à qui elle fut le plus suspecte.

Mais plus que mode de connaissance, la poésie est d'abord mode de vie - et de vie intégrale. Le poète existait dans l'homme des cavernes, il existera dans l'homme des âges atomiques parce qu'il est part irréductible de l'homme. De l'exigence poétique, exigence spirituelle, sont nées les religions elles-mêmes, et par la grâce poétique, l'étincelle du divin vit à jamais dans le silex humain. Quand les mythologies s'effondrent, c'est dans la poésie que trouve refuge le divin; peut-être même son relais. Et jusque dans l'ordre social et l'immédiat humain, quand les Porteuses de pain de l'antique cortège cèdent le pas aux Porteuses de flambeaux, c'est à l'imagination poétique que s'allume encore la haute passion des peuples en quête de clarté.

Fierté de l'homme en marche sous sa charge d'éternité ! Fierté de l'homme en marche sous son fardeau d'humanité, quand pour lui s'ouvre un humanisme nouveau, d'universalité réelle et d'intégralité psychique ... Fidèle à son office, qui est l'approfondissement même du mystère de l'homme, la poésie moderne s'engage dans une entreprise dont la poursuite intéresse la pleine intégration de l'homme. Il n'est rien de pythique dans une telle poésie. Rien non plus de purement esthétique. Elle n'est point art d'embaumeur ni de décorateur. Elle n'élève point des perles de culture, ne trafique point de simulacres ni d'emblèmes, et d'aucune fête musicale elle ne saurait se contenter. Elle s'allie, dans ses voies, la Beauté, suprême alliance, mais n'en fait point sa fin ni sa seule pâture. Se refusant à dissocier l'art de la vie, ni de l'amour la connaissance, elle est action, elle est passion, elle est puissance, et novation toujours qui déplace les bornes. L'amour est son foyer, l'insoumission sa loi, et son lieu est partout, dans l'anticipation. Elle ne se veut jamais absence ni refus. Elle n'attend rien pourtant des avantages du siècle. Attachée à son propre destin, et libre de toute idéologie, elle se connaît égale à la vie même, qui n'a d'elle-même à justifier. Et c'est d'une même étreinte, comme une seule grande strophe vivante, qu'elle embrasse au présent tout le passé et l'avenir, l'humain avec le surhumain, et tout l'espace planétaire avec l'espace universel. L'obscurité qu'on lui reproche ne tient pas à sa nature propre, qui est d'éclairer, mais à la nuit même qu'elle explore; celle de l'âme elle-même et du mystère où baigne l'être humain. Son expression toujours s'est interdit l'obscur, et cette expression n'est pas moins exigeante que celle de la science.

Ainsi, par son adhésion totale à ce qui est, le poète tient pour nous liaison avec la permanence et l'unité de l'Être. Et sa leçon est d'optimisme. Une même loi d'harmonie régit pour lui le monde entier des choses. Rien n'y peut advenir qui par nature excède la mesure de l'homme. Les pires bouleversements de l'histoire ne sont que rythmes saisonniers dans un plus vaste cycle d'enchaînements et de renouvellements. Et les Furies qui traversent la scène, torche haute, n'éclairent qu'un instant du très long thème en cours. Les civilisations mûrissantes ne meurent point des affres d'un automne, elles ne font que muer. L'inertie seule est menaçante. Poète est celui-là qui rompt pour nous l'accoutumance. Et c'est ainsi que le poète se trouve aussi lié, malgré lui, à l'événement historique. Et rien du drame de son temps ne lui est étranger. Qu' à tous il dise

clairement le goût de vivre ce temps fort! Car l'heure est grande et neuve, où se saisir à neuf. Et à qui donc céderions-nous l'honneur de notre temps? ...

«Ne crains pas», dit l'Histoire, levant un jour son masque de violence - et de sa main levée elle fait ce geste conciliant de la Divinité asiatique au plus fort de sa danse destructrice. «Ne crains pas, ni ne doute - car le doute est stérile et la crainte est servile. Écoute plutôt ce battement rythmique que ma main haute imprime, novatrice, à la grande phrase humaine en voie toujours de création. Il n'est pas vrai que la vie puisse se renier elle-même. Il n'est rien de vivant qui de néant procède, ni de néant s'éprenne. Mais rien non plus ne garde forme ni mesure, sous l'incessant afflux de l'Être. La tragédie n'est pas dans la métamorphose elle-même. Le vrai drame du siècle est dans l'écart qu'on laisse croître entre l'homme temporel et l'homme intemporel. L'homme éclairé sur un versant va-t-il s'obscurcir sur l'autre. Et sa maturation forcée, dans une communauté sans communion, ne sera-t-elle que fausse maturité? ...»

Au poète indivis d'attester parmi nous la double vocation de l'homme. Et c'est hausser devant l'esprit un miroir plus sensible à ses chances spirituelles. C'est évoquer dans le siècle même une condition humaine plus digne de l'homme originel. C'est associer enfin plus largement l'âme collective à la circulation de l'énergie spirituelle dans le monde ... Face à l'énergie nucléaire, la lampe d'argile du poète suffira-t-elle à son propos? Oui, si d'argile se souvient l'homme.

Et c'est assez, pour le poète, d'être la mauvaise conscience de son temps.

Saint-John Perse, 10 décembre 1960.

INDEX

A

Acquisition 17, 31, 32, 37, 42, 43, 44,
45, 46, 49, 50, 51, 72, 74
Action culturelle ... 31, 32, 60, 62, 72, 94
Anthologie 13, 15, 17, 19, 45, 57, 86, 87,
88
ARLIT 36, 38, 39, 52
AUDACE 40, 52

B

Bibliothèque municipale .. 19, 29, 31, 37,
51, 56, 60, 63, 73
Bonneyoy . 12, 13, 14, 24, 25, 27, 28, 69,
70
Bibliothèque universitaire 1, 3, 4, 7, 8, 9,
10, 19, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 44, 46, 47, 49, 50,
51, 56, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 72
Budget 41, 42, 43, 47, 50, 90

C

Catalogue. 16, 36, 43, 46, 57, 74, 76, 82,
83, 85, 86, 95
CNL 3, 17, 41, 44, 58, 59
Collaboration . 26, 30, 41, 42, 43, 45, 52,
64
Création 4, 12, 13, 17, 21, 23, 26, 27, 30,
32, 33, 37, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 55,
56, 58, 60, 61, 65, 73, 80, 81, 96, 98
Culture générale..... 7, 30, 31, 32, 44, 50,
56, 71

D

Deguy, Michel 14, 19, 20, 26, 55, 69
Dubost, Louis. 16, 18, 44, 45, 55, 70, 82,
88

E

École..... 11, 13, 23, 24, 27, 71, 72, 90
Écriture.... 14, 21, 24, 26, 27, 32, 39, 41,
45, 56, 57, 59, 63, 64, 78
Édition. 7, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 44, 47,
52, 53, 58, 60, 70, 76, 78, 79, 80, 83,
95

Enseignement .. 3, 4, 7, 9, 10, 22, 23, 24,
25, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 38, 58,
64, 65, 70, 74
Étudiant 7, 28, 29, 30, 32

G

Gallimard..... 15, 16, 25, 44, 87
Gleize, Jean-Marie 13, 14, 15, 16, 18, 20,
42, 69

H

Haïku 24, 25, 55

I

Internet 21, 53, 55, 57, 70

L

Langage 11, 12, 23, 97
Librairie... 16, 17, 30, 32, 33, 35, 57, 62,
70, 71, 72, 73

M

Maison de la poésie ... 43, 49, 50, 53, 54,
58
Marché de la poésie 50, 60, 61
Maubé, Pierre .. 7, 16, 20, 21, 35, 36, 38,
53, 55, 57, 61, 70, 73, 76, 80, 81, 87,
88
Maulpoix, Jean-Michel 13, 14, 26, 27,
28, 42, 55, 69, 71, 85, 87
Médias 7, 18, 19, 29, 67, 82
Militantisme 22, 47

N

Numérique 21, 57, 70

P

Périodiques 35, 36, 41, 42, 43, 44, 46, 79
Peyré, Yves..... 3, 29, 30, 37, 64, 65
Philosophie 12, 25, 44, 50, 59, 97
Pinson, Jean-Claude... 11, 12, 14, 17, 18,
27, 70
Poésie contemporaine .. 9, 10, 11, 12, 13,
14, 15, 16, 17, 18, 22, 24, 25, 26, 27,

28, 29, 31, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41,
42, 43, 44, 45, 47, 49, 50, 51, 52, 54,
56, 57, 58, 60, 67
Poète 3, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20,
24, 25, 26, 27, 28, 30, 35, 37, 40, 41,
42, 45, 50, 60, 62, 64, 65, 69, 70, 71,
80, 88, 89, 92, 93, 95, 96, 97, 98
Printemps des poètes3, 29, 30, 45, 54,
58, 60, 63, 73, 78, 89, 92

R

Revue. 12, 13, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 36,
40, 42, 43, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56,
64, 69, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83,
86

S

SCD3, 29, 30, 37, 38, 67
Seghers 15, 16, 18, 69, 86, 87
Siméon, Jean-Pierre3, 23, 29, 30, 32, 45,
50, 60, 66, 87
SUDOC 35, 36, 37, 39, 40, 43, 44, 46

T

Théâtre 14, 15, 17, 31, 33, 56, 58, 59, 65

U

Université 3, 7, 10, 13, 22, 23, 25, 26,
27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 42, 43,
46, 47, 50, 56, 64, 65, 67, 71, 72, 74

V

Valorisation4, 32, 33, 49, 57, 67